LA VIE INTELLECTUELLE

V. I. : L'Eglise est vivante.

V. DUCATTILLON : Des lois de la guerre à la guerre sans loi.

E. BORNE : De l'éminente dignité des laïcs dans l'Eglise.

R. DELAVIGNETTE : Notre double vocation : l'Europe et l'Afrique.

R. WINTZEN : Le cinéma allemand.

LES SIGNES DU TEMPS

Pétrole, princes et peuples en Orient.
L'incident israélo-jordanien de Kibia et ses conséquences.
Guyane britannique : complot en rouge, noir et blanc.
Stratégie américaine.
Indochine sans fin.
L'économie européenne en panne.
Réflexions sur le crédit mutuel à terme différé.
Malaise paysan et corporatisme agricole.
Doctrine chrétienne et syndicat unique en Allemagne.
Pitié pour les savants.
Propos d'une technocrate.
Azimuts : Sociologies religieuses.
Le Président Vincent Auriol.

LETTRES — THEATRE — CINEMA

DOCUMENT : Tempête sur l'Acropole.

REVUE MENSUELLE

DÉCEMBRE 1953

LES ÉDITIONS DU CERF — PARIS

SOMMAIRE

V. I. : **L'Eglise est vivante** 1

V. DUCATTILLON : **Des lois de la guerre à la guerre sans loi** 6

E. BORNE : **De l'éminente dignité des laïcs dans l'Eglise** 21

R. DELAVIGNETTE : **Notre double vocation : l'Europe et l'Afrique** 39

R. WINTZEN : **Le cinéma allemand** 54

LES SIGNES DU TEMPS

Pétrole, princes et peuples en Orient (P. Rondot) 70
L'incident israélo-jordanien de Kibia et ses conséquences (J. Nantet) 75
Guyane britannique : complot en rouge, noir et blanc (P.-A. Martel) 79
Stratégie américaine (B. Féron) 81
Indochine sans fin (P.-A. Martel) 82
L'économie européenne en panne (A. Frisch) 84
Réflexions sur le crédit mutuel à terme différé (R. Parès) .. 87
Malaise paysan et corporatisme agricole (J. l'Huillier) 89
Doctrine chrétienne et syndicat unique en Allemagne (J. Thomas) 92
Pitié pour les savants (A. Gressin) 95
Propos d'un technocrate (G. Desfaudes) 98
Azimuts : Sociologies religieuses (A.-Z. Serrand) 101

PORTRAIT

Portrait : Le Président Vincent Auriol (R. Delavignette) .. 110

CHRONIQUES

Essais et romans (M. Chavardès) 113
Littératures (G. Venaissin) 116
Théâtre : *L'Alouette*; *La Maison de la nuit* (H. Gouhier) 121
Cinéma : *Thérèse Raquin* (J.-L. Tallenay) 128

DOCUMENT

Décembre 1944 : Tempête sur l'Acropole (E. Borne, K. Axelos). 131
Tables pour l'année 1953 158

La Vie Intellectuelle

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE. — DÉCEMBRE 1953

L'Église est vivante

La crise que ne pouvait pas manquer de provoquer la situation avancée et exposée des prêtres-ouvriers approche de son dénouement. Le problème était en son fond un problème d'Église et il ne pouvait être résolu que dans et par l'Église : aussi n'est-il pas surprenant que le dernier et plus important épisode de l'affaire des prêtres-ouvriers ait été la visite à Rome des trois cardinaux de Lille, de Lyon et de Paris, dont les décisions maintenant publiques[1] *ont été ainsi prises en communion avec l'Église universelle.*

La façon dont a mûri la question et dont a été préparée la solution qui achève de s'élaborer montre bien que l'Église use d'un autre système de gouvernement que le césarisme autoritaire. Il a été tenu compte de la souffrance et de l'espérance des prêtres dont la vocation était mise à l'épreuve ainsi que de l'opinion d'une élite laïque

1. On trouvera le texte de la Déclaration dans la presse catholique et particulièrement dans *La Croix* (15-16 novembre) et dans l'*Actualité religieuse* (1er décembre).

qui avait compris l'enjeu du débat et qui a manifesté son sentiment avec une liberté par laquelle se trouve renouvelée la plus ancienne tradition de l'Église. Coopération en profondeur sans véritable analogie dans les sociétés politiques démocratiques ou autoritaires, et qui fait de l'Église une communauté vivante.

La décision qui a été prise est une décision d'Église en ceci aussi qu'elle fait s'équilibrer une vigoureuse fermeté doctrinale et une souple intelligence des nécessités de notre temps. L'Église affirme sa volonté de présence dans le monde ouvrier. Si après dix ans l'expérience des prêtres-ouvriers ne saurait être maintenue sans certaines réformes, cette entreprise de redressement est le contraire d'un arrêt de mort, car, et c'est la conclusion même du préambule de la Déclaration, « l'Église envisage volontiers que des prêtres... maintiennent un apostolat sacerdotal en plein milieu ouvrier ». L'idée d'un prêtre assumant le réel de la condition ouvrière n'était donc ni chimère ni scandale.

La préoccupation majeure de l'Église est maintenant que, dans cette synthèse créatrice d'un type humain nouveau qu'on appelait jusqu'ici le prêtre-ouvrier, le prêtre ne soit pas sacrifié à l'ouvrier. Chacun des articles de cette sorte de bref Directoire pastoral qui est la conclusion pratique de la Déclaration exprime la même exigence : la primauté de l'existence sacerdotale chez le missionnaire de l'apostolat ouvrier.

Recevant un mandat de pionnier, celui-ci devra être éprouvé avec plus de rigueur avant d'être envoyé par l'Église pour la plus périlleuse des missions. Il sera l'objet d'un choix spécial de son évêque, ce qui est le rattacher individuellement à l'Église sans l'intermédiaire de quelque Ordre ou de quelque Communauté. La formation doctrinale et spirituelle du candidat à l'apostolat ouvrier devra être approfondie et plus exactement adaptée à une vocation environnée de dangers. Le missionnaire ne s'établira plus dans l'isolement et devra tou-

jours partager la vie de quelques-uns de ses frères dans le sacerdoce, soit à la paroisse, soit en dehors de la paroisse. La durée de son labeur proprement ouvrier devra être mesurée plus étroitement pour que ses devoirs sacerdotaux ne se trouvent pas partiellement éludés par un travail trop lourd et trop long. Enfin, certains engagements temporels qui avaient parfois été pris par des prêtres-ouvriers, particulièrement les responsabilités syndicales à un échelon élevé, sont jugés peu compatibles avec la condition sacerdotale.

La question est ainsi réglée théoriquement et dans ses grandes lignes. « Des recherches », cependant, « vont se poursuivre », disent les cardinaux, car il faut maintenant faire passer les mesures réformatrices dans la vie concrète. Et selon la manière dont la réforme sera comprise et pratiquée, l'expérience missionnaire en milieu ouvrier ne fera que se survivre, stérile et exténuée, ou, au contraire, elle ira se développant, redressée, recréée, et comme rajeunie — car il peut y avoir des recommencements plus beaux et plus pleins que des commencements.

Le missionnaire ouvrier aura désormais des conditions d'existence qui lui permettront de vivre davantage la plénitude de son sacerdoce. Son nouveau statut ne sera pas commode à déterminer. Un travail artisanal peut plus aisément être accompli en un temps limité, mais situe-t-il véritablement le missionnaire « en plein milieu ouvrier », suivant la forte et décisive expression choisie par les cardinaux, et qu'il faut comprendre elle aussi comme une exigence impérative ? Le prêtre-ouvrier trouvait souvent jusqu'ici sa place naturelle parmi le prolétariat de la grande industrie, et il paraît difficile de l'en déraciner complètement sans entreprendre beaucoup sur sa vocation.

Les engagements syndicalistes, qui n'étaient pas sans consonance politique, pris par quelques prêtres-ouvriers avaient fait scandale dans une partie de l'opinion bien-pensante qui ne coïncide plus forcément avec l'opinion

catholique. De telles responsabilités tentaient les prêtres-ouvriers selon leur vocation même et l'attitude de ceux qui y cédaient a dans l'histoire de l'Église une longue suite de précédents. Dans un milieu de culture encore insuffisante, le clerc qui a, du fait de son sacerdoce, des ressources d'esprit et de dévouement, est invité inévitablement à se charger de fonctions utiles au bien commun temporel du milieu dont il a pris d'abord la charge spirituelle. Les exemples de suppléance de cette sorte abondent au Moyen-Age, où ils sont assez explicables, et dans des temps plus modernes où ils sont moins justifiables parce que la prétendue suppléance devient usurpation. Le danger est que l'Église se trouve alors compromise dans des positions partiales et unilatérales. Et c'était bien une nouvelle, ou plutôt une vieille sorte de cléricalisme qui menaçait ici l'apostolat des prêtres-ouvriers. En prenant la décision d'incompatibilité qu'on a dite, l'Église ne fait pas œuvre rétrograde ; elle arrête ses missionnaires sur une pente qui menait à du tout fait et à du déjà vu.

Débarrassé de ses aspects spectaculaires et sensationnels, le drame du missionnaire en milieu ouvrier n'est au fond rien d'autre que le drame de l'existence sacerdotale vécu à plein dans une situation limite. Le prêtre est un consacré, un sacrifié au sens le plus littéral du mot, « fait sacré » pour célébrer le sacrifice et donner aux hommes celles des grâces de Dieu qui passent par l'Église. En ce sens, le prêtre est un séparé. Mais comment pourrait-il être médiateur entre les hommes et Dieu s'il ne se faisait aussi semblable que possible aux autres hommes, s'il ne vivait avec qualité et intensité la fraternité humaine ? Comment pourrait-il offrir avec le sacrifice les vertus, les labeurs, les souffrances d'une communauté s'il ne les prenait pas sur lui ? Cet homme n'est pas un homme comme les autres et cependant il doit être aussi un homme comme les autres. L'impossible étant nécessaire doit être possible dans et par l'Église.

Dans le cas des missionnaires ouvriers, il s'agit d'ajuster, on l'a assez dit, la plénitude de la condition ouvrière à la plénitude de l'existence sacerdotale. Tel est l'impératif de l'Église qui est un impératif de vie. En de telles matières, l'obéissance passive n'est pas de mise; la docilité à l'Église ne saurait aller sans imagination créatrice ni courage héroïque. Mais l'Église a le droit et le pouvoir de demander immensément puisqu'elle est capable, c'est un mot de saint Augustin, de donner ce qu'elle demande. Le dépassement qu'on allait juger impossible à réaliser parce qu'on pensait étroitement et trop rationnellement peut s'accomplir dans l'Église qui, venant de l'Esprit, donne l'Esprit. Et c'est en cela enfin que l'Église est vivante.

V. I.

DES LOIS DE LA GUERRE A LA GUERRE SANS LOI

L'ÉVOLUTION de la guerre moderne, envisagée sous l'angle des moyens qu'elle utilise, est tout à fait parallèle à celle que l'on peut vérifier dans le même temps sur le plan du travail[1]. De même que celui-ci est passé du stade de l'outil manuel à celui de la machine, la guerre est aussi passée du stade de l'arme manuelle à celui de l'arme mécanique. Nous n'avons pas ici à décrire cette transformation. Elle est connue. Il nous suffit de la signaler.

Les conséquences, pour la guerre comme pour le travail, en ont été considérables. La première en fut d'accroître d'une manière presque incommensurable, à la

1. Dans son rapport sur *Les moyens de la guerre moderne et la morale,* présenté à la Semaine Sociale de Pau (cf. *La Vie Intellectuelle,* octobre 1953, pp. 69 s.), le P. Ducattillon constate une véritable « déroute du droit de la guerre ». D'une part, la guerre d'aujourd'hui est devenue une guerre de « nations armées », où la mobilisation totale entraîne, en vertu de sa logique même, le massacre sans discrimination. D'autre part, la perfection technique des armes nouvelles et la technique de leur emploi font de la guerre moderne « une pure épreuve de forces annihilatrices ». C'est cette analyse des questions angoissantes que les techniques d'anéantissement imposent à la conscience des chrétiens, que nous reproduisons. Le rapport paraîtra *in extenso* dans le *Compte rendu des cours,* aux *Éditions de la Chronique sociale de France,* 16, rue du Plat, à Lyon.

fois la puissance de production du travail et la puissance de destruction de la guerre. Aussi bien, ici et là, l'homme ne s'est pas contenté des possibilités qu'il s'était ainsi données. Il les a utilisées au maximum. Il ne se les était données que pour cela. Il nous suffira pour appuyer cette affirmation de constater que la dernière guerre mondiale de 1939-1944 est arrivée à tuer 82 millions d'êtres humains[2], que la seule bombe de Hiroshima rasa instantanément une ville de plus de 300.000 habitants, qu'un des derniers mois de la guerre de Corée, qui n'est pourtant qu'une guerre réduite, entraîna 21.672 tués et 110.812 blessés, et qu'en décembre 1952 les statistiques officielles des forces alliées déclaraient pour l'ensemble de cette guerre jusqu'à cette date le chiffre de 2.129.310 victimes militaires, sans compter les victimes civiles.

Il serait sans doute difficile d'établir à ce sujet en toute rigueur statistique, une comparaison précise entre les guerres présentes et celles de jadis. Il faudrait pour cela être tout d'abord assuré de tenir des chiffres exacts. Nous ne le pouvons que très approximativement, en particulier pour les guerres du passé. Il faudrait surtout pouvoir départager les victimes des opérations de guerre proprement dites et celles de massacres et des débordements de cruauté qui ont accompagné les guerres sans être la guerre elle-même, lorsque l'on avance, par exemple, pour les campagnes des Assyriens pendant un siècle le chiffre de cent millions de victimes et pour les

2. Soit : 32 millions de soldats, 24 millions de femmes, enfants, vieillards, 26 millions de victimes des camps de concentration. (Chiffres donnés par Pierre Lorson, *Défense de tuer*, Paris, 1953, p. 50.)

La seule Yougoslavie déclarait au procès de Nuremberg avoir eu 1.650.000 victimes.

D'après L. Hersch, la guerre de 1914-1918 avait coûté à l'Europe 25 millions de morts (*Effets démographiques de la guerre moderne*, dans *Actes du Congrès de la Population*, Rome, 1934, Paris, Delagrave, éd.).

invasions tartares et mongoles le chiffre de 25 millions de morts (d'après M. Vacher de Lapouge), il faudrait pouvoir en défalquer le nombre considérable de ceux qui furent victimes de cruautés inutiles et qui périrent dans les massacres annexes de la guerre. L'on verrait alors sans aucun doute que ces guerres d'autrefois, considérées dans leur processus spécifique, sont en vérité infiniment moins meurtrières que celles d'aujourd'hui.

Les techniques de l'anéantissement

Or, il semble bien que, désormais engagés dans cette voie, les hommes y soient poussés en avant d'une manière quasi irrésistible et à une vitesse toujours plus accélérée. Les inventions d'engins destructeurs toujours plus perfectionnés, et par conséquent d'une force annihilatrice toujours accrue, se succèdent à une vitesse vertigineuse. A peine une nouvelle arme est-elle imaginée, mise au point et réalisée qu'une autre, plus redoutable encore, apparaît. C'est ainsi que la bombe atomique d'Hiroshima est devenue désuète et presque insignifiante auprès de celles dont on dispose depuis. Dans une série d'articles du *New-York Herald Tribune*, publiée au début de cette année 1953, deux journalistes américains dont on ne met pas en doute la valeur des informations, les frères Alsop, ont donné les détails suivants. La bombe H, essayée peu avant à Eniwetok, avait une puissance de cent cinquante à deux cent cinquante fois supérieure à celle de Hiroshima. Une bombe deux fois plus forte encore est à l'étude. L'explosion de cette bombe détruirait toute vie humaine dans un espace de 13 km², démolirait tout dans un espace de 175 km², et causerait d'énormes dégâts dans un espace de 300 km². Autour de cette zone, de sérieuses brûlures sont à envisager. Enfin de terribles incendies seraient déclenchés, qui feraient rage tant qu'ils auraient quelque chose à dévorer. Suivant

certains savants, l'explosion d'un petit nombre de bombes H produirait un nuage radio-actif assez nocif pour dépeupler la moitié d'un continent. De l'avis d'un grand nombre de savants, l'emploi au cours d'une guerre d'un nombre important de bombes H aurait pour effet d'augmenter d'une manière dangereuse la proportion de carbone 14 sur une grande partie de la terre. Et cet isotope radio-actif du carbone est capable de détruire les facultés reproductives de l'homme et des vertébrés. Il n'y aurait que l'espèce des insectes qui serait assurée de survivre. Or, d'après les mêmes journalistes, les Russes devaient connaître assez prochainement les secrets de la bombe H et devaient être vite en mesure d'en fabriquer[3]. Dire qu'aujourd'hui une guerre générale pourrait annihiler la plus grande partie du monde et détruire à jamais notre civilisation n'est pas du tout une amplification oratoire. Dans son dernier message sur « l'état de l'union », le président Truman déclarait : « La guerre de l'avenir sera telle que l'homme pourra supprimer d'un seul coup des millions de vies, démolir les grandes villes du monde, effacer les témoignages culturels du passé et détruire la structure même d'une civilisation qui a été lentement et douloureusement bâtie au travers de centaines de générations. » Et dans son discours d'inauguration de sa présidence aux États-Unis, le général Eisenhower disait : « La science semble prête à nous conférer comme cadeau final le pouvoir de faire disparaître l'homme de la terre. »

Notons bien que cette course sans cesse plus délirante à la découverte et à la fabrication d'engins toujours plus puissants, cette surenchère de destruction, sont devenues de nos jours tout à fait essentielles au processus de la guerre. La guerre a en effet pour but spécifique la vic-

3. André Fontaine, dans *Le Monde*, 25-26 janvier 1953. La Russie a annoncé le 12 août 1953 qu'elle possédait elle aussi la bombe à hydrogène.

toire, c'est-à-dire la capitulation de l'adversaire. Or, il est manifeste qu'aucune victoire décisive n'est aujourd'hui possible sans un déploiement de forces destructives porté à son plus haut degré accessible. Ce n'est qu'en y recourant que les alliés gagnèrent la dernière guerre, et c'est parce qu'on ne s'y est pas résolu que la guerre de Corée n'a militairement abouti à rien. C'est parce que l'on sait fort bien que la guerre qui nous menace ne pourrait pas être gagnée autrement, que nous assistons à la frénésie d'une course aux armements dans laquelle il s'agit non seulement de savoir quel est celui des compétiteurs qui en accumulera la plus grande quantité, mais aussi quel est celui qui parviendra à surclasser l'adversaire par des armes inédites et à entraîner à son profit le déséquilibre de force qui décidera de l'anéantissement de l'ennemi. La victoire ne peut désormais revenir qu'à celui-là qui est capable de réaliser dans le minimum de temps le maximum de destruction.

Il n'est pas inutile de mesurer le contraste qu'il y a entre la guerre d'aujourd'hui et celle de type classique qui l'a précédée, dont l'histoire nous montre qu'on put pendant longtemps ne pas en concevoir d'autre. La destruction massive n'était pas alors le facteur le plus décisif de la guerre, mais beaucoup plus le génie militaire, l'habileté stratégique et tactique, ou la bravoure. Il arriva même que la bataille ne fut pas l'engagement principal de la guerre. Il y eut toute une période où l'on put penser que le dernier mot de l'art militaire, le grand secret de la guerre, était non de se battre, mais d'éviter de combattre. « La science de la guerre, disait Joly de Maizeroy, ne consiste pas seulement à savoir combattre, mais encore plus à éviter le combat, à choisir ses postes, à diriger ses marches de manière qu'on arrive à son but sans se compromettre, que l'on ne se détermine à livrer bataille que quand on le juge indispensable. » Mussenbach faisait l'éloge militaire du prince Henri, frère de Frédéric de Prusse, en ces termes : « Il sut attirer la

fortune à lui par des marches hardies; plus heureux que César à Dyrachium, plus grand que Condé à Rocroi, il remporta, semblable à l'immortel Berwick, la victoire sans bataille. » C'était la guerre qu'on gagnait avec les jambes des soldats plus qu'avec leurs fusils. Le maréchal de Saxe, l'un des plus grands généraux de son temps et même de tous les temps, n'hésitait pas à déclarer : « Je ne suis point pour les batailles, surtout au début d'une guerre. Je suis persuadé même qu'un habile général pourra la faire toute sa vie sans s'y voir obligé[4]. »

La bataille elle-même a pu longtemps n'être pas tellement une compétition dans laquelle il s'agissait de savoir qui des deux adversaires serait capable de déployer une force destructive plus grande. La bataille de Valmy, qui pourtant par bien des côtes marqua un tournant dans l'histoire de la guerre[5], fut encore un de ces combats du genre que raillait Clausewitz lorsqu'il parlait à leur propos de de la « vieille escrime et des méthodes surannées ». A Valmy, en effet, après un échange de coups de canon, Brunswick, voyant que les sans-culottes tenaient bon, n'ordonna même pas l'assaut de son infanterie et se retira sans que d'ailleurs Dumouriez fît rien pour le poursuivre.

Tout changea, et ce fut sur ce point encore le signal de la grande révolution qui s'est produite dans le phénomène de la guerre au cours des temps modernes, quand Carnot, l'organisateur de la victoire, dans ses instructions aux armées de la République en 1793 décréta : « Règle générale : agir en masse offensivement. Engager à toute occasion le combat à la baïonnette, livrer de grandes batailles et poursuivre l'ennemi jusqu'à l'entière destruction. » Le développement de

4. Tous ces textes sont cités par Foch dans les *Principes de la guerre.*

5. Après Valmy, le 20 septembre 1792, Gœthe déclarait devant les officiers de Saxe-Weimar : « Je vous dis que de ce jour date une ère nouvelle dans l'histoire du monde. »

cette méthode devait aboutir à la situation présente dans laquelle la guerre, réduite à sa notion pure, devient une simple épreuve de forces qui décide de savoir lequel des deux adversaires sera en mesure de l'emporter sur l'autre en l'anéantissant par une puissance de destruction plus grande que la sienne, et qui provoque cette émulation endiablée dans la poursuite d'armes toujours plus perfectionnées.

L'on voit par là comment ce n'est pas tant la perfection technique des armes nouvelles qui fait ici question que leur emploi massif et intensif. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que ce perfectionnement technique des moyens de combat n'ait pas contribué à favoriser le développement de la guerre dans le sens que nous venons d'indiquer.

Qu'en est-il de ces techniques nouvelles de la guerre en regard des exigences du droit et de la morale ? Nous rencontrons ici les dispositions du droit des gens tendant à éliminer des opérations belliqueuses, les excès de cruauté barbare et la déloyauté.

La violence sans mesure

L'on ne peut pas dire que les interdictions formulées par les conventions internationales en ce qui concerne l'usage de certaines armes considérées comme plus particulièrement barbares aient été systématiquement violées au fur et à mesure que s'accentuait dans ces derniers temps le caractère techniquement exterminateur de la guerre.

C'est ainsi, par exemple, que la déclaration de Saint-Pétersbourg du 11 décembre 1868 prohibant les balles explosives et celle de la Haye du 29 juillet 1899 interdisant les balles expansives ou dum-dum ont été généralement observées.

Il en va de même en ce qui concerne les moyens chimiques et bactériologiques. Depuis que des conventions internationales les ont condamnés (traité de Washington du 6 février 1922, pour les gaz; protocole de Genève du 17 juin 1925, pour les moyens asphyxiants, toxiques et bactériologiques; conférence du désarmement du 23 juillet 1932; conseil et assemblée de la S.D.N. dans les résolutions des 14 mai et 30 septembre 1938), leur usage a aussi presque complètement disparu de la guerre. A une exception près : celle de l'Italie au cours de son conflit avec l'Ethiopie en 1935-1936. Cette renonciation aux gaz toxiques fut même tout à fait remarquable et inattendue dans la dernière guerre mondiale, étant donné que des stocks considérables en avaient été accumulés. En 1945, les alliés découvrirent en Allemagne environ 200.000 tonnes de produits chimiques, dont 125.000 tonnes de tabun, poison liquide dont le pouvoir toxique est cinquante fois supérieur à tous les poisons ou gaz connus.

Il ne semble donc pas qu'il y ait sur ce point incompatibilité entre les développements actuels de la guerre et le droit établi.

Mais il nous faut y regarder de plus près.

Remarquons bien, en effet, que de se soumettre à l'interdiction des balles explosives par exemple n'est guère malaisé lorsque l'on dispose d'autres armes bien plus terribles encore qui ne sont pas jusqu'ici juridiquement prohibées : obus puissants, lance-flammes, bombes atomiques, napalm, etc., que l'on peut dès lors utiliser à volonté, sans danger de devenir un criminel de guerre.

Quant aux gaz asphyxiants, s'ils sont restés inutilisés dans la dernière grande guerre, nul doute que ce fut beaucoup plus par la crainte salutaire d'une riposte que par le souci prédominant de respecter ses engagements. La plus grande force modératrice dans les guerres de notre époque ne s'exerce pas tant par la vertu propre du droit que par cette appréhension d'un adversaire

tenant en réserve des armes aussi puissantes sinon même plus puissantes encore que les nôtres. Chacun sait bien que, étant donnée la logique actuelle de la guerre, le droit ne sera obéi que dans la mesure où ses interdictions n'empêcheront pas les adversaires d'employer tous les moyens qu'ils estimeront leur être utiles.

Il est en tout cas remarquable que l'observance formelle du droit sur tous ces points n'a pas empêché la guerre de devenir toujours plus dévastatrice et d'obéir au principe qui lui est désormais essentiel, selon lequel la victoire n'est possible que par la mise en œuvre au maximum de moyens toujours plus perfectionnés d'extermination.

C'est en cela même qu'ici le droit établi s'avère inefficace. Il est littéralement respecté, mais en même temps complètement débordé. S'il n'est pas violé dans sa lettre, il l'est dans sa raison d'être qui est d'humaniser la guerre en réduisant le plus possible sa cruauté.

Or, cette violation du droit dans son principe et dans son esprit est aussi une violation de la morale. Nous avons dit que le postulat fondamental de l'éthique en cette matière veut qu'en tout état de cause l'emploi même légitime de la force soit réduit au strict minimum et toujours rigoureusement mesuré par les nécessités de l'ordre à restaurer. Nul doute qu'il y ait sur ce point même une incompatibilité radicale entre la guerre d'aujourd'hui et la morale. La morale veut que le résultat cherché par l'emploi de la violence soit atteint en exerçant cette violence au minimum. La guerre, sous sa forme actuelle, ne peut atteindre son but qu'en portant sans cesse la violence au maximum.

Il faut bien observer que cette loi du maximum régit aujourd'hui la guerre quel qu'en soit l'enjeu immédiat. Toute guerre est désormais condamnée par sa propre loi à cette « ascension à l'extrême » dans la violence; de sorte qu'il n'est plus question d'y proportionner les dommages au résultat. C'est la démesure qui en est devenue

la règle. La seule mesure dont il puisse être question est celle qu'impose la force de l'adversaire, poussée elle-même à la limite de ses possibilités et qu'il s'agit de dépasser par une force plus grande encore.

Tout ceci nous fournirait, s'il en était besoin, la preuve que pour être fidèle au droit et à la morale il ne suffit pas toujours d'en observer même rigoureusement les règles positives. Il peut arriver que ce soit en leur obéissant dans leur lettre qu'on leur soit le plus infidèle.

La guerre sans loi

Quant aux règles du droit des gens qui garantissent le respect des droits fondamentaux des belligérants et qui les protègent par là contre toute action déloyale, elles sont, elles aussi, ébranlées dans leurs assises par les techniques nouvelles de la guerre. Il s'agit ici en particulier des dispositions qui ordonnent la manière de l'engager et de la conclure.

C'est une coutume très ancienne qu'une guerre ne soit pas entreprise sans une déclaration préalable. Le droit positif l'a consacrée dans la convention III de La Haye du 18 octobre 1907. Cette déclaration consiste dans un acte officiel par lequel est signifié, non seulement à l'État avec qui l'on entre en guerre, mais à tous ceux de la communauté internationale, la nouvelle situation juridique qui existe à partir de ce moment entre les belligérants. Leurs relations qui avaient été jusqu'alors régies par le droit de paix le sont maintenant par le droit de la guerre.

Il semble bien ne pas faire de doute que la pratique de la déclaration de guerre préalable aux hostilités soit de plus en plus difficilement compatible avec les méthodes nouvelles de la guerre selon lesquelles l'une des plus grandes chances de victoire consiste dans une attaque brusquée qui puisse abattre l'adversaire avant même

qu'il ait eu le temps de se préparer à la riposte. L'on sait comment l'Allemagne et le Japon ont, dans le dernier conflit mondial, pratiqué cette méthode. C'est sous cette forme que les techniciens envisagent le plus volontiers les guerres futures.

Par ailleurs, dans une guerre qui veut rester conforme au droit établi, ce n'est pas la victoire militaire qui en marque l'achèvement. Les hostilités terminées, s'engagent, entre vainqueurs et vaincus, des négociations qui se déroulent sur un plan civil par de tout autres moyens que ceux de la violence. Tout autant que la victoire, dont il est bien sûr tenu compte, le traité de paix est la conclusion de ces négociations et n'a de valeur que par l'agrément de chacun des belligérants.

Tout change avec la guerre totale de notre époque. Elle est une pure épreuve de forces annihilatrices qui vise par sa nature à une victoire obtenue par la totale réduction à l'impuissance de l'adversaire et qui ait pour conséquence de le livrer complètement à la merci du vainqueur par une reddition inconditionnelle le dépouillant de tous ses droits en même temps que des moyens de les faire valoir. Le vainqueur alors ne se considère plus comme lié envers le vaincu par quelque engagement que ce soit. Ce dernier a cessé d'être tenu pour une personne morale souveraine. Il ne peut plus être question d'engager avec lui aucun pourparler de paix. Il a cessé de jouir d'aucune existence autonome. Ici encore nous nous trouvons devant une déroute complète du droit de la guerre.

Il semble bien que cette formule de la reddition sans conditions soit l'aboutissement quasi inévitable du développement de la guerre totale, conduite selon les techniques qui sont devenues de nos jours les siennes.

Voyons bien ce qu'implique une telle répudiation des procédures traditionnelles.

Avec elles, la guerre maintenait entre les belligérants

une communauté basée sur le respect réciproque de leurs droits fondamentaux. L'état de guerre lui-même manifestait leur appartenance a une même société internationale aux lois de laquelle chacun reconnaissait être soumis. Ennemis, ils ne mettaient pas en doute leurs droits à faire partie de cette société au titre de personnes morales souveraines. Ils les affirmaient, au contraire, dans et par la guerre elle-même. Ces droits continuaient à valoir pour le vaincu dans sa défaite. Ils demeuraient ainsi toujours saufs. Une guerre, si décisive qu'elle fût, ne mettait en question le statut des relations internationales que sur des points accidentels et limités.

C'est par là que la guerre était essentiellement un processus juridique. Elle mettait en cause des personnes se traitant comme telles. Elle était tout entière soumise aux lois qui régissent les rapports entre personnes morales, c'est-à-dire à celles du droit. Même lorsque ce droit était violé sur tel ou tel point, et par conséquent en cas de guerre injuste, il ne cessait d'en être ainsi : chacun en effet continuait à le tenir pour la règle décisive de leurs rapports et le lien de leur communauté.

Il en va tout autrement avec la guerre totale actuelle, dans la mesure où elle s'accomplit selon ses exigences propres. C'est le droit même à l'existence comme personne autonome qui en vient à être refusé à l'adversaire. Les belligérants sont conduits, comme inévitablement et en vertu du processus même dans lequel la guerre les engage, à ne plus respecter leurs droits fondamentaux et à ne plus se considérer comme membres d'une même communauté de droit. Chacun ne voit plus devant lui qu'une résistance qu'il faut abattre en détruisant tout ce qui lui permet de s'exercer. La guerre alors, par sa nature, échappe à toute régulation juridique. Notons bien qu'elle n'en est pas pour autant un phénomène dévergondé et anarchique. Elle obéit au contraire à des lois rigoureuses et même impitoyables, mais ce ne sont plus celles qui règlent les rapports des hommes entre eux,

celles de l' « agir », mais celles qui règlent les rapports entre l'homme et la matière, celles du « faire », et par conséquent des techniques. Or, ce ne sont pas les techniques de la production mais celles de la destruction.

L'on voit en tout cas comment la guerre a alors complètement changé de nature. Elle a cessé d'être une institution du droit, elle ne tend plus à être qu'une pure opération mécanique. Dans la mesure où elle ne se dévorera pas elle-même, et n'aboutira pas au total anéantissement de ceux qui se seront laissé entraîner dans son tourbillon, elle ne pourra engendrer que des situations dont le principe d'équilibre et la loi seront de son ordre : mécanique et technique.

Mais on le voit, c'est en même temps la communauté internationale tout entière qui change de caractère. Il n'existe plus alors entre les peuples que des oppositions ou des accords et des harmonies qui résultent d'un pur jeu de force, relevant de la pure technique. Il n'est plus question, par le fait même, que leurs relations soient réglées par les lois de la justice. L'équilibre qui se cherche de la sorte ne peut plus être un ordre de civilisation. Ce ne peut plus être qu'un ordre totalitaire. Car il y a entre le totalitarisme et la guerre totale une liaison organique. Les deux se tiennent et s'enchaînent : ils sont cause et effet l'un de l'autre.

Le dépassement de la guerre

Que devons-nous conclure ?

Devons-nous dire que, du seul fait des conditions qui sont devenues les siennes, la guerre ne peut être d'aucune façon justifiée par la morale ?

Il est certain qu'en raison des moyens qu'elle est inévitablement conduite à mettre en œuvre et qui lui sont devenus comme essentiels, la guerre n'est plus apte à accomplir au service de la justice et de la paix la fonc-

tion qui dans le passé pouvait la légitimer. Elle est incapable de servir le bien commun de la société internationale puisqu'elle entraîne la destruction du droit qui la fonde et qu'elle réduit les relations entre les peuples à un antagonisme de forces. Il n'est donc certainement plus permis d'en prendre l'initiative. Notons bien que ce n'est pas seulement la guerre d'agression qui est condamnée de la sorte, mais même toute guerre entreprise pour un motif qui l'eût certainement justifiée jadis quand elle s'accomplissait dans d'autres conditions.

Est-ce à dire cependant que lorsqu'elle vous est imposée vous soyez obligé de vous y dérober et de céder à la violence ?

Il est sûr qu'étant données les conséquences désastreuses d'une guerre à notre époque, toute composition capable de l'éviter, dès lors qu'il ne s'agit que d'intérêts limités n'engageant pas l'essentiel, vaut mieux que son déchaînement. Les préjudices et les désordres qui en seraient la conséquence, l'emporteraient de beaucoup sur ceux que l'on aurait voulu conjurer par elle.

Il en irait autrement s'il s'agissait d'une agression manifestement injustifiée, que rien ne serait capable de conjurer, dont il serait patent qu'elle met en péril grave, avec l'existence nationale elle-même, l'exercice des droits humains les plus fondamentaux. Il se peut fort bien que le droit de riposte joue dans ce cas et même que la morale nous oblige alors à résister par la force avec les moyens nécessaires pour rendre celle-ci efficace, sous peine de faire le jeu de la pire des injustices puisqu'elle mettrait en cause la possibilité d'une vie humaine digne de ce nom. Il est des cas, où le tout étant en cause, il vaut la peine d'y engager le tout[6]. Il faut bien voir

6. « Il est des biens de telle importance pour la communauté humaine que leur défense contre les agressions injustes est, sans aucun doute, pleinement justifiée » (Pie XII, Message de Noël, 1948).

d'ailleurs qu'une résistance de cette sorte n'est plus alors à proprement parler cette procédure internationale à laquelle était communément réservé le mot de guerre, pas plus que de résister à un brigand qui vous attaque au coin d'un bois n'est une opération de police. Il n'est question alors que d'une élémentaire légitime défense.

Mais il faut surtout conclure, et telle est l'exigence la plus fondamentale de la morale, qu'aujourd'hui tout doit être mis en œuvre pour éliminer cette monstruosité qu'est devenue la guerre. C'est l'avenir même de la civilisation et de l'humanité qui en dépend. Ainsi pense le pape Pie XII, qui dans son message de Noël de 1944, déclarait : « Si jamais une génération a dû entendre au fond de sa conscience le cri : guerre à la guerre, c'est certainement la présente. Elle est passée au travers d'un océan de larmes, comme peut-être n'en ont jamais connu les temps passés; elle en a vécu si intensément les indicibles atrocités, que le souvenir de tant d'horreurs devra rester imprégné dans sa mémoire et jusqu'au plus profond de son âme, comme l'image d'un enfer, dont quiconque conserve au cœur un sentiment d'humanité ne pourra jamais avoir de plus ardent désir que d'en fermer les portes pour toujours. »

Un système de relations internationales comportant la guerre comme un procédé reconnu de dirimer les conflits et de faire régner la justice ne peut plus trouver en lui-même le moyen de corriger les excès qui sont devenus ceux de la guerre totale. Il est vrai que l'on ne peut espérer supprimer la guerre qu'en la remplaçant par une autre institution capable d'assurer l'indispensable fonction du service du droit par la force dans les relations entre les peuples. Aussi, est-ce le problème d'une organisation internationale adaptée aux conditions présentes du monde qui est ici posé.

V. Ducattillon.

DE L'ÉMINENTE DIGNITÉ DES LAICS DANS L'ÉGLISE

On n'échappe pas à une théologie du laïcat. Tout fidèle laïc se fait de sa situation dans l'Église une inévitable idée, et plus sommaire qu'élaborée, plus naïve que subtile. Le problème, qui est à la fois de culture et de vie, est de passer de cette théologie improvisée à une théologie fondée en tradition, en raison, en spiritualité. Or une théologie du laïcat sera très difficile à équilibrer parce qu'elle se trouve aujourd'hui plus que jamais sollicitée par des tendances qui tantôt minimisent et tantôt majorent le rôle du laïcat dans l'Église. Signe entre bien d'autres de la crise actuelle de la pensée ecclésiale, et qui voue la nécessaire recherche au labeur et à la douleur, prix dont il faut toujours payer l'approfondissement et le renouveau.

Selon une première approximation les laïcs paraissent être dans l'Église comme les malades dans un hôpital ou les élèves dans une école. Le peuple laïc, en effet, est malade spirituellement, car le monde dans lequel il vit lui est une immanquable occasion de péché; le peuple laïc a donc besoin d'être admis, pour être soigné et guéri, instruit et illuminé, dans cet hôpital-école qu'est l'Église. Là sont les clercs qui ont autorité, compétence

et pouvoirs, c'est-à-dire ces médecins, ces infirmiers, ces instituteurs qui disposent des moyens efficaces de grâce pour changer la maladie en santé et l'ignorance en science. Et encore cette œuvre de bienfaisance surnaturelle n'est-elle jamais complètement achevée, car le laïc est toujours immergé dans le siècle qui contamine et enténèbre; tout au plus peut-il, s'il reçoit docilement sacrements et enseignements, être mis en état de convalescence et d'adolescence sans qu'il puisse complètement guérir ni complètement mûrir. Tant que durera son pèlerinage en ce monde, le laïc aura besoin de l'Église, et la fréquentera comme on entre à l'hôpital et comme on va à l'école.

S'il est vrai que l'usage des concepts aristotéliciens donne une sécurité rationnelle à la pensée religieuse, il sera aisé de hausser ces images familières de l'hôpital et de l'école au niveau de la raison : le peuple laïc, de soi matière indéterminée ou virtualité incertaine, prend forme religieuse et passe spirituellement à l'acte sous la motion supérieure des autorités ecclésiastiques qui seraient comme les moteurs immobiles de cet univers ainsi puissamment structuré et fortement hiérarchisé.

Une semblable théologie du laïcat — s'il est permis de compromettre le beau mot de théologie parmi des métaphores triviales et une scolastique sous-élémentaire — peut s'accommoder dans la conscience du laïc des philosophies politiques les plus contradictoires : tantôt le laïc penchera à droite et il admirera, dans cette Société sacrée où le peuple est lié par une obéissance qui est en même temps dévotion, une image exemplaire de l'ordre humain universel qui doit soumettre le fils au père, la femme à l'homme, le sujet au souverain; tantôt le laïc penchera à gauche, se montrera soucieux de la liberté de son engagement temporel, se maintiendra en

état d'insurrection contre toutes les sortes d'ingérence cléricale, mais il se déclarera aveuglément soumis à l'Église hiérarchique dans l'ordre des choses purement spirituelles. Ce séparatisme est assez commun : indépendance complète d'un côté, radicale dépendance de l'autre. Ainsi un laïc de droite et un laïc de gauche pourront professer cette même théologie d'un laïcat tout entier passif et subordonné et qui ne va pas sans complexes d'infériorité et fausse humilité, parfois entretenus consciemment ou inconsciemment par les nombreux clercs dont la tendance est de se confondre avec la part active et animatrice de l'Église.

Il arrive aussi que, soit turbulence, soit exigence, le laïc ne se satisfasse pas de la théologie du laïcat que l'on vient de décrire. Il revendique dans l'Église une dignité plus éminente; il ne lui suffit pas que le malade soit la raison d'être de l'hôpital ou que l'élève donne son sens à l'école. Il réclame autonomie et initiative dans l'ordre religieux lui-même. Ici encore un sentiment vif et obscur s'exprimera dans des images qui emprunteront moins à des structures sociales établies ou techniquement stables et davantage au dynamisme de l'art et de la vie. L'Église est un corps en croissance, un édifice en construction. Pas d'autre souffle animateur, pas d'autre pensée architecturale que le souffle et la pensée qui viennent de l'Esprit-Saint par le Christ. Entre les clercs et les laïcs les différences de fonction sont évidentes mais elles n'entraînent pas d'infériorité religieuse des uns par rapport aux autres. Dans la recherche spirituelle, le malade et l'élève devant le médecin et le maître c'est aussi bien le clerc devant le laïc que le laïc devant le clerc. Ainsi s'opèrent les échanges vitaux au dedans d'un organisme en développement.

Si le laïcat a été si longtemps tenu en tutelle, s'il a

été considéré comme un troupeau qu'il fallait d'abord séparer du monde et gouverner ensuite autoritairement, c'est par une assimilation fâcheuse de l'Église à des sociétés de type conservateur et hiérarchique, mais aussi par indifférence méprisante à l'égard des choses du monde et de l'histoire. Si bien que, par une contradiction curieuse, il arrivait à l'Église de penser temporellement les choses spirituelles en pratiquant un césarisme du pouvoir religieux et, en même temps, de laisser planer un soupçon de malédiction sur tout le temporel en paraissant confondre l'univers profane et le monde du péché.

On essaiera ici de transformer le réquisitoire en doctrine. L'Église se méconnaissait elle-même en ne reconnaissant pas au laïcat chrétien ses véritables dimensions. La mission d'un laïcat chrétien devenu majeur pourrait être alors de provoquer l'avènement d'une ecclésiologie neuve peut-être dans ses formules, mais capable de dévoiler que le substantiel de l'Église est, jusqu'ici, resté trop implicite. Tout vivant a à devenir ce qu'il est et l'Église est un grand vivant. Les laïcs pleinement intégrés à l'Église la feraient utilement se souvenir que son rôle n'est pas d'ôter un à un les hommes du monde, mais de sauver et l'humanité et le monde. Au terme théologie du laïcat et théologie de l'Église finiraient par se confondre, puisque, après tout, monde sauvé, humanité rachetée et Église triomphante ne se distinguent plus.

Cette poussée d'un laïcat enfin majeur réformant du dedans l'Église et l'ouvrant aux grandes espérances humaines cherchera à se penser elle-même en faisant appel au secours des philosophies modernes, mais sans pouvoir échapper à leurs contradictions réciproques. Parfois on se réclamera de cette autonomie de l'être

pensant, de ces valeurs de liberté personnelle dont la découverte serait le meilleur de la civilisation moderne. Plus fréquemment on usera d'un style plus vitaliste et plus communautaire; on se fera bergsonien pour opposer les structures toutes faites et inessentielles de l'Église à l'élan créateur d'une communauté vivante qui est sa plus pure et sa divine essence; partout dans l'histoire de l'évolution biologique et humaine la vie est cause et la structure effet; et il arrive que l'effet se retourne contre la cause, et la vie arrêtée contre la vie en marche, c'est alors la cléricature qui est immobile et le laïcat en mouvement; mais puisque l'Église ne cesse d'être inspirée par l'Esprit-Saint, ce qui est la définition d'une infaillibilité qui vaut pour la communauté totale, la retombée de l'élan ne peut avoir raison contre le jaillissement toujours renouvelé de la source. Parfois enfin pour mieux faire se rejoindre l'inquiétude humaine et l'espérance religieuse, on ne craindra pas d'utiliser un vocabulaire d'origine marxiste. Le laïcat n'a-t-il pas été longtemps dans l'Église semblable à un prolétariat campé plutôt qu'intégré, qui ne pouvait participer à la culture et à la vie religieuse que par la médiation d'une classe sacerdotale et qui se trouvait par conséquent dans un intolérable état d'aliénation. Et ce que le laïcat enfin émancipé a à apprendre à l'Église tout entière, n'est-ce pas cette valeur du travail humain et ce sens de l'histoire qu'il importe de consacrer religieusement par un offertoire dont seule serait capable une Église totale et vivante.

Telles sont les deux théologies du laïcat ou mieux les deux ecclésiologies qui menacent de s'affronter plus ou moins obscurément dans la conscience catholique contemporaine. L'une, la première, était statique, autoritaire, marquée de jansénisme et de pessimisme quant

aux possibilités naturelles de l'homme et à l'avenir de son aventure temporelle, déterminée et précise peut-être parce que le ressentiment et la négation ont des contours plus nets que l'élan et la générosité. Dans l'autre théologie, il y a véhémence et impatience, mais aussi angoisse sincère du salut du monde et de la plus profonde vocation de l'Église, confusion et mélange des ordres les plus clairement distincts, mais aussi extrême richesse intuitive et bouillonnement d'effervescence créatrice. Aucune de ces deux théologies ne coïncide avec l'ecclésiologie que demandent et la complexe et vraie nature de l'Église et les besoins les plus urgents de notre temps. Le dilemme n'est pas un vrai dilemme et il n'est ni de le trancher par un choix qui serait partial et mutilerait nécessairement quelque réalité sacrée, ni de le dénouer par le mol éclectisme de concessions réciproques en vue d'un confortable juste milieu. C'est le mauvais dilemme qu'il faut dépasser et le stérile affrontement qu'il faut dissoudre. Cette tâche est l'une des plus difficiles qui puissent se proposer à la pensée religieuse contemporaine.

Elle n'est cependant pas impossible puisqu'elle a été assumée et poussée assez loin par le P. Congar [1]. Après ses *Jalons pour une théologie du laïcat* il sera impossible à un esprit exigeant de se contenter des images simplistes et des schémas passablement courts qui viennent d'être décrits. Malgré une œuvre déjà monumentale, le P. Congar n'a pas encore écrit son Traité de l'Église. Cette théologie du laïcat en est cependant une approxi-

1. *Jalons pour une théologie du laïcat,* par Yves-M. Congar, des Frères Prêcheurs, 683 pp., Éd. du Cerf, Latour-Maubourg, Paris, 1953.

mation assez prochaine. Le P. Congar, la modestie délibérée de son titre le montre déjà, a le génie du scrupule. Il est le contraire d'un essayiste et il n'avance rien qu'il n'ait interrogé la tradition tout entière, des Pères de l'Orient et de l'Occident, et des Docteurs scolastiques aux Encycliques des papes contemporains et aux expériences les plus valables de l'apostolat et de la spiritualité modernes. Chacun de ses livres, et celui-ci comme les autres, en devient à lui seul la plus précieuse des bibliothèques.

Le P. Congar a en outre le souci de la synthèse. Le danger qui menace la théologie, c'est, comme il le dit, « l'unilatéralisme », la partialité qui majore indûment une vérité, et lui ménage toute la place, aux dépens d'une autre vérité en apparence contraire, en réalité complémentaire. Et dans cette méthode : comprendre chaque partie par un recours au Tout, il y a aussi une doctrine ecclésiologique, car l'Église est la seule totalité capable de délivrer sans opprimer.

Prétendre proposer un raccourci d'un travail considérable, ce serait pécher à la fois contre l'esprit de scrupule et l'esprit de synthèse. On pécherait nécessairement par omission dans une matière où, le P. Congar le démontre surabondamment, cette sorte de péché est impardonnable. On se contentera de faire voir, avec l'aide de l'auteur, comment la mise en question de faux dilemmes trop humains est indispensable au progrès de la docrine sacrée. Et puisqu'il s'agit ici d'un commentaire laïque à une théologie du laïcat on essaiera à la fin de montrer que, des solutions proposées par le P. Congar surgissent, sur un ou deux points importants, de nouvelles interrogations qui restent en suspens et appellent peut-être un nouveau progrès théologique.

L'idée réconciliatrice est simple dans sa profondeur : le laïc n'est pas seulement dans l'Église, il est d'Église, et s'il n'est pas toute l'Église il participe à tout le mystère de l'Église.

Cette première vérité dit déjà tout en une seule intuition, mais il faudrait une longue patience pour développer l'ecclésiologie qu'elle implique. On s'en tiendra, comme on vient de le dire, à l'exigence de méthode. Partout le P. Congar substitue la philosophie du *et* à la philosophie du *ou*. L'Église n'est pas structure ou vie, institution ou communauté, hiérarchie ou fraternité, mais structure et vie, institution et communauté, hiérarchie et fraternité; le dilemme naissant est aussitôt dépassé en synthèse. Non pas que chacun de ces deux aspects représente une moitié de vérité qui aurait besoin pour être équilibrée du complément d'une autre demi-vérité. Cette dialectique de l'insuffisance serait une insuffisance de pensée. En réalité, chaque aspect est *pars totalis*, partiel, séparé de l'autre, suivant une analyse psychologique, historique, sociologique, mais total suivant l'intuition théologique, à la fois un aspect de l'Église et toute l'Église. C'est bien l'Église tout entière qui existe avant les fidèles, dès le premier collège apostolique, avec les pouvoirs de consécration, de pardon, de prédication qui lui sont donnés d'en haut par le Christ. C'est l'Église tout entière qui est communauté des fidèles, constituée par eux en un corps vivant qui est le Corps même du Christ. L'Église comme institution est toute l'Église. L'Église comme communauté est toute l'Église. L'Église comme communauté et l'Église comme institution sont une seule et même Église.

D'une ecclésiologie intégrale, suit aussitôt une exacte théologie du laïcat : le laïc n'a pas à refaire à la mode

démocratique une Église qui existe avant lui, mais puisque l'Église se fait aussi par la vertu de ses membres, la communauté fraternelle des fidèles, clercs, moines et laïcs, est aussi toute l'Église. Le laïcat n'est pas un Tiers-État ou un prolétariat qui, parvenu à sa majorité, demanderait à être tout alors qu'il n'était rien. Le P. Congar récuse avec vigueur cette imagerie politique. Pour découvrir son éminente dignité, le laïcat n'a pas à accomplir une œuvre révolutionnaire; il lui suffit seulement de prendre conscience de ce qu'il est et de ce qu'est l'Église. Mais il est vrai que certaines prises de conscience sont les plus révolutionnaires des révolutions.

Dès que les laïcs sauront mieux, et d'une connaissance de cœur, ce qu'est leur Église, ils s'apercevront qu'il n'est pas une fonction de l'Église à laquelle ils ne puissent participer, et sans confusion ni usurpation. Parce que le Christ est prêtre, roi et prophète, l'Église, « Jésus-Christ répandu et communiqué », exerce les fonctions sacerdotale, prophétique et royale. A travers ces beaux cadres traditionnels, dont le P. Congar use avec autant de maîtrise que de respect, va s'ordonner toute une théologie du laïcat — d'un laïcat pleinement intégré à toutes les fonctions de l'Église.

Par l'Église, le laïc chrétien est prêtre. Déjà tout homme est prêtre d'un sacerdoce naturel; par son esprit connaissant, par ses mains laborieuses, il est prêtre d'une création qu'il ne cesse de défaire et de refaire, de sacrifier et d'offrir. Mais surtout le laïc chrétien est prêtre dans la mesure où il communie par une grâce ecclésiale à l'unique et universel sacerdoce du Christ. Le sacerdoce des fidèles a bien un aspect spirituel, fait d'analogies morales avec le sacerdoce des ministres; mais il prend en outre par le baptême et sans doute par la confirmation, un caractère véritablement sacramentel.

Le sacerdoce des fidèles ne saurait donc se réduire à un sacerdoce intérieur, qui ne serait qu'un nom émouvant ajouté à la vocation religieuse de tout homme, et dans lequel la théologie protestante est tentée de voir l'esprit et la vérité du sacerdoce. Le sacerdoce des fidèles n'est pas non plus une sorte de reflet lointain et incertain du sacerdoce des ministres. Il a son originalité et sa structure propre, comme sa théologie particulière. La spiritualité du laïcat peut ainsi s'enraciner dans la plus substantielle des doctrines.

La fonction prophétique est une fonction de témoignage rendu à la vérité, de dépôt et de développement du dogme, d'enseignement, de jugement inspiré par la foi sur les événements et le train du monde. Ici encore la méthode du P. Congar est de distinguer pour unir; l'analyse est mise au service de la synthèse : il y a un magistère de l'autorité, qui est une sorte de surintendance suprême de la foi et d'où se tire la distinction légitime d'une Église enseignante et d'une Église enseignée; mais il ne s'ensuit pas que le commun des fidèles ne soit qu'une Église passivement enseignée n'ayant d'autre rôle que celui de recevoir les biens de l'esprit par le magistère de l'Église activement enseignante, comme si les laïcs ne disposaient que d'un intellect passif qui aurait besoin, pour passer à l'acte de la motion supérieure, d'un intellect actif, dont les clercs posséderaient le monopole. C'est toute l'Église qui a vocation prophétique; dans les premiers temps du christianisme la foi vive des fidèles a eu une action déterminante dans la formulation des dogmes fondamentaux, et la vie de l'Église suppose de la part des laïcs obéissance aimante à l'impulsion du collège apostolique dont l'unité est symbolisée, récapitulée et rendue effective dans la personne du Souverain Pontife, mais elle exige aussi que la

hiérarchie ne cesse pas d'être attentive au sentiment commun des fidèles.

Les nécessités de la structure mettent des différences entre les pouvoirs et les fonctions; quelques-uns seulement parlent avec autorité; mais la vie de la foi est une autre nécessité, divine elle aussi, qui est commune à tous et qui fait une profonde égalité dans la condition de tous fraternellement croyants devant Dieu. L'Église tout entière a rejeté cet aristocratisme ésotérique qui ferait des clercs ceux qui savent de sagesse intuitive alors que la croyance, obscure de soi, serait la part des multitudes laïques. Nul n'est dispensé de la vertu théologale de foi, fût-il pape ou docteur. Il n'est même pas sûr que la sainteté ou les grâces préternaturelles abolissent, même fugitivement et partiellement, l'obligation de passer par la foi pour atteindre le divin. Si bien que la foi la plus riche en dons de l'Esprit, la plus animée du feu de la charité reste encore la foi. Aussi est-ce à partir de la foi que l'infaillibilité prend son admirable signification religieuse et qu'on peut mettre à part deux infaillibilités, une infaillibilité des pasteurs qui ont autorité pour affermir dans la foi le reste du troupeau et une infaillibilité de la communauté croyante tout entière; les deux se peuvent distinguer avec assurance, mais elles ne font qu'une seule et même infaillibilité : celle de l'Esprit-Saint qui ne cesse d'assister l'Église totale.

Enfin l'Église a une fonction royale, parce qu'elle domine souverainement toutes les réalités profanes et temporelles, prenant conseil d'abord de l'Esprit dans son action, et le laïc qui pratique les théologales et les cardinales participe à cette surnaturelle royauté, qui détache pour élever. Par cette fonction royale on entend aussi et plus communément cette autonomie de gouvernement et d'administration par laquelle l'Église se veut

société parfaite dans le monde et dans l'histoire. C'est ici que se manifeste la part prépondérante des clercs et que se rejoignent jusqu'à s'identifier sociologiquement l'ecclésial et l'ecclésiastique. « Le gouvernement des curés », comme disent les bonnes gens, est cléricalisme insupportable s'il s'agit du gouvernement des choses profanes et temporelles; mais le gouvernement des curés est de droit et raisonnable s'il s'exerce à l'intérieur de l'Église. Et l'histoire montre assez que le pouvoir des laïques dans l'Église signifie souvent l'Église serve défigurée, liée. Il reste cependant que le pouvoir hiérarchique, s'il est despotique, entreprend abusivement sur la vie de l'Église. L'histoire peut sembler se confondre parfois avec l'histoire des abus, mais c'est lorsqu'elle a rompu avec la plus ancienne tradition. Aux temps d'authentiques chrétientés et plus particulièrement dans les époques de persécution et de traverses, la hiérarchie ne cesse d'être assistée par les élites du laïcat chrétien, qui l'aident souvent à trouver une juste mesure d'opportunisme et d'intransigeance dans les rapports du pouvoir civil, mais aussi qui n'est pas incapable de l'informer et de l'éclairer même dans des questions de discipline ecclésiastique, qu'il s'agisse aux temps des premiers martyrs de la réintégration des « lapsi » ou aujourd'hui des embarras créés par la situation exposée des prêtres-ouvriers. Dans de tels problèmes le sentiment des laïcs ne peut être ignoré ni traité avec légèreté. C'est dans l'Église que le consentement, la compréhension, le conseil des gouvernés ont été sollicités le plus systématiquement dans l'histoire des sociétés humaines — quelle que soit la longueur d'un certain nombre de parenthèses qu'on peut juger accidentelles.

Si bien qu'en fait la démocratie a été passablement pratiquée dans les mœurs publiques de l'Église avant

d'être plus tard transposée dans un ordre plus purement politique : « Qu'on n'impose pas un évêque au peuple contre la volonté de celui-ci[2]. » Cette recommandation de Célestin Ier a été invoquée dans maints conciles comme une maxime élémentaire de gouvernement ecclésiastique. Et le principe de saint Léon : « Celui qui est destiné à commander à tous doit être choisi par tous[3] », aurait aujourd'hui en maints domaines une singulière valeur révolutionnaire. Aussi l'usage qu'on en fait reste-t-il généralement assez modéré. Et il reste que ce principe, bonne définition d'une démocratie intégrale, a été pensé et formulé dans un climat d'Église.

L'importance que prend aujourd'hui dans l'Église l'Action catholique manifeste l'urgence d'une théologie du laïcat, car il ne semble pas que l'Action catholique soit arrivée à une suffisante prise de conscience d'elle-même. Beaucoup reste à faire ici dans l'ordre de l'action comme dans l'ordre de la pensée, et le P. Congar à fort à faire pour mettre en forme et en ordre une expérience qui se dégage mal d'hésitations et d'incertitudes trop visibles. Tantôt on assiste à une sorte de majoration de l'Action catholique qui semble revendiquer un monopole de l'apostolat et assurerait alors comme la relève du clergé. Tantôt on voit minimiser le rôle de l'Action catholique qui devient simplement l'instrument et, comme on l'a écrit, la *longa manus* de la hiérarchie. Aucune de ces conceptions n'est valable; qu'on oscille souvent de l'une à l'autre, cet embarras montre bien que l'Action catholique n'a pas encore trouvé son vrai

2. « Nullus invitis detur episcopus. »

3. « Qui praefecturus est omnibus ab omnibus eligatur. » Tous ces textes et d'autres encore de même sens se trouvent rassemblés p. 331 du livre du P. Congar.

statut et qu'il manque à la théologie du laïcat de s'être incarnée dans des institutions concrètes vraiment satisfaisantes.

Le raccourci qu'on vient de lire est loin d'être un résumé objectif du livre du P. Congar, parce qu'un résumé d'un travail aussi dense et aussi riche est impossible et parce qu'on a été incapable de redire sans constamment interpréter, avant même d'en arriver, comme c'est maintenant le lieu, au bref chapitre des interrogations et des inquiétudes.

Le propos du P. Congar montre admirablement les dangers d'une fausse clarté analytique lorsqu'il s'agit de rendre compte des choses d'Église. Tenir ensemble des aspects différents et contrastés est en effet la seule méthode valable. Les contrariétés du christianisme ne sont pas des contradictions, puisqu'il y a une Église vivante. Mais la manière dont se réalise l'accord, par exemple, de la structure et de la vie, de la hiérarchie et de la communauté, de l'autorité en haut et des libertés en bas peut-elle donner lieu à des formulations théologiques satisfaisantes ? A chaque moment de l'histoire de l'Église on constate des tensions entre ces aspects différents et il arrive que l'exaspération du conflit soit souvent plus féconde que les compromis faussement apaisants et surtout que l'hibernation de la pensée et la mise en sommeil des problèmes. L'équilibre ne se rétablira qu'à la longue. Bien souvent la synthèse n'est pas vue dans la clarté par ceux qui vivent laborieusement et douloureusement la tension dans le présent, et il est bien plutôt objet d'espérance et de foi. Une conciliation prématurée toute théorique et intellectuelle est bien souvent une synthèse trompeuse. La question est de méthodologie théologique : la réalité de la synthèse

peut-elle être démontrée ou doit-elle seulement être suggérée ? La théologie peut-elle user de souplesse sans perdre sa rigueur et être en état d'attente sans compromettre sa certitude ?

Peut-être le P. Congar use-t-il à la fois des deux méthodes théologiques, l'on dirait, pour user du langage pascalien, que l'une est géométrique parce qu'elle essaie de définir des essences, de déterminer des fonctions, tandis que l'autre, toute de finesse, montre plus qu'elle ne démontre et envisage des missions et des vocations mêlées les unes les autres et se supposant réciproquement. Equilibrer des essences qui ont été définies de telle sorte qu'elles soient complémentaires, c'est intellectualisme théologique, qui offre des commodités excessives parce qu'au fond c'est la solution posée d'abord qui a mis le problème en formules. Si chaque aspect est en quelque sorte le tout et représente une exigence absolue, un compromis entre des essences trop bien déterminées ne suffira pas à constituer une solution qui, si elle est rationnellement satisfaisante, sera la plus médiocre. Une théologie souple est peut-être plus en accord avec la foi vivante qu'une théologie raide. Pourquoi n'y aurait-il pas quelque chose de prophétique dans la théologie ? Et, de fait, les meilleurs morceaux du P. Congar ont véritablement ce caractère prophétique — au sens d'élan spirituel et inspiré, de pressentiment, d'exigence, et ce ne sont pas les moins théologiques.

Par contre, on peut se demander si les positions préliminaires du P. Congar et ses conclusions ne sont pas trop tributaires d'une théologie intellectualiste. Le laïc est-il susceptible d'une définition qui serait antithétique et complémentaire de celle du clerc ? Le P. Congar, par souci de clarté, répond affirmativement et détermine, si l'on peut dire, l'essence du laïc. Le laïc est celui, expli-

que-t-il, pour qui l'ordre de la nature, l'univers, l'histoire ont une réalité positive, celui qui assume d'abord ses responsabilités temporelles parce que, pour lui, les causes secondes existent. Le clerc, au contraire, témoigne pour une référence immédiate à Dieu et sa condition de renoncement et de détachement est orientée d'un coup et totalement à la Cause première. Cette distinction d'essences commande nécessairement et comme d'en haut une théologie du laïcat. Le laïc ne peut pas, sans renier son être même, ne pas croire à la consistance et à la cohérence de la nature. Sa fonction dans l'Église suivra son essence : par le laïcat chrétien c'est tout le créé qui, dans ce qu'il a de valable, sera intégré au Corps mystique. Le laïcat fait la preuve que la création est bonne et qu'elle n'est pas abolie par la grâce, cependant que le clerc maintient le primat absolu de la Transcendance divine. La spiritualité du laïcat sera une sorte de détachement en traversée. Le clerc contourne, si l'on peut dire, le monde pour atteindre directement Dieu; le laïc va à Dieu à travers le monde. Deux styles différents de vie intérieure en même temps que deux vérités qui s'équilibrent théologiquement dans l'abstrait de la doctrine et concrètement par le caractère complémentaire de deux vocations.

La construction est d'une rare intelligence. Et c'est justement cette belle harmonie qui est mal convaincante parce qu'elle a quelque chose à la fois de rationnel et d'esthétique. La condition humaine n'est-elle pas d'assumer à la fois nature et surnature, temporel et éternel? Moines et clercs appartiennent à des institutions ecclésiales qui sont dans le monde et sont soumises aux rythmes de l'histoire. Les consacrés ne sont pas des séparés, et il est significatif que le P. Congar trouve un esprit laïque à deux des plus illustres parmi ses frères

en saint Dominique, saint Thomas d'Aquin et le Père Lacordaire; c'est donc bien la preuve que la vérité pour laquelle le laïc a reçu mission de témoigner est accessible aussi à quelques clercs privilégiés qui n'en sont pas moins clercs pour avoir admirablement compris l'un la positivité de la nature et l'autre la liberté de l'esprit. La vérité intégrale est lourde à porter — mais est-ce une raison pour la partager en deux moitiés, l'une réservée au clerc, l'autre au laïc? Les essences ne seraient vraiment distinctes que si chacun, clerc ou laïc, cédait à une tentation d'exclusivisme. Le clerc du P. Congar est, si l'on peut dire, platonicien, le laïc est aristotélicien; le monde n'existe pas assez pour ce clerc et il existe trop pour ce laïc. On craint de voir se profiler à l'horizon une doctrine de la double vérité — s'il est permis d'user du reproche que les derniers augustiniens adressaient aux premiers thomistes, parce qu'ils se refusaient, et peut-être à bon droit, à donner une valeur pleinement existentielle à des distinctions seulement intellectuelles.

Les définitions du clerc et du laïc valent donc comme approximations, mais il faut bien, s'il n'y a de chrétien véritable, total, que clerc et laïc participent à la même vocation profonde, que le clerc soit un peu laïc et le laïc un peu clerc, par delà les différences légitimes de pouvoirs et de fonctions.

On a quelque scrupule à proposer ce peu de résistance. On craint en l'exprimant, de sacrifier une exigence intellectuelle légitime à un impératif de vie. Peut-être est-ce le P. Congar qui a raison de maintenir à la fois les deux aspects, même s'il paraît parfois seulement les juxtaposer. A travers ce chétif commentaire, on a seulement cherché à exprimer la gratitude d'un laïc pour une grande œuvre si attentive à mettre en lumière l'émi-

nente dignité du laïcat dans l'Église, et à magnifier du même coup cette Église qui est pour nous tous, clercs ou laïcs, un milieu à la fois d'intelligence et de vie. Nous serions tentés parfois de douter qu'intelligence et vie puissent ne pas se contredire si nous ne les voyions si mystérieusement réconciliées à travers la réalité de l'Église — si bien que notre acte de foi dans l'Église est de surcroît un acte de confiance optimiste dans la synthèse finale de toutes les valeurs.

ÉTIENNE BORNE.

NOTRE DOUBLE VOCATION : L'EUROPE ET L'AFRIQUE

I

« Le monde bouge, le monde change, et le mien peut-être plus rapidement peut-être que tout autre, et si bien qu'il semble que nous cessons d'être ce que nous étions, qu'au vrai, nous ne sommes plus ce que nous étions[1]. »

Ces paroles de l'*Enfant noir*, le beau livre que Camara Laye nous apporte de sa Guinée natale, prennent tout leur sens quand il s'agit de confronter les projets de communauté européenne avec l'Union Française et ses réalités.

Nous sommes dans une Europe qui change et qui cherche à se former en Communauté, avec la France, l'Allemagne occidentale, l'Italie et les trois États du Bénélux : Belgique, Néerland et Luxembourg. Déjà une Communauté est fondée sur le plan économique, la Communauté du charbon et de l'acier, qui date d'un an. Les U.S.A. et l'Angleterre — cette Angleterre qui n'entre pas dans la Communauté des mines et des hauts fourneaux — nous pressent de créer une autre Com-

1. *L'Enfant noir*, par Camara Laye, chez Plon, octobre 1953.

munauté, sur le plan militaire, la Communauté européenne de défense[2]. Enfin, une assemblée dite *ad hoc*, l'assemblée de Strasbourg où sont représentés les parlementaires des six nations du Pool charbon-acier, met au point une constitution de communauté politique qui comportera, pour les six nations de l'Europe occidentale, des organes législatifs et une autorité supranationale. L'industrie lourde, l'armée, le droit constitutionnel sont ainsi les agents d'une nouvelle Europe dont la naissance est redoutée par les uns comme une menace pour la France et pour la paix et espérée par les autres comme une chance — la seule chance — et pour la France et pour la paix.

Mais nous sommes aussi, nous Français, dans une Union Française, dans une autre communauté, sinon supra-nationale du moins supra-métropolitaine, qui existe en droit comme en fait et qui cherche à se solidifier depuis les sept ans qu'elle est construite sur une tradition plus ancienne qu'il n'y paraît communément.

« Il semble, dit l'Enfant noir, que nous cessons d'être ce que nous étions. » L'Union Française cessera-t-elle d'être ou sera-t-elle gravement altérée dans son esprit, si la France entre dans la Communauté européenne qui se prépare ? Union Française et Communauté européenne sont-elles deux entités antinomiques ? Et dans ce cas, laquelle sacrifier ? Ou bien, au contraire, peuvent-elles se concilier, s'articuler entre elles et se fortifier mutuellement ?

Voilà le problème posé, en termes d'options qui sont sans doute trop schématiques et trop absolues. Mais pour la première fois depuis la Libération, il y a là une question qui réveille l'instinct national. L'opinion publi-

2. Où l'Angleterre ne veut pas davantage entrer.

que sort de son apathie apparente et de son scepticisme conventionnel. On sent — et certains hommes politiques, comme François Mitterrand[3], suscitent un puissant courant d'idées à ce sujet — que la France est soumise à une sorte de choix à quoi elle ne se reconnaît peut-être pas prête et dans quoi elle risque de compromettre sa double vocation historique : la vocation européenne et la vocation d'outre-mer.

Et pourtant, Communauté européenne et Union Française sont respectivement deux œuvres de synthèse qui tentent le génie national.

Allons-nous laisser passer l'heure de réussir ces deux synthèses en les accordant ?

II

Rappelons d'abord les notions de droit et de fait sur l'Union Française. Elles devraient être popularisées et ne plus prêter à confusion.

L'autre mois, dans *Témoignage chrétien,* un ami agacé s'écriait : « L'Union Française ? On demande un croquis! »

Ce n'est pas si compliqué. La Constitution d'octobre 1946 établit clairement une définition qui repose sur une distinction essentielle : L'Union Française est formée par la République française et par les États-Associés.

Il n'y a pas, comme on le croit souvent, la République d'un côté et l'Union Française de l'autre (cette Union Française ne serait que le nouveau nom pour désigner les anciennes colonies). La République est à l'intérieur

3. *Aux Frontières de l'Union Française,* par François Mitterrand.

de l'Union Française, avec des États très différents de la République : les États-Associés.

Et la République n'est plus circonscrite à la métropole. Elle comprend l'Algérie, les départements d'outre-mer (Antilles, Guyane, Réunion), les territoires d'outre-mer (Afrique noire, Madagascar et Comores, Djibouti, villes de l'Inde, établissements d'Océanie, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon) — tous ces pays au même titre que la France métropolitaine.

La République est *dans* l'Union Française. Les territoires d'outre-mer sont *dans* la République.

Les choses se compliquent, en effet, à propos de la Tunisie et du Maroc, qui ne sont ni des États-Associés, ni des éléments constitutifs de la République, mais qui ont gardé leur ancien régime de protectorat.

Par rapport à la question qui nous intéresse, écartons le cas particulier de la Tunisie et du Maroc et considérons l'Union Française au sens constitutionnel du mot : États-Associés et République française agrandie à tout un ensemble d'outre-mer.

Quels sont les États-Associés ? Le Viet-Nam, le Cambodge, le Laos. Situés dans la péninsule indochinoise, dans l'Asie du Sud-Est, ils sont géographiquement loin de l'orbite européenne.

La guerre les ravage. Guerre civile et guerre internationale masquée, guerre de notre temps!

Que cette guerre ait de lourdes conséquences sur la République française, sur les armées de la République, sur les finances de la République, et sur la politique intérieure et extérieure de la République, cela est hors de doute.

Mais les États-Associés d'Asie, en tant que tels, en tant que membres de l'Union Française, ne sont pas aussi directement intéressés que la République aux pro-

jets de la Communauté européenne, quelle que puisse être l'interdépendance qui existe aujourd'hui entre toutes les parties du monde, et à plus forte raison, entre tous les participants d'une même « Union ».

Si la République était libérée de la guerre en Indochine, elle serait évidemment mieux en mesure d'agir en Europe, de moderniser son industrie dans le Pool charbon-acier et de contribuer à une Communauté européenne de défense. Aucun sophisme ne prévaudra contre cette constatation de simple bon sens. Mais en paix comme en guerre, les États-Associés ne se trouvent pas statutairement indivisibles de la République dans l'affaire de la Communauté européenne.

Tout autre est la position des départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer.

Ceux-là ont beau être plus ou moins loin de la France métropolitaine et de l'Europe. Ils existent organiquement *dans* la République, et la France métropolitaine ne peut rien faire en Europe qui ne les entraîne entièrement.

Si la France métropolitaine les excepte de la Communauté européenne, elle leur donne l'exemple d'une sécession, après leur avoir affirmé qu'ils formaient avec elle la République une et indivisible. Elle risque ou bien de les rejeter dans un statut discriminatoire dont elle les avait tirés, ou bien de les précipiter vers un séparatisme dont elle ne pourrait contrebalancer l'attraction. Par exemple, séparatisme africain, axé sur la Gold Coast et la Nigeria.

Si la France métropolitaine entend au contraire rester fidèle à la République agrandie qu'elle a constituée avec les territoires d'outre-mer, et ne pas se murer avec eux dans un isolement qui n'aurait rien de splendide et qui ne serait même pas viable, qu'elle pose alors à la future

Communauté européenne une série de questions politiques, économiques et sociales.

Questions qui peuvent être exhaustives, bénéfiques, aussi bien pour ces pays et ces hommes d'outre-mer que pour ces pays et ces hommes européens.

Mais questions qu'il faut étudier, et sur lesquelles on n'improvise pas.

III

L'amour de l'Afrique et de ses espaces comme de ses groupements humains, ne m'égare pas quand j'affirme que la République agrandie à l'outre-mer est africaine principalement.

Je ne renie pas la Nouvelle-Calédonie, les établissements d'Océanie, les villes de l'Inde, ni les Antilles, la Guyane et la Réunion, je ne néglige pas Saint Pierre-et-Miquelon. Mais la République a quatre-vingt-deux millions d'habitants, dont quarante-deux en France métropolitaine et plus de trente-huit millions en Afrique, y compris Madagascar, ce bastion qui flanque le continent noir dans l'océan Indien.

En Afrique, d'Alger à Brazzaville, de Mers-el-Kébir à Diégo-Suarez, s'étendent les espaces stratégiques, nécessaires à la défense nationale — et utiles aussi à une Communauté européenne de défense. Espaces stratégiques qui peuvent être assortis de combinats industriels, également précieux à la défense nationale — et aussi à une Communauté européenne de défense.

Il faut prendre la République française telle qu'elle est, avec ses prolongements africains, *peuplés de citoyens français*.

Car depuis la loi du 7 mars 1946 et la Constitution

d'octobre 1946, tous ces ressortissants des départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer sont citoyens français, quelle que soit leur race et leur couleur.

Innovation fondamentale, ils sont citoyens français *sans renoncer à leur statut personnel civil.* Musulmans et animistes sont citoyens français tout en gardant leur statut coutumier.

Dans notre ancien système colonial, à l'exception des établissements de l'Inde et de quatre communes du Sénégal, tout indigène qui voulait accéder à la citoyenneté française devait commencer par se placer sous l'empire du Code français. Ni la race, ni le sol, ni le sang n'interdisaient à un Noir d'être un Français pourvu des droits politiques du citoyen, mais il fallait qu'il se pliât au Code et qu'il abandonnât, pour ainsi dire, sa qualité d'Africain.

Il n'en est plus de même depuis 1946. La République a changé. Elle a notamment étendu à toute l'Afrique l'exception des quatre communes du Sénégal. Elle s'est ouverte à une irruption de citoyens nouveaux, qui ont pénétré avec leurs mœurs.

Et, depuis sept ans, l'exercice de cette citoyenneté n'est pas un vain mot. Des millions de citoyens africains sont représentés à Paris dans les organes de la souveraineté nationale, par des parlementaires qui, selon la logique interne de notre droit public, sont les représentants non seulement de leur Afrique électorale, mais du peuple français tout entier, le peuple de la métropole y compris.

D'autre part, dans les territoires d'outre-mer, la République a installé des assemblées locales, qui votent les budgets locaux et gèrent les intérêts locaux. De toutes les institutions créées en 1946, celle-là est une des mieux rodées et des plus chargées d'avenir.

Qu'est-ce donc que cette structure de la République française, sinon l'affirmation, déjà établie dans les faits, que la Communauté civique est supra-métropolitaine, et au-dessus de toutes les différences de race, de couleur, de religion et de mœurs ?

Face aux projets économiques, militaires et politiques de Communauté européenne, la République française est en état de prouver qu'elle fait, depuis le septennat du président Vincent Auriol, l'expérience d'une autre Communauté humaine, rassembleuse de peuples différents.

Et elle a le devoir de ne pas laisser dévier ou saboter une telle expérience.

Elle a brisé l'antique monopole de la souveraineté métropolitaine. Elle ne doit pas se laisser accuser de le reprendre par le biais d'une autorité européenne.

La Communauté européenne, en effet, n'ira pas sans limitation de la souveraineté nationale des puissances participantes. Mais si la République française limite sa souveraineté, il ne faudrait pas que ce fût au profit d'une autorité européenne de nature à réduire le rôle des assemblées locales françaises d'outre-mer, *notamment en ce qui concerne l'octroi de concessions.*

La France métropolitaine n'a pas hésité à faire en 1946 une révolution infiniment plus forte qu'en 1848 qui libérait les esclaves. En 1848, elle délivrait des hommes de l'esclavage en leur donnant à la fois les mêmes droits politiques et les mêmes obligations civiles qu'à leurs anciens maîtres. En 1946, elle abandonna le monopole de la souveraineté en appelant à la citoyenneté, dans la République agrandie, les hommes de ses pays d'outre-mer et sans les faire renoncer à leur statut civil. Va-t-elle ensuite laisser cette citoyenneté surclassée par une autorité dite européenne ?

Le principe de la République, qu'elle a poussé jus-

qu'aux conséquences extrêmes, c'est qu'on est citoyen français sans discrimination de race, de couleur, de religion et *de statut personnel*. Ce principe est-il compatible avec une Communauté européenne ?

Seraient-ce là jeux d'esprit ? Mais voyez donc les cas concrets : un travailleur algérien musulman quelque part en Allemagne pourra-t-il, dans le cadre de la Communauté européenne, faire valoir sa qualité et ses droits de citoyen français ? Un ingénieur allemand, quelque part en Afrique, saura-t-il se plier à une organisation d'État où les Noirs font valoir leur qualité et leurs droits de citoyens français ?

J'entends bien que dans les projets de Communauté politique européenne, dans la Chambre des Peuples européens qui sera élue, nos territoires d'outre-mer seront représentés.

Mais justement parce que nous faisons, nous Français, l'expérience d'une communauté républicaine agrandie aux territoires d'outre-mer et en cours de solidification, nous savons que la condition réelle des hommes est souvent en retard sur celle que la loi leur préfigure, et nous connaissons les difficultés que rencontre l'interprétation et l'application de la loi.

Si nous admettons que, par le jeu de la Communauté européenne de défense, un général allemand puisse commander des soldats français de toute couleur, eh bien! faisons admettre que des soldats allemands puissent être commandés par un général français qui serait noir de peau.

Il y en a eu (le général Dodds) et pourquoi n'y en aurait-il pas ?

IV

Ce sont là — objectera-t-on — des anticipations lointaines dont les réalistes de la Communauté européenne n'ont cure.

Ce qui compte dans l'immédiat, c'est la valeur de l'Afrique française pour nous, Européens — sa valeur stratégique et économique. Elle mérite que nous accordions en échange aux Français sept places de députés en plus qu'aux autres nations, dans la chambre des peuples européens.

Une Afrique industrialisée abritera les usines de guerre, les sources énergétiques et ouvrira ses débouchés aux chômeurs européens.

Mais si nous raisonnons dans l'immédiat, nous découvrons que l'Afrique française est pour l'instant, et même en Algérie, une énorme juxtaposition d'étendues où végètent de petits pays agricoles, d'une agriculture pauvre en sol et en rendements.

Certes des plans méritoires sont montés, qui visent à l'articulation de ces pays entre eux et à leur modernisation.

On parle de créer des secteurs géographiques bien différenciés — et je ne sais si d'authentiques géographes ont été conviés à ce genre de géographie-là, mais je me rappelle la parole de l'un d'eux, Pierre Gourou : « On ne dompte la nature tropicale qu'en lui obéissant. »

Les produits tropicaux d'exportation ont besoin d'être protégés par un système de contingentements, de primes, de tarifs douaniers, et la Communauté européenne n'aura pas les mêmes raisons de s'en charger que la République française. Les premières études sur le Pool

Vert montrent la complexité des problèmes que l'éloquence la plus émue ne résout pas.

Qu'il s'agisse du coton, du sisal, du café, du cacao, du sucre, des corps gras, des bois, quel plan européen sommes-nous en mesure de proposer ?

Pour ma part j'évoquerai un aspect du problème qui n'est pas assez mis en lumière : le côté social si indissoluble pourtant de l'économique et du politique. L'Afrique française est ainsi faite, par la nature de ses sols et de ses peuples, qu'elle réside dans ses villages, des milliers de villages, dont la structure familiale et sociale résiste mal à l'introduction massive des techniques modernes. Sans avoir la nostalgie du passé africain, on peut se demander comment l'Afrique vivra si l'on ne parvient pas à harmoniser les techniques modernes et les valeurs culturelles africaines.

Dans une image qui a fait fortune, Léopold Sédar Senghor, député du Sénégal, le poète des *Hosties noires*, a bien dit : « Nous ne voulons pas que l'Afrique serve de dot pour l'apport de la France à la Communauté européenne. Tout ce que nous pouvons accepter, et nous voulons l'accepter, nous Africains, c'est d'être les pages qui porteront la traîne de la mariée. »

Après les cérémonies du mariage, craignons que les pages soient piétinés.

La vérité, *c'est que le village africain n'est pas actuellement à égalité de chances avec l'Europe*, et la réunion sur le papier des villages africains ne modifie pas cette situation sur le terrain. La vérité, c'est que le village africain peut être écrasé par son contact avec l'Europe, parce qu'il n'a pas les moyens de faire valoir sa personnalité dans une Communauté européenne, alors qu'il les a davantage au sein de la République française.

J'ouvre là un débat qui excéderait le cadre de cet

article et qui est pourtant au cœur même de la rencontre entre Communauté européenne et République française.

Pour que la rencontre se produisît dans de bonnes conditions, il faudrait que l'Europe fût soulevée par un esprit de compréhension africaine. La chose n'est pas impossible. Elle n'est pas réservée à la France, et en France même, à des spécialistes. Mais elle ne doit pas être réglée par prétérition. Elle a besoin d'institutions qui ne sont pas toutes de type parlementaire. Elle relève de l'éducation de masses, en Europe comme en Afrique. Elle dépend d'un état d'esprit sur lequel nous baserons notre conclusion.

V

Toute grande entreprise — et la Communauté européenne en est une, comme l'Union Française en est une également — convoque des partisans mêlés dont les uns sont absorbés par leur idéal et les autres occupés à leurs combinaisons.

Ce serait une Communauté malsaine, l'Europe qui correspondrait à notre fuite devant nos responsabilités nationales, en France métropolitaine et en Afrique! Quand on n'ose pas lutter contre l'alcoolisme et le taudis, on ne réussira pas à être pris au sérieux en parlant de faire l'Europe! Certes, il n'est pas faux de prétendre que des questions sont insolubles dans un cadre national trop étroit, trop fermé, trop hérissé de privilèges, et qu'elles ne se transformeront de manière à être bien posées que si elles sont transposées sur un plan supranational. *Mais il en est qui ne peuvent être dénationalisées sans être vidées de leur contenu.* C'est le sens français d'une République ouverte aux hommes de toute

face et de tout statut qui a fait germer en 1848 dans quatre communes du Sénégal le contenu civique dont, en 1946, toute l'Afrique noire française a bénéficié.

Et l'Afrique voit *dans la France une personne* et *dans l'Europe une abstraction.*

En ce qui concerne la République française avec ses citoyens africains, comment se présentent les questions susceptibles d'être portées à une échelle européenne ? Nous doutons que ce soit là un simple problème de répartition parlementaire à la Chambre des peuples européens !

Et disons-le nettement : Il ne faudrait pas que le recours à de hautes autorités européennes cachât la démarche d'un racisme inavoué.

En ce jour des Morts, où nous écrivons, serons-nous des chrétiens aveuglés si nous pensons à ces quarante-trois tirailleurs africains massacrés, il y a treize ans, par les Allemands, dans le camp de prisonniers entre Coulonges et Clamecy ? « C'est à la première messe en plein vent que j'ai vu le dernier, le quarante-troisième, écrit Henri Calet, dans le *Figaro littéraire* du 31 octobre 1953. Il nous dépassait tous par la taille, il y avait un cercle vide autour de lui, nous ne le regardions pas. Il ne nous regardait pas non plus. Il faisait tous les répons au prêtre. Il participait, en quelque sorte, à sa propre extrême-onction.

« Ils les tuaient sans grande raison parce qu'ils étaient noirs de peau. »

Oh ! je ne cherche pas à passionner le débat. Nous sommes par delà les haines. Mais nous voulons vivre, tout simplement, avec ces Africains, nos conationaux, nos concitoyens.

Il est d'autres procédés pour tuer l'Afrique que les massacres de prisonniers. Il y a des plans de « mise

en valeur » et anticolonialistes comme il se doit — qui revêtent les allures d'un pacte européen, bien supérieur en efficacité — en nocivité — à l'ancien pacte colonial.

Gare à une Europe qui serait celle de la peur, le racisme n'étant au fond qu'une réaction de peur! Que le terrain à bâtir l'Europe, le terrain de rencontre et de travail entre peuples différents, unis pour et par une œuvre commune, soit expurgé des miasmes racistes et déblayé des barrières de couleur.

Et pour que ce vœu ne demeure pas qu'un thème à discours, que les Africains soient présents non seulement dans des assemblées politiques, mais dans les sociétés industrielles et commerciales supra-nationalisées.

Que l'Europe et l'Afrique se connaissent mutuellement, par une organisation de relations humaines, qui est à créer.

« Le monde bouge, le monde change, ... au vrai, nous ne sommes plus ce que nous étions. » Ainsi l'*Enfant noir* annonce les temps nouveaux. Il ajoute avec mélancolie : « Avons-nous encore des secrets ? »

Oui, s'il n'y a plus les secrets du sorcier, l'Afrique garde le grand secret de sa vitalité.

Nous savons, Enfant noir, que notre France métropolitaine est, elle aussi, dans un monde qui bouge et qui change. Justement parce qu'il bouge, nous ne voulons pas perdre l'équilibre, et cet équilibre même que nous essayons de faire avec toi.

Nous ne nous bloquons pas dans une position couchée de refus à la Communauté européenne.

Mais nous sentons d'instinct ce que nous risquons — et toi avec nous — si nous nous précipitons dans une Communauté européenne qui serait une improvisation

pleine d'ignorance sur la République française agrandie à l'Afrique, et au village africain.

Improvisation pleine d'ignorance. J'emprunte l'expression à l'article d'Albert Frisch : *L'Europe entre les États-Unis et l'Allemagne,* dans le dernier numéro de *La Vie Intellectuelle*. Que nos lecteurs veuillent bien s'y reporter. Je n'ai fait que les inviter à réfléchir sur les conditions de notre équilibre vital — équilibre entre deux vocations dont aucune ne doit être reniée : vocation de synthèse par la Communauté européenne, vocation également de synthèse par la Communauté africaine. Qui trahira l'une ou l'autre, qui ne réunira pas les moyens de les servir toutes deux et de les mêler, trahira le beau destin.

ROBERT DELAVIGNETTE.

OU EN EST LE CINÉMA ALLEMAND ?

VENISE, pas plus que Cannes, Berlin moins encore, depuis bientôt sept ans que le film allemand est sorti des ruines, ne nous donnent une réponse à la question que nous nous posons régulièrement : où en est le cinéma allemand ? Car de l'Allemagne renaissante nous connaissons déjà une littérature nouvelle, une musique, un théâtre dont les manifestations nous apportent la preuve d'une recherche, d'une continuité, de préoccupations qui peuvent souvent rivaliser avec l'étranger. De grands chefs d'orchestre allemands font aujourd'hui le tour du monde, des écrivains allemands sont assurés d'une audience internationale, des artistes allemands exposent dans les capitales. Par contre, sur le plan du film, à chaque festival l'Allemagne renouvelle l'inconnue qui pèse sur elle depuis 1946. Restera-t-elle dans l'ombre ? Sortira-t-elle de l'anonymat, du silence ? Et chaque fois, il faut bien le dire, le partenaire allemand nous déçoit. Les films, qu'en dehors des festivals il nous est permis de voir sur nos écrans, ne font d'ailleurs que renforcer cette déception. Et nous nous demandons les raisons de cette absence du cinéma allemand au pal-

marès international. Il nous arrive même de douter de son existence. Nous n'en parlons plus que comme d'un phénomène passé, d'un événement qui a défrayé les chroniques il y a quelque vingt-cinq ans. C'est un peu comme si, le mot littérature venant à la bouche, le connaisseur s'arrêtait à Racine pour la France, à Gœthe pour l'Allemagne. Il s'agit, en effet, d'un classicisme du cinéma allemand, d'une apogée. Le nom, par exemple, de Fritz Lang, est lié dans l'histoire du cinéma allemand à une époque de grandeur depuis longtemps, hélas, révolue. Mais jusqu'en 1933 le cinéma allemand sera le premier du monde. Les films de Lubitsch et de Wienne — *La passion* et *Le cabinet du docteur Caligari* — annoncent la naissance d'un art, encore à ses débuts dans les autres pays d'Europe. Cette naissance va donner en l'espace de quelques années un enfant prodige dont l'ascension et la gloire seront aussi rapides que la disparition. Les *Nibelungen* (1924), *Metropolis* (1926) de Fritz Lang, *Nosferatu* (1922) de Murnau, *La rue* (1923) de Grüne, *L'Ange bleu* (1930) de Sternberg font date dans l'histoire du cinéma allemand.

L'exécution nazie.

Mais les nazis, en 1933, au nom d'une philosophie grandiloquente et inhumaine, d'une mythologie païenne, froide, cruelle, toute à la dévotion du surhomme à la chemise brune, décapite le cinéma allemand de ses meilleurs metteurs en scène, de ses acteurs, de ses techniciens qui n'ont plus qu'une ressource : l'exil. Les réalisateurs qui se rallient au régime nazi (Leni Riefenstahl, Heinrich George, Karl Ritter, Veit Harlan et Christina Soederbaum) ne produisent que des œuvres préfabriquées. Au palmarès de la décadence du cinéma allemand

figurent les titres de sinistre mémoire : *Juif Süss, Robert Koch, Les deux rois, Le jeune Hitlérien, Ohm, Krüger, La fille au vautour.*

Toutefois, des metteurs en scène tels que Liebeneiner, Gerhardt Lamprecht, des débutants comme Helmut Käutner et Wolfgang Staudte travaillent dans les coulisses du théâtre et des studios en attendant leur heure.

L'époque des « films de ruines ».

En 1945, cette heure, pense-t-on, vient de sonner un commencement. Par delà les treize années de régime nazi, qui ne sont plus qu'un mauvais cauchemar, tout le monde attend sans impatience, comme un fait normal qui ne peut pas ne pas arriver, une renaissance presque instantanée, automatique de la vie allemande telle qu'elle s'arrêta un jour de 1933. Des forces, des esprits qu'on croit neufs, à peine touchés par la tempête, reprennent une position et une place, acquises jadis sans lutte, dans une Allemagne et au milieu d'un peuple facilement malléables, disposés — et pour cause — à effacer d'un trait l'empreinte d'un parti exécré. Mais on s'aperçoit peu à peu, avec stupeur d'abord, avec ironie et mépris ensuite, que ces forces n'existent pas, que ces esprits rénovateurs n'apportent que des formules et des slogans périmés, que leur bonne volonté se décompose au contact du néant et du chaos dans lesquels elle baigne. On assiste à la désaffection, à la désertion et au dégonflement progressif de ces esprits forts. Ceux qui rêvent de bâtir une Allemagne nouvelle ne sont pas à la hauteur de cette tâche; animés d'une foi chancelante aux premières difficultés et ne recevant de l'intérieur aucun appui sérieux, ils capitulent. Et lentement, sous le man-

teau d'abord, puis au grand jour, à la construction d'une cité nouvelle fait place la restauration de celle que ni les bombes ni les idéologies n'ont réussi à anéantir.

Ce sombre tableau vaut pour le cinéma allemand comme pour toutes les manifestations de la vie politique, économique, sociale et culturelle de l'Allemagne occidentale. Ainsi, jusqu'en 1948, on assiste dans le cinéma allemand à un phénomène de prise de conscience des récents événements politiques. C'est l'époque des films de témoignages sur les années de guerre, les *Trümmerfilme : Les assassins sont parmi nous* de Wolfgang Staudte, *Quelque part à Berlin* de Gerhardt Lamprecht, *En ces jours* de Käutner, *Mariage dans l'ombre* de Kurt Maetzig, *Entre hier et demain* de Harald Braun sont les principaux titres de cette production qui suit immédiatement l'après-guerre. Le souci de ces films est éclatant : placer le peuple allemand devant ses responsabilités, le guider à travers les ténèbres de l'Allemagne hitlérienne, dont il fut, consciemment ou inconsciemment, promoteur et victime. Le cinéma allemand recherche des buts d'éducation morale et politique, tout en réhabilitant — et souvent avec un certain bonheur (*Liebe 47* de Liebeneiner) — les procédés et techniques chers à l'expressionnisme de 1920 et condamnés par Goebbels.

La nouvelle crise du cinéma allemand.

Mais, dès 1949, le cinéma allemand, obéissant au mot d'ordre du gouvernement dont la thèse politique et économique prétendait que tout était bien dans le meilleur des mondes et que tout allait en s'améliorant, tend à redonner au spectateur confiance en la vie. Finis les *Trümmerfilme,* voués aux oubliettes pour leur manque

de pudeur, de mesure et leur cruelle audace. Le temps n'est plus au remords, à l'éclairage du passé, au *mea culpa* collectif, autant de sujets devenus tabous. Les magasins regorgent de vivres, de vêtements, de meubles; les usines améliorent sensiblement leur rendement; les démontages ne sont plus qu'un souvenir ridicule et odieux. Les seules ombres au tableau — occupation et tension internationale — masquent la gravité des problèmes intérieurs et font le gros dos pour satisfaire au mécontentement populaire. Le cinéma du dimanche ou du samedi soir est le dérivatif aux soucis de salon et de bistro. Que va-t-on voir? Qu'offre-t-on au public? Des œuvres de second ordre, des opérettes, des films de revues, de musique légère, carnavalesque, pour midinettes et bonnes à tout faire. *Die kupferne Hochzeit, Morgen ist alles besser, Schuld allein ist der Wein, Hallo Sie haben Ihre Frau vergessen, Karneval in Weiss, Die Dritte von rechts, Kätchen für alles* — pour ne citer que quelques titres — forment le fonds d'un commerce prospère de « confection », qui rapporte tant qu'aux dires des Allemands eux-mêmes, sur un total de deux cent cinquante films tournés depuis 1945, cent dix-huit appartiennent à cette catégorie, quarante sont sans valeur et deux tellement mauvais qu'il aurait mieux valu ne pas les réaliser[1]. Quant aux cinquante-deux films, classés dans la catégorie dite de « niveau spécial », ils ne méritent à aucun titre de mention. Que reste-t-il alors de la production occidentale? Une trentaine de films, souvent de noble inspiration, mais qu'un pompiérisme d'amateurs, un mauvais goût de pâtisserie, une bonne volonté sans mesure ont voués à l'échec. Qu'il suffise de citer pour exemples de ces œuvres ratées des *Der*

1. Dans les *Filmblätter*, hebdomadaire du cinéma allemand.

fallende Stern, Die sündige Grenze, Herz der Welt, Nachtwache parmi beaucoup d'autres.

Entre temps, les erreurs des alliés et la tiédeur des tribunaux allemands aidant, producteurs, réalisateurs et acteurs en vogue sous le régime hitlérien reparaissent et réussissent à redonner le ton. Willi Forst — au demeurant un maître de la caméra (qu'on se souvienne de *Maskerade, Königswalzer, Wiener Blut*) — tourne *Die Sünderin* (*La pécheresse*) et *Es geschehen noch Wunder* (*Il y a encore des miracles*). Scandale et succès vont de pair. Veit Harlan, de triste mémoire pour son *Juif Süss,* dénazifié, glorifié, faisant figure de martyr dans la grande presse hebdomadaire, retrouve l'ambiance des salles combles d'un public délirant pour la première de son film *Unsterbliche Geliebte* (*Amants éternels*). Les manifestations de protestation, organisées par des étudiants contre l'auteur antisémite, durement réprimées par la police, ne font qu'accroître la popularité de celui et de celle (Christina Soederbaum) qui ont donné au cinéma allemand un genre aussi ridicule que néfaste dans son exaltation de la *Blut und Boden Dichtung.* Veit Harlan et Willi Forst poursuivent brillamment leur carrière. La mode est une nouvelle fois lancée; on ne compte plus aujourd'hui en Allemagne occidentale les réalisateurs à succès pour tendres spectateurs allant au cinéma pour pleurer à grand bruit et renfort de mouchoirs. Le cinéma allemand a passé de la « pièce noire » à la « pièce rose » pour ainsi dire sans transition, exactement comme l'économie du pays de la misère au bien-être, grâce au coup de baguette magique de la réforme monétaire. Et aujourd'hui le film allemand ne nous présente aucun des problèmes qui se sont posés ou se posent encore à l'ensemble de la nation (guerre, après-guerre, problème des réfugiés, rapport entre l'Est et

l'Ouest). C'est le cinéma étranger qui s'empare de ces sujets.

Une enquête, menée par un journal spécialisé, est à ce propos fort révélatrice. En voici, à titre de documents bruts, quelques questions et réponses qui éclairent d'une bien triste lumière le goût du public allemand :

Q. — *Quels films allez-vous voir ?*

R. — Des films d'amour	16 %	des voix
Des films de revues	14 %	—
Des films musicaux	13 %	—
Des films comiques	10 %	—

Q. — *Quels sont vos acteurs préférés ?*

R. — Dieter Borsche	9 %	des voix
Hans Albers	4,5 %	—

Q. — *Quelles sont vos actrices préférées ?*

R. — Marika Rökk	7,5 %	des voix
Hilde Krahl	4,7 %	—
Zarah Leander	4,5 %	—
Christina Soederbaum	4 %	—

Q. — *Quels sont les réalisateurs que vous connaissez ?*

R. — Veit Harlan	17 %	des voix
Willi Forst	6 %	—

A ces raisons psychologiques de la nouvelle crise du cinéma allemand s'ajoutent des raisons économiques et littéraires : organisation et production, concurrence américaine, manque de bons scénarios.

Organisation et production.

Jusqu'en 1948, les Alliés contrôlent toute la production allemande et se chargent aussi de la distribution des

films allemands et étrangers. Mais, à la fin de la même année, ils accordent aux Allemands les premières licences de production. En 1950, l'Allemagne occidentale compte soixante-dix distributeurs et, en 1952, cent dix-sept producteurs. Ces chiffres n'ont pas sensiblement changé depuis.

Un nombre considérable de firmes se disputent les crédits accordés sous forme de prêt par le gouvernement. En quatre ans, certaines d'entre elles n'ont réalisé qu'un seul film. Les plus favorisées ont tourné dans le même temps une demi-douzaine de films. Le producteur vivote avec les crédits qu'il réussit à soutirer à droite et à gauche. S'il veut se maintenir, il doit réaliser des films à succès, flattant le goût du public.

Les solutions à cette crise de l'économie du cinéma allemand, proposées par des experts — entre autres celle d'une banque du film, dont les revenus viendraient d'un pourcentage sur le prix des places (les recettes annuelles des salles de spectacle pour l'ensemble de l'Allemagne de l'Ouest s'élèvent à 500 millions de DM) — n'ont pas trouvé l'approbation du gouvernement. Il reste cependant un espoir depuis que les Alliés ont rendu aux autorités allemandes le capital de l'ancienne société de production UFA. Une première somme de 80 millions de DM permettrait de consolider l'économie du cinéma allemand, à la condition que toute la production soit groupée autour d'une demi-douzaine de sociétés.

La concurrence américaine.

Il y a actuellement en Allemagne occidentale environ quatre mille salles de spectacle pour 48 millions d'habitants. Le marché du film porte pour l'année en cours

sur 430 bandes de nationalités diverses, réparties comme suit :

Nouveaux films allemands	104
Américains	203
Français	32
Anglais	20
Autrichiens	22
Italiens	22
Suédois	7
Divers	14

Ces chiffres sont suffisamment clairs par eux-mêmes. Ils signifient que, pour un film allemand, le distributeur doit accepter de faire circuler sur un circuit normal deux films américains ou, pour le même film, trois films étrangers. Les Américains ont, d'ailleurs, en Allemagne leur propre distributeur (*Motion Picture Association of America*), ce qui prive les distributeurs allemands des bénéfices de cette distribution.

Le manque de bons scénarios.

Lorsqu'on parle de « crise » du cinéma à un producteur allemand, il lève les bras au ciel. Lui, n'est pas fautif de cette crise, qu'il est tout le premier à déplorer; les réalisateurs, les acteurs pas davantage. Si l'on se tourne alors vers les écrivains et si on leur demande pourquoi ils n'écrivent pas pour le cinéma, leur réponse, à quelques variantes près, est toujours la même :

« Parce qu'il n'y a pas d'industrie du film. » (Stefan Andres.)

« Parce que l'art n'intéresse pas les producteurs. » (Hans Erich Nossack.)

« Parce que j'en ai écrit un. » (Manfred Hausmann.)

« J'ai écrit dans ma vie un film... C'était en 1945-1946. Il y avait à cette époque quelque chose dans l'air qui donnait de l'espoir. Entre temps, la preuve est faite que le cinéma allemand a laissé passer la chance de faire du neuf. A la place de nouveaux visages, de nouvelles couleurs, de formes nouvelles, il n'y a eu dans tous les domaines que restauration. » (Ernst Schnabel.)

Comme on le voit, les écrivains allemands ne sont pas tendres pour leur cinéma. Leurs raisons ne sont, sans doute, pas toujours valables. Mais on n'a pas tenu assez compte de leurs idées, de leur bonne volonté, de leur souci d'adaptation à la technique cinématographique. Plutôt que d'avoir recours à eux, on s'est adressé aux vieux limiers, les « écrivassiers » de l'époque révolue. « Faites-moi un *truc* bien, avec de l'amour, des jolies filles, de la danse, de la musique, des french-cancans, couleur locale (Paris!), un thème pour Dieter Borsche ou Hans Albers et le tour est joué. Deux mois et mille marks pour commencer. Ça va? Topez-là. » Le résultat : *Die verschleierte Maja* ou *Fanfaren der Liebe*.

Mais rendons à César ce qui lui appartient. L'un ou l'autre film allemand mérite qu'on s'y arrête et de figurer à une place honnête sur le catalogue de la production mondiale. *Ballade berlinoise* de Stemmle, *Der Apfel ist ab* de Käutner, *Herrliche Zeiten* de Günter Neumann, *Epilog* de Käutner encore; à la rigueur, *Es kommt ein Tag* de Rudolf Jugert — à raison d'un film par an — sauvent du ridicule et du néant le cinéma allemand d'après-guerre. Hélas, à l'exception de *Les assassins sont parmi nous* et de *Ballade berlinoise* on n'offre au public parisien que des *Dritte von rechts* (*Une fille du tonnerre*), *Schön muss man sein* (*La beauté mène la danse*), *Lockende Gefahr* (*Une fille à matelots*), *Mädchen hinter Gittern* (*Filles en cage*). Puisqu'on nous donne à

Paris un film allemand tous les ans, qu'on prend la peine et l'argent pour le doubler, que ce soit au moins une œuvre de qualité — même discutable — parmi celles citées dans ces pages et non une production commerciale d'un niveau encore souvent inférieur au nôtre.

Le cinéma dans l'Allemagne de l'Est.

En Allemagne orientale le problème du cinéma se pose tout autrement. La liberté commerciale et artistique y est remplacée par le dirigisme. Une « chambre de culture », l'association pour la rénovation démocratique de l'Allemagne (*Kulturbund für die demokratische Erneuerung Deutschlands*), dicte les thèmes à exploiter, les méthodes, le jeu des acteurs. Ce « réalisme socialiste » fait la loi. De concurrence il n'y en a pas. Seul le film soviétique est donné comme exemple. Le phénomène politique de restauration qui caractérise la situation de l'Allemagne de l'Ouest, n'a pas joué à l'Est. A la dictature hitlérienne s'est substituée la dictature du parti communiste appuyé par les troupes d'occupation soviétiques. Le film est pour les dirigeants de l'Allemagne de l'Est un puissant moyen de propagande.

De plus, la production cinématographique et la distribution des films sont centralisées en zone soviétique. La société D.E.F.A. (*Deutsche Filmaktion Gesellschaft*) détient le monopole de l'industrie cinématographique. Elle est considérée comme successeur de l'U.F.A. (*Universum Film A.G.*). La fabrique de pellicules A.G.F.A. à Wolfen, devenue en 1945 société anonyme soviétique, a été rendue au gouvernement allemand. Les studios de la D.E.F.A. sont installés à Babelsberg. Cinquante-cinq pour cent de son capital appartiennent à des action-

naires soviétiques, quarante-cinq pour cent au gouvernement allemand. Enfin, la D.E.F.A. distribue une bande d'actualités (*Augenzeuge*) et dispose d'une société de location de films soviétiques doublés.

De quelques thèmes.

Un critique berlinois disait, il y a quelque temps, à un journaliste d'une publication occidentale : « Lorsque nous venons de voir un film de la D.E.F.A., nous en discutons, nous en sommes occupés intérieurement pendant plusieurs jours. Lorsque nous venons de voir un film de la production occidentale, nous l'avons le plus souvent oublié au moment même où nous quittons la salle. » Presque tous les films produits par la D.E.F.A. invitent, en effet, le spectateur à la réflexion, à la discussion. Ils obligent à une prise de position vis-à-vis de tel ou tel problème de l'actualité. Les films produits dans les zones occidentales sont pour la plupart gratuits et insignifiants. Ils n'ont qu'un but : divertir pendant une heure ou deux le spectateur.

Le thème des films est, dans l'Allemagne de l'Est, choisi directement dans l'actualité ou l'histoire. Il doit, en général, mettre en valeur la lutte de la classe ouvrière pour sa libération, son ascension aux responsabilités, soutenir les thèses politiques, économiques et sociales du communisme. Il est d'abord, à l'exemple du film soviétique, éducatif. Il entre dans les préoccupations quotidiennes, dirige les consciences, provoque les discussions, prend place dans la vie de l'individu.

Chacun des mots d'ordre de la vie du pays peut faire le sujet d'un film : la réforme agraire (*Freies Land*), la lutte contre la prostitution (*Strassenbekanntschaft*),

contre le marché noir (*Razzia*), les manœuvres des trusts industriels (*Chemie und Liebe*), le meilleur rendement de l'ouvrier (*Grube Morgenrot*), l'histoire d'une famille ouvrière (*Die Kuckucks*), le capitalisme international (*Der Rat der Götter*). Des concours sont organisés dans les usines, les universités, auprès des lecteurs des journaux en vue de découvrir de nouveaux sujets de films. Les lecteurs du *Neues Deutschland*, organe du parti socialiste unifié, demandent par exemple que la D.E.F.A. réalise les films suivants : l'activiste, le plan quinquennal, l'amitié germano-soviétique, la vie des prisonniers en U.R.S.S. (le réveil de leur conscience, leur contact avec les hommes soviétiques, leur rapatriement et leur enthousiasme en faveur de la République démocratique).

Il en va de même du documentaire. Ainsi, par exemple, de *Der Weg nach oben*, qui tend à montrer les forces vives du peuple allemand de l'Est qui, de toute sa volonté, reconstruit son pays : 9 mai 1945, l'Allemagne est en ruines. Sur les routes les cadavres des chevaux et les longues files des réfugiés, des soldats, des enfants perdus. Puis, paraissent les « héros du travail », les activistes qui vont refaire le pays, guidés par le meilleur fils du peuple, Pieck, et le « grand ami des peuples » Staline. De l'autre côté, en Allemagne occidentale, la caméra s'attarde sur des défilés de troupes britanniques à Cologne, sur les manœuvres militaires près de Munich, sur les ouvriers en chômage. *Dresde*, un autre documentaire, est une attaque violente contre les Anglo-Saxons, traités de criminels de guerre pour avoir réduit en cendres cette ville. Une telle propagande porte juste sur la masse du peuple allemand. Nous avons assisté, pour ne citer qu'un fait, à la projection d'un film russe qui raconte l'odyssée d'un sous-marin de la flotte rouge. (Cette projection, renouvelée trois fois dans la

journée, avait lieu à la Maison de la culture soviétique de Berlin.) Le sous-marin, au cours de manœuvres, est endommagé par des mines déposées dans les eaux soviétiques par un navire des forces impérialistes. Lorsque, en représaille, des destroyers soviétiques prennent en chasse le navire inconnu et réussissent à le couler, les spectateurs allemands poussèrent des cris d'admiration et applaudirent.

« *Corinna Schmidt* » *et* « *Der Untertan* ».

De l'ensemble de la production de la D.E.F.A. — une cinquantaine de films — il faut faire cependant une place de choix aux œuvres de Wolfgang Staudte et à *Corinna Schmidt* d'Artur Pohl.

Le film d'Artur Pohl, d'après le roman *Frau Jenny Treibel,* de Theodore Fontane, montre les dernières années du XIXe siècle, celles qui ont permis au capitalisme allemand de se consolider. Une époque qui vit à la fois la naissance des courants nouveaux et le commencement de l'impérialisme, les Junkers, la dynastie des officiers et des bureaucrates. Corinna Schmidt, fille d'un professeur, un instant éblouie par le luxe et la vie facile des bourgeois, trouvera le véritable chemin du bonheur en se dévouant à la révolution sociale. Son fiancé, rédacteur à un journal socialiste, devra émigrer. Mais il sait qu'il laisse derrière lui une nouvelle militante qui poursuivra son œuvre. La valeur de ce film est dans la représentation réaliste des milieux bourgeois et industriels de 1880 : le luxe, la richesse, l'arrogance, l'imbécillité, la cruauté, la volonté de puissance s'opposent à la misère, mais aussi au combat du peuple pour la conquête de ses libertés. C'est un film fort qui n'a d'égal que *Der Untertan* (*Le sujet*) de Staudte.

Le réalisateur de *Les assassins sont parmi nous, Die seltsamen Abenteuer des Fridolin B, Rotation, Schicksal aus zweiter Hand* est aujourd'hui la personnalité la plus intéressante, la plus audacieuse du cinéma allemand. Staudte a travaillé jusqu'en 1951 pour la D.E.F.A. et a tourné pour elle tous ses films, à l'exception de *Schicksal aus zweiter Hand*. Il a rompu, il y a quelque temps, ses attaches avec la firme communiste. C'est là une chance unique pour les firmes occidentales qui peuvent de ce fait gagner à leur production un très grand artiste [2].

Der Untertan est une cruelle satire de l'époque wilhelmienne. Werner Peter interprète le rôle du fils d'un fabricant de papier, dévoué corps et âme aux puissants du jour, fidèle sujet de Sa Majesté. Il se laisse entraîner à toutes sortes de bassesses et se justifie en chantant un hymne à la gloire de l'empereur. A la table de ses noces, le sujet montre à ses invités la nouvelle fabrication de ses usines : du papier hygiénique qui porte le nom de « Puissance du monde » et des slogans patriotiques. Staudte a su rendre avec une maîtrise inégalée tout l'odieux et le ridicule du personnage du célèbre roman de Heinrich Mann. Son film poignant, bouleversant, déchirant, marque au fer rouge la plaie du grand siècle allemand.

2. Staudte fut pressenti en 1950 pour tourner un film en Allemagne occidentale. Il rédigea même en partie le scénario et commença les prises de vue. Mais le gouvernement de Bonn, lorsqu'il apprit son activité à Hambourg, exigea qu'il quitte définitivement la DEFA et se déclare publiquement non-communiste. Staudte refusa et retourna à Berlin-Est après avoir claqué les portes et fait savoir ce qu'il pensait de la liberté régnant dans la République Fédérale.

Le miracle n'arrive qu'une fois.

On connaît ainsi à peu près tout du cinéma allemand d'après-guerre quand on a vu les cinq films de Staudte et les quelques rares films de qualité signalés dans ces pages. Et il faut, après ce tour d'horizon, conclure malheureusement à la médiocrité générale de la production cinématographique allemande depuis 1945. Une alouette ne fait pas le printemps, dit le proverbe. Un film par an ne suffit pas à prétendre à la renaissance du cinéma dans un pays. En Allemagne, selon l'excellente formule de Jacques Robichon, il manque un courant, un sang nouveau qui secoue de ce laisser-aller, de cet étrange sommeil tout un peuple et ses artistes. « L'Allemand n'a pas encore réappris à penser tout seul. »

L'heure du cinéma allemand n'a pas encore sonné. 1945, pas plus que les années qui ont suivi, contre tout espoir, n'ont pas renouvelé le miracle de 1920. Et nous restons sur notre faim.

RENÉ WINTZEN.

Les Signes du temps

Pétrole, princes et peuples en Orient

En quelques mois, les deux grands protagonistes orientaux du jeu pétrolier ont disparu de la scène politique : le docteur Mossadegh, chassé du pouvoir à Téhéran, et le roi d'Arabie, Ibn Séoud, frappé de mort subite. L'intérêt romanesque que l'on ne cesse, en Europe, d'attacher aux affaires de pétrole, s'en trouve avivé. Mais ce serait voir ces affaires de façon bien simpliste que de les réduire à la seule action de quelques potentats, maîtres d'ouvrir ou de fermer à l'Occident les vannes de l'huile brute, comme un roi nègre de naguère autorisait ou non la traite. Le règlement des pétroles d'Orient dépend de la conjoncture économique mondiale et des rivalités des puissances, non moins que de la bonne volonté des princes arabes ; et plus encore que le sort des grands il influence désormais celui des peuples.

Il n'en est pas moins vrai que, depuis trois ans, c'est le taux des redevances versées aux souverains, ou « royalties », qui domine la question des pétroles en Orient. Le roi Ibn Séoud a réussi, dès 1949, à faire accepter par l'A.R.A.M.C.O. (Arabian American Company), concessionnaire de ses pétroles, le partage par moitié des bénéfices : opportune mesure que l'Anglo-Iranian ne sut pas, pour sa part, concéder à temps, pas plus que le Premier iranien Mossadegh ne se résigna

à l'attendre. La crise ouverte en Iran provoqua, avec la fermeture des puits de pétrole, la perte du quart des ressources du trésor persan, et un « manque à produire » annuel d'une trentaine de millions de tonnes d'huile brute au détriment de l'économie mondiale.

Mais l'économie mondiale trouva la parade plus aisément que le trésor persan. Le gouvernement de Téhéran dut liquider plus de la moitié de ses réserves de devises, interrompre les travaux d'équipement et réduire radicalement les importations qui de 1950 à 1952 tombèrent, en poids, de près des deux tiers. Le petit peuple, obligé de diminuer ses achats de blé et de sucre, souffrit plus que les grands propriétaires, auxquels leurs domaines continuaient d'assurer de vastes ressources et qui en furent quittes pour faire durer leurs voitures plus longtemps ; ainsi s'explique que, jusqu'à sa chute, Mossadegh eut pour lui, à la fois, les seigneurs qui pouvaient attendre et le Toudeh pro-communiste dont les desseins se trouvaient servis par la misère générale.

Quant aux pétroliers, ils ouvrirent d'autres champs, construisirent d'autres raffineries. L'Anglo-Iranian, concessionnaire pour moitié des pétroles de Koweit, intéressée pour près d'un quart dans l'exploitation des gisements de l'Iraq et du Qatar, favorisa le développement de ces entreprises dont la production fut, en deux ans, doublée dans le premier cas, triplée dans les deux autres. Durant le même délai, l'extraction en Arabie séoudite augmenta de plus de moitié : de la sorte, le « manque à produire » persan, survenu au milieu de 1951, n'affecta nullement la production globale du Proche-Orient, qui passa de 88 millions de tonnes en 1950 à 97 en 1951 et 106 en 1952.

Les émirs pétroliers du golfe, celui de Koweit surtout, bénéficièrent dès lors de « royalties » somptueuses qui en firent des puissances financières : tous les États arabes du Levant se mirent à tourner les yeux vers eux, en même temps qu'ils s'efforçaient, de leur côté, d'ac-

croître les ressources qu'ils tiraient du passage des pipe-lines sur leurs territoires. Le gouvernement de l'Iraq fut assez sage pour ne pas rompre avec l'Iraq Petroleum, mais sut en obtenir le partage amiable par moitié ; il demanda les conseils de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement pour l'utilisation de ses ressources accrues, en vue de moderniser son agriculture et de créer une industrie chimique. En 1952, l'Arabie séoudite a encaissé 170 millions de dollars de « royalties », l'Iraq 110, Koweit 109, Qatar 9. Notons en passant que les intérêts français tirèrent, de cette solution donnée à la crise, quelques avantages : les raffineries françaises, dont la capacité excède celle du marché intérieur, concoururent au traitement en Europe du brut qui cessait de pouvoir être travaillé à Abadan ; et l'accroissement de la production iraquienne, favorisant la Compagnie française des Pétroles intéressée pour près d'un quart dans l'Iraq Petroleum, améliorait les conditions d'achat de l'huile brute importée et faisait, en particulier, passer de 21 à 28 % la proportion qui pouvait en être réglée en francs.

Intéressée au premier chef dans la lutte du « pétrole-sterling » contre le « pétrole-dollar », la Grande-Bretagne poursuivait activement la recherche de nouveaux gisements de remplacement, au risque de frictions soit avec les intérêts américains, soit avec la souveraineté séoudite. Et, tandis que se prolongeait la crise d'Iran, la compétition pétrolière prenait en Orient des formes nouvelles, particulièrement autour des petits émirats de l'Oman liés à la Grande-Bretagne ; d'où, sans doute, le récent incident de frontières, à Bureimi, entre Séoudiens et Britanniques ; d'où aussi les contestations anglo-américaines sur l'étendue des eaux territoriales et, partant, des concessions accordées par les émirats, car la technique moderne permet désormais de rechercher le pétrole en dessous des mers peu profondes.

La chute de Mossadegh et la perspective d'une

réouverture des champs de pétrole iraniens survinrent au moment même où l'extrême accroissement de la production pétrolière commençait de mettre en question l'équilibre des prix mondiaux. Si l'Anglo-Iranian reprenait son ancienne concession ; ou si, ce qui paraît plus probable, celle-ci revenait à une nouvelle société libre de se montrer accommodante sur les prix et les moyens de paiement, assurée dès lors d'une clientèle anglaise et française, le marché mondial du pétrole pourrait s'en trouver bouleversé. On s'en inquiète déjà aux États-Unis. On s'en préoccupe non moins en Arabie et dans les émirats, premiers bénéficiaires de la carence de l'Iran ; la réouverture des gisements persans ne provoquerait-elle point, ailleurs, un ralentissement de la production, au grand détriment des « royalties » ? Ainsi le règlement de la crise des pétroles d'Iran semble, dans la conjoncture actuelle, non moins complexe et redoutable que ne l'a été la crise elle-même.

Parallèlement, l'on commence à entrevoir dans le concret quelques-unes des conséquences que l'exploitation des pétroles comporte pour l'évolution sociale de l'Orient. Autour des exploitations de Koweit, de Bahrein, de Damman, se constitue une nouvelle classe arabe, encore réduite mais caractéristique, d'ouvriers demi-qualifiés, de manœuvres spécialisés, de petits employés : dédaigneux désormais d'attaches traditionnelles, dépourvus en arabe de toute culture réelle sinon même de toute instruction, fiers de connaissances occidentales purement pratiques, moralement déracinés, quelles pensées, quelles passions, ces hommes nouveaux couveront-ils demain ? quelles réactions les crises sociales ou nationales susciteront-elles chez eux ? Et si, dans l'Arabie séoudite, la puissante personnalité du roi Ibn Séoud, équilibrant en lui-même les emprunts matériels à l'Occident et les fortes traditions orientales, donnait l'exemple d'un strict équilibre et veillait à ce qu'il fût sauvegardé, son successeur aura-t-il les mêmes exception-

nelles possibilités ? Au moment même où mourait le souverain, l'Arabie séoudite connaissait, dans les champs de pétrole, sa première grève : peut-être est-ce là un signe particulier.

Au demeurant, des problèmes politiques risquent aussi de surgir, à plus ou moins bref délai. L'Arabie séoudite, tout en permettant aux Américains de détenir, autour des exploitations pétrolières, une véritable enclave, flanquée avec Dahran d'une puissante base militaire aérienne, a su à la fois conserver une parfaite indépendance et s'abstenir de toute démagogie xénophobe. Cet étonnant compromis pourra-t-il longtemps durer ? Déjà l'on avait pu noter, avec des jets de pierre sur des voitures américaines, les premières manifestations hostiles de quelques isolés. Si l'on en croit le *Daily Express,* l'avènement du roi Séoud Ibn Abdellaziz n'est pas sans inquiéter l'A.R.A.M.C.O. « Le nouveau chef de l'Arabie séoudite, écrit ce journal le 10 novembre, sera-t-il suffisamment fort pour maintenir l'ordre chez son peuple, et suffisamment sage pour être modéré dans la négociation ? S'il n'y a pas d'ordre, il n'y aura pas de production pétrolière. Et si le nouveau roi est trop exigeant, les Américains pourraient se trouver devant un nouvel Abadan. »

La Grande-Bretagne ne serait-elle pas, dès lors, en meilleure position que les États-Unis ? Sans doute, elle est encore, en ce moment, évincée de l'Iran, mais pour combien de temps ? Et elle a d'autres cartes en main : l'Iraq d'abord, où en dépit d'une pression nationaliste croissante elle garde une influence politique certaine et la disposition discrète de deux bases aériennes ; mais surtout les émirats du golfe, richissimes comme Koweit, ou susceptibles de l'être demain comme ceux d'Oman. Sans doute sera-t-il possible aux Britanniques, quelque jour, de diriger vers d'efficaces investissements extérieurs les fonds thésaurisés en sterling par les émirs, voire de réunir leurs territoires en une influente fédé-

ration, contrepoids fort désirable aux exigences arabes du Levant.

Ainsi la diversité croissante des intérêts internationaux, l'importance des enjeux, la complexité des arrangements politiques et, chose nouvelle ici, l'intervention de réactions sociales, semblent renouveler aujourd'hui le problème des pétroles d'Orient.

PIERRE RONDOT.

L'incident israélo-jordanien de Kibia et ses conséquences

Lorsque, à la mi-octobre, l'opinion mondiale apprit que les Israéliens avaient pénétré dans le petit village arabe de Kibia et massacré cinquante-quatre de ses habitants, dont des femmes et des enfants, elle fut stupéfaite et porta un jugement sévère sur un tel crime. Si cet acte de terrorisme reste impardonnable, l'analyse des motifs qui ont incité les Juifs mérite cependant d'être faite, car elle explique la situation dans cette région, où l'équilibre, après le coup de force, se trouve modifié.

Pour comprendre ce qui s'est passé, on est obligé de revenir en arrière et de voir comment les événements ont évolué, pour les uns et pour les autres, depuis l'armistice qui a suspendu les hostilités entre Arabes et Israéliens. Ces derniers ont vécu dans une atmosphère lourde d'inquiétude sur le petit territoire de l'État d'Israël, isolé au bord de la Méditerranée, face au monde arabe. La coupure de l'arrière-pays, l'afflux des immigrants, a nécessité le renforcement de l'austérité économique malgré un travail acharné. Pendant ce temps, les armées égyptiennes et syriennes devenaient plus fortes, se remettaient de leur défaite et multipliaient leurs provocations. L'impression se faisait chaque jour plus précise, pour les Israéliens, que les gouvernements arabes, faute de pouvoir secouer la tutelle occidentale, par exemple en Jordanie et en Égypte, cherchaient une compensation de

prestige sur un voisin vulnérable. On revenait petit à petit à la situation de 1948, juste avant que n'éclatât le conflit entre Arabes et Juifs. Quelques chiffres illustrent cette situation. Pour ne parler que des rapports avec la Jordanie, depuis la déclaration tripartie de 1950, l'État d'Israël a eu quatre cent vingt et un tués à la suite de coups de mains. De juin 1952 à juin 1953, la Commission d'armistice israélo-jordanienne a examiné cent quatre-vingt-quatre cas de violation d'armistice; elle s'est prononcée cent cinquante-neuf fois en faveur d'Israël, vingt-cinq fois seulement en faveur de la Jordanie. A ce tableau, il faut ajouter que si chaque agression israélienne peut être dénombrée, innombrables furent les infiltrations clandestines d'Arabes en territoire israélien. Pratiquement, depuis près de cinq ans, les Israéliens vivaient sur la défensive et en état d'alerte.

Or, circonstance aggravante, certains secours extérieurs semblaient vouloir se dérober, et le remplacement, en Amérique, de l'administration démocrate, toute dévouée à la cause du jeune État, par une administration républicaine plus réservée, rendait l'avenir plus sombre encore. Mais la goutte d'eau devait être jetée par M. Foster Dulles, retour de sa tournée au Moyen-Orient. Impressionné par l'attitude ambiguë des Arabes, rassuré par la fidélité des Israéliens, le secrétaire d'État imagina qu'on pouvait acquérir la sympathie des premiers sans risquer de perdre celle des seconds C'était oublier qu'entre les deux, si les hostilités étaient suspendues, l'état de guerre subsistait et que livrer des armes aux Arabes, plus qu'assurer la défense du Moyen-Orient, était mettre en question la survie d'Israël.

Voilà qui explique, sans l'excuser, comment les Israéliens, si soucieux jusqu'alors de leurs obligations internationales, en soient venus à l'attaque de Kibia. M. Ben Gurion, qui n'avait pas hésité à bombarder l'*Altanéa,* bateau chargé de jeunes combattants juifs et d'armes. pour ne pas contrevenir à une trêve pendant laquelle les adversaires ne devaient pas se renforcer, laissait faire maintenant ses soldats en contravention des conventions d'armistice; il ne les désavouait même pas. Certes, comme le dit le général Van Bennike, observateur de l'O.N.U. en Palestine : « L'incident de Kibia ne doit pas être considéré isolément, mais comme le signe d'une atmosphère surchauffée où les fusils partent tout

seuls. » Mais, à vrai dire, c'était encore un coup de semonce adressé aux États-Unis. C'était leur faire savoir que, si la nouvelle politique américaine se poursuivait, les Juifs n'hésiteraient pas à aller de l'avant; que la livraison d'armes aux Arabes provoquerait, à coup sûr, une reprise des hostilités. C'était encore porter l'affaire devant la plus haute instance internationale qui confirmerait un *statu quo* territorial d'armistice, chaque jour plus précieux. Enfin, c'était rappeler l'attention sur soi, réévaluer son importance, et, à l'occasion d'un procès, rétorquer à l'adversaire que lui non plus ne respectait pas les conventions d'armistice. Contrairement à celles-ci (particulièrement à l'article 8), les Israéliens se voient refuser l'accès au Mont Scopus, où se trouve l'Université de Jérusalem, et les Lieux Saints juifs leur sont interdits. De plus, ils subissent un boycott économique et le canal de Suez reste fermé à leurs navires.

Quelques-uns des résultats du coup d'éclat de Kibia sont déjà connus. D'abord la situation, pour rester tendue, n'a pas empiré. Ensuite, après une courte suspension (non pas du secours technique qui n'avait jamais été supprimé, mais de l'aide américaine selon le point 4) la contribution américaine, non seulement était rétablie, mais fortement augmentée et passait de treize à vingt-six millions de dollars pour les prochains six moix. D'autre part, une conférence financière juive à titre privé, composée en majeur partie de personnalités américaines, décidait d'ouvrir à Israël un crédit de soixante-quinze millions de dollars. Enfin, M. Eric Johnson, envoyé spécial du président Eisenhower, marquait un vif intérêt pour les recherches de pétrole effectuées dans le Neguev et proposait, pour l'irrigation du Jourdain, l'élaboration d'un système qui, par bien des points, rappelle celui appliqué aux États-Unis pour l'expérience de la Tennesee Valley. Cependant, Israël gardait toute latitude de négocier avec Moscou et on apprenait qu'une commission économique israélienne traitait d'un échange oranges-pétrole avec les Russes.

Résultats précaires cependant, même pour les Juifs, qui restent encerclés et menacés, de surcroît, d'une grave crise intérieure. On sait que M. Ben Gurion, dont l'autorité morale est considérable, a déclaré vouloir se retirer. On ne peut présager aujourd'hui s'il mettra son projet à exécution,

pour se livrer à la réflexion dans la communauté de travail de Seehbóker, au Neguev, où il cédera aux pressions amicales qui s'exercent déjà. S'il s'en allait, la coalition actuelle, qui repose principalement sur le prestige de M. Ben Gurion, éclaterait et son parti, le mapaï de tendance socialiste modérée aurait peu de chances de garder le leader. Les successeurs éventuels mapaï, MM. Levi-Eschaol et Lavon, seraient écartés, on irait aux élections générales et les sionistes généraux, situés plus à droite, pourraient emporter, avec M. Bernestein, de grands succès. Eventualité qui ne sortirait pas des aléas politiques habituels, si elle ne se doublait pas, en perspective, d'un risque de scission dans l'Histadruth, syndicat mapaï tout-puissant, élément indispensable de la structure économique, aux intérêts divers et complexes. Le rejet de l'Histadruth dans l'opposition poserait des problèmes précis.

Du côté des Arabes, la situation ne s'est certes pas améliorée, et il leur semblera que le crime paie. Pas plus qu'ils n'ont pu rentrer dans leurs foyers, les réfugiés palestiniens n'ont reçu d'indemnités pour leurs biens perdus; ils vivent toujours par camps, misérables, sous les tentes, dans les pays alentours. Si les Israéliens sont privés d'arrière-pays, les Arabes, les Jordaniens particulièrement, non seulement ont perdu le marché palestinien, mais n'ont plus accès à la mer. Les Arabes restent divisés, l'Égypte paraissant vouloir se consacrer à des tâches intérieures et à la question de Suez, tandis que la Syrie cherche à entraîner dans son sillage Jordanie et Liban assez réticents. Bien plus, l'Irak donne refuge à un comité syrien libre, d'obédience britannique, dont le but avoué est de regrouper sous le pavillon anglo-hachémite les États de la péninsule. Et c'est en effet, dans ce marasme, la Grande-Bretagne qui reste seule bénéficiaire et qui, grâce à la confusion et dans le trouble, peut encore éviter au Moyen-Orient la prépondérance américaine.

A vrai dire, il apparaît de plus en plus que la recherche de solutions satisfaisantes pour les uns et pour les autres, comme pour les Occidentaux qui restent soucieux de voir cette région organiser sa défense et son autonomie, pose une question préalable : que les Arabes reconnaissent la légitimité d'une présence juive en Palestine. A partir de là, pas à pas, on pourrait réduire la tension actuelle. Un exemple le dé-

montre : les propositions de M. Johnson au sujet de l'irrigation du Jourdain étaient avantageuses pour les Israéliens comme pour les Arabes; elles ne furent rejetées par ces derniers que parce qu'elles supposaient, pour les Arabes, la reconnaissance de l'État d'Israël.

JACQUES NANTET.

Guyane britannique : complot en rouge, noir et blanc

L'intervention anglaise en Guyane marque un échec de la politique britannique qui est de « guider les peuples coloniaux vers les responsabilités de l'autonomie gouvernementale à l'intérieur du Commonwealth ». Le gouvernement de Londres a, en effet, pris la décision — outre d'envoyer des troupes dans ce territoire — de rétablir une administration directe et, en suspendant une constitution accordée en avril dernier, d'enlever aux Guyanais l'exercice de leurs droits politiques.

Le chef du Colonial office a, il est vrai, publié un Livre blanc qui énumère à l'égard du cabinet guyanais récemment issu d'élections générales une série d'accusations : refus de faire fonctionner la Constitution, relations avec les organisations communistes internationales, encouragement aux grèves dans les exploitations sucrières; les ministres auraient également voulu miner la discipline de la police, la formation des boy-scouts ou encore laïciser l'enseignement... C'est, au total, de complot communiste que M. Lyttelton accuse les ministres noirs, membres du Parti Populaire Progressif (P.P.P.). Cest donc une sorte de « démocratie populaire nègre » que l'on craignait de voir accrochée au continent sud-américain. Risque que ni Londres, ni surtout Washington (on s'en doute) n'étaient disposés à courir.

Si, devant les Communes, le gouvernement britannique a vu son intervention finalement approuvée, de sévères critiques ont été présentées par l'opposition. Elles se résument

dans le regret que le cabinet conservateur en soit venu, immédiatement, à prendre les mesures les plus extrêmes : la constitution guyanaise a, en effet, été suspendue et l'administration directe rétablie, sans qu'au préalable le gouverneur ait jugé opportun d'user des pouvoirs réservés que lui conférait pourtant la Constitution. Le gouverneur aurait pu ainsi imposer la dissolution de la Chambre guyanaise et de nouvelles élections. L'attitude de Londres prend dès lors l'allure d'un complot blanc... Car le gouvernement britannique ne peut ignorer qu'une nouvelle consultation en Guyane apporterait au parti populaire progressiste une majorité encore accrue.

Le succès du P.P.P. lors des premières élections tient en effet pour beaucoup à son programme « anti », antibritannique, anticapitaliste, voire antiblanc. « Il est devenu suffisamment clair, écrit *New Statesman and Nation,* que les nations assujetties auxquelles on donne leur liberté orienteront normalement leurs politiques dans une plus ou moins grande mesure contre ce qu'elles considèrent comme une exploitation de la part des capitalistes occidentaux... Le fait que les choses se sont jusqu'alors passées différemment en Afrique occidentale tient en réalité au fait que les plantations de Nigéria ou de Gold Coast appartiennent pour le plus grand nombre aux Africains. »

Et le journal travailliste conclut : « Dans les premières années de l'après-guerre le capitalisme international a battu en retraite devant les mouvements de libération populaires, sa résistance à un progrès raisonnable était négligeable. Aujourd'hui, la contre-offensive est lancée : la grande entreprise anglaise, plus encore celle des États-Unis, est appelée à harceler les gouvernements nationalistes coloniaux... »

Le cas guyanais révèle donc bien qu'il ne saurait y avoir de liquidation réelle d'un régime colonial sans le règlement simultané des questions économiques qui pèsent lourdement sur l'état social d'un peuple.

PIERRE-ALBIN MARTEL.

Stratégie américaine

Quelques articles de journaux, des plans sinon officiels, du moins officieux, ont fait parler d'une nouvelle stratégie américaine. Les États-Unis envisageraient de rapatrier le plus tôt possible leurs troupes stationnées en territoire étranger. Puis ils renonceraient à une partie de leurs armements dits classiques pour mieux développer leurs armements atomiques. A peu près tous les journaux français ont signalé l'affaire.

Première constatation : il ne s'agit encore que de projets. Au reste, de projets qui n'ont même pas le mérite de la nouveauté. Il y a longtemps qu'aux États-Unis une école dite de la stratégie périphérique développe ces thèses. Le défunt sénateur Taft en était le porte-parole politique. Mais Taft devait se heurter sur ce point à l'administration démocrate de Truman, puis à son adversaire républicain, Eisenhower.

A vrai dire, le conflit portait essentiellement sur l'horaire de cette politique. A peu près tous les responsables américains souhaitent pouvoir rapatrier tôt ou tard leurs contingents envoyés à l'étranger. Pour ce faire, ils n'accepteront cependant pas de laisser un vide militaire dans une zone qu'ils estimeront vitale. L'Europe occidentale est, sans aucun doute, l'une de ces zones.

Actuellement six divisions américaines stationnent en Europe. On ne peut prétendre sérieusement que ces divisions — ajoutées aux armées européennes — suffiraient à arrêter une invasion soviétique. Pour les Européens cependant, ces divisions sont comme une sorte d'assurance que si, d'aventure, les Russes avançaient, ils se heurteraient à toute la puissance américaine, première puissance industrielle et atomique du monde.

Dans l'hypothèse où une force proprement européenne serait prête à prendre le relais, les Américains pourraient, certes, se retirer. En théorie du moins, car la réalité est un peu plus complexe. Tant que l'armée européenne n'est ni ratifiée, ni mise en place, les Américains peuvent difficilement abandonner l'Europe. Mais, par ailleurs, la France ne

demande-t-elle pas aux États-Unis un engagement précis, avant de ratifier l'armée européenne ? La présence de forces anglo-saxonnes est l'objet d'un de ces protocoles additionnels auxquels Paris soumet la ratification du traité.

Reste la seconde question posée aux responsables américains : réduire les armements classiques et développer les armements atomiques. A notre connaissance, rien n'est décidé. Comme toujours, il y a les partisans des deux thèses qui cherchent à enlever la décision, les uns et les autres ne dédaignant pas de faire appel à la presse pour imposer leurs arguments. On avait assisté à une pareille campagne lors de la fameuse querelle qui opposa les aviateurs aux marins, lors de la préparation du budget pour l'année fiscale 1950 [1]. Les partisans de la nouvelle stratégie ont un argument massue : elle devrait coûter beaucoup moins cher que l'autre.

B. Féron.

Indochine sans fin

Faux débat et vrais problèmes.

Les deux débats parlementaires sur l'Indochine n'ont, certes, pas fait avancer le problème d'un pas. Du moins ont-ils témoigné d'une lassitude grandissante dans l'opinion politique du pays, — lassitude qu'ont tour à tour exprimée des socialistes comme MM. Savary et Deferre, des radicaux comme MM. Laforest et Daladier, des M.R.P. comme MM. Bouret, Denis et Monteil, ou l'U.D.S.R., M. Mitterand... Mais dans un sentiment largement éprouvé, que de divergences quant aux politiques à suivre! Quelle impuissance jusque dans la recherche d'un texte d'ordre du jour! Quelle incertitude de pensée — sinon quelle lâcheté — de la part des parlementaires, à d'autres égards « engagés », qui

1. Le secrétaire à la Défense, feu James Forrestal, a donné nombre de détails édifiants sur cette histoire dans son *Journal* (Amiot-Dumont, éditeur).

ou bien « se sont abstenus », ou bien n'ont pas pris part au vote », ou encore « étaient excusés ».

Ainsi M. Mendès-France... La non-participation au vote du député de l'Eure était, paraît-il, motivée, non point tellement par un déplacement en Grande-Bretagne, — prévu certes, mais qui ne l'empêchait de confier son bulletin de vote ... pourquoi pas à M. Daladier ? — que par d'excellentes raisons qui n'ont que le tort de ne pas avoir été exprimées.

Pour la plupart des orateurs cités, il faut négocier avec Ho-Chi-Minh. Ho-Chi-Minh ne veut pas, répond en substance M. Laniel... Et devant le Conseil de la République, avec une contestable bonne foi, le président du Conseil put affirmer qu'*aucune réponse* n'était venue d'Ho-Chi-Minh depuis son intervention devant l'Assemblée nationale, qui sans doute, pour son auteur, avait valeur d'appel...

Or, pour M. Mendès-France, le désir de négocier avec l'adversaire n'est pas l'une de ces affirmations que l'on peut lancer du haut d'une tribune politique. Il était donc hostile au principe même du débat. En revanche, pour le député de l'Eure, comme l'écrivait l'auteur d'un bulletin de l'étranger du *Monde* : « Un gouvernement conscient de la nécessité de penser d'abord à la défense de la métropole et de récupérer ses meilleures troupes avertirait les puissances intéressées : États-Unis, Grande-Bretagne, Australie, qu'il est obligé de se décharger de ses responsabilités indochinoises. Il annoncerait la mise en application à partir d'une date donnée d'un plan de rapatriement, dont il ne suffit pas d'affirmer à priori qu'il est techniquement irréalisable... [1] »

Tout le monde est, en effet, d'accord pour estimer qu'il faudrait en finir avec la guerre du Viet-Nam. Mais pour qu'il y ait là autre chose qu'un vœu pieux, un certain nombre de questions (et de réponses) auraient gagné à être plus explicitement énoncées. Elles ont trait :

1) à l'impossibilité pour la France de continuer le combat; comme à l'impossibilité militaire de la gagner;

2) à l'illusion d'une éventuelle relève du corps expéditionnaire par l'armée nationale vietnamienne;

1. Certains chefs militaires se sont spontanément penchés sur ce problème.

3) à une connaissance exacte des sentiments vietnamiens, l'opinion de quelques privilégiés mise à part. Le peuple vietnamien ne veut pas se battre : pour lui la guerre qui se fait n'est pas sa guerre mais celle que les Français ou les Franco-Américains y font;

4) au régime de Bao-Daï qui demeure une construction artificielle dont nous devons payer cher le maintien.

Cependant le débat a été mal engagé : il l'a été d'autant plus mal que nos hommes politiques se sont fondés sur le vote du Congrès de Saigon et son rejet de l'Union Française. On s'est évidemment bien gardé de prendre les congressistes au mot, et l'on est d'avance prêt à accueillir les assurances de Bao-Daï, — et les réserves au demeurant parfaitement légitimes qu'il présente à l'égard de la structure actuelle de l'Union; le chef de l'État a trop bien perçu la lassitude des Français à l'égard de la guerre pour vouloir l'encourager davantage. Et nous pouvons ainsi poursuivre, sans allégresse mais en pleine inconscience, une guerre à laquelle nul de nos gouvernants n'est réellement soucieux de mettre un terme!

PIERRE-ALBIN MARTEL.

L'économie européenne en panne

Dans un courageux effort, le secrétaire général de l'Organisation Européenne de Coopération Économique (O.E.C.E.), Robert Marjolin, avait mis au mois d'octobre dernier l'Europe économique en face de ses responsabilités, en s'adressant, dans un voyage à travers les capitales occidentales, aux gouvernements et, pour la première fois depuis de longues années aussi, au public sous forme d'une interview accordée à un journal parisien. Le choix économique de notre continent est simple : ou continuer sur la voie de l'expansion ou reculer avec abaissement du niveau de vie, chômage, crise sociale et politique.

Les moyens de réussite sur la voie du progrès économique

sont connus. Trois rapports différents soumis à l'appréciation des ministres européens lors de leur dernière réunion à l'O.E.C.E. les 29 et 30 octobre 1953 aboutissent, en effet, à des conclusions identiques : pour assurer l'expansion de l'activité économique et pour arriver à une convertibilité des monnaies, il faut avant tout établir la plus grande liberté pour la circulation des biens, donc renoncer à toute attitude protectionniste. Cette opinion a été unanimement défendue par un groupe d'experts privés et indépendants, par les membres du Comité directeur de l'Union Européenne des Paiements et par ceux du Comité des échanges de l'O.E.C.E. L'Europe, comme d'ailleurs la France à l'intérieur de ses frontières, a besoin de la concurrence pour prospérer. Notre continent étouffe dans un corset protectionniste qui protège à outrance les entreprises marginales, qui maintient les prix à un niveau trop élevé, qui diminue la capacité concurrentielle internationale et qui s'oppose à toute amélioration réelle du niveau de vie.

Quant à la convertibilité des monnaies, elle ne saurait être une fin en soi. Elle ne constitue qu'un des moyens pour assurer une plus grande liberté commerciale et économique à travers le monde et pour diminuer la portée des prétextes et des tendances protectionnistes. Sa réalisation suppose une économie forte et résistante, capable de faire face à la concurrence internationale sans recours permanent à la protection de l'État. La convertibilité est ainsi très clairement subordonnée à l'abolition antérieure des restrictions commerciales, c'est-à-dire à la disparition des contingents et à la réduction substantielle des droits de douane.

Aucun des ministres européens en conseil à Paris n'a contesté ces vérités élémentaires, exposées avec clarté par les hauts fonctionnaires et les experts de l'O.E.C.E. Pour la première fois, le chancelier de l'Échiquier de la Grande-Bretagne, M. Butler, a publiquement reconnu que les conditions de convertibilité du sterling sont encore loin d'être réunies. Par conséquent, il a approuvé pour son pays le principe de la prorogation de l'Union Européenne des Paiements pour une nouvelle année, à partir de juillet 1954, ensemble avec la nécessité de s'approcher en commun de la convertibilité et de ne pas mettre brusquement fin à la solidarité économique européenne lorsqu'un des pays mem-

bres sera suffisamment fort pour aller seul son propre chemin.

Toutefois, l'idée de libéralisation des échanges n'a guère fait de progrès pratiques en octobre dernier. Les décisions ont été renvoyées au mois de mars, principalement parce que deux pays essentiels, la France et la Grande-Bretagne, ne se sentent économiquement pas suffisamment forts pour accepter, dès à présent, des engagements fermes. En attendant, les experts étudieront les possibilités d'éliminer le protectionnisme agricole et proposeront en outre des dispositions appropriées empêchant les gouvernements de réintroduire des contingents pour des raisons plus ou moins protectionnistes. On ne saurait évidemment pas prédire que l'O.E.C.E. fera preuve en mars prochain d'une volonté plus décisive dans ce domaine. On peut cependant constater que lors de la dernière réunion des ministres, l'esprit de solidarité européenne s'est très nettement affirmé, et que la Grande-Bretagne renonce jusqu'à nouvel ordre à toute politique isolationniste. Dans ces conditions, il est permis d'envisager l'avenir avec un certain optimisme.

Tout dépendra d'ailleurs de l'attitude de la France, qui se vit amèrement reprocher par l'ensemble de ses partenaires, et surtout par la Grande-Bretagne, sa politique commerciale actuelle, et qui a assez fermement promis de libérer jusqu'au 1er avril prochain, si possible, 75 % de ses importations. Les critiques adressées à la France partent de cette double idée qu'une dévaluation monétaire pourrait assainir la situation et que le système actuel de contingentement des importations a des raisons beaucoup plus protectonnistes que monétaires. Par rapport à 1951, dernière année de liberté commerciale, les importations françaises n'ont globalement presque pas diminué, malgré l'introduction de restrictions sévères ayant surtout eu un effet discriminatoire pour certains pays européens et contre la majorité des importateurs et exportateurs réguliers et corrects.

ALFRED FRISCH.

Réflexions sur le crédit mutuel à terme différé

L'épargne immobilière a toujours été en France, comme au reste dans la plupart des pays, une épargne de petites gens. Aussi, les sociétés de crédit différé qui ont pour objet de faciliter l'accession à la propriété immobilière ont-elles pour clientèle essentielle, même lorsqu'il s'agit de contrats souscrits par des entreprises ou par des groupes (Caisses d'allocations familiales, par exemple) de petites gens toujours mal informées et toujours mal défendues par des textes légaux qu'il est, pour bien des raisons, difficile de rendre complets.

Au surplus, en un temps où le problème du logement est devenu si aigu et où un large appel est fait, sous diverses formes, en faveur de l'accession à la propriété, les esprits et les cœurs de tous ces foyers modestes qui rêvent d'un logis sont plus prêts encore à s'ouvrir à la tentation du crédit différé qui offre ses formules magiques suivant lesquelles il suffira au souscripteur d'avoir versé une part, souvent faible, de la somme qui lui est nécessaire, pour bénéficier de la totalité du prêt. Est-ce à dire que le crédit différé soit obligatoirement une illusion ? La réponse pour la France, dans les conditions actuelles tout au moins, n'est guère douteuse, alors qu'à l'étranger un tel mode de crédit fonctionne avec succès.

C'est que le crédit différé, dont les conceptions d'origine paraissent simples, demande à la vérité, comme toute entreprise qui manie des fonds à long terme, à être mené avec une très grande prudence. Or, les sociétés de crédit différé ne résistent jamais au désir de leurs contractants de voir abréger au maximum les délais d'attente des fonds promis et se placent ainsi, par ces attributions accélérées de fonds, dans une situation qui exige que s'accroisse en même temps le nombre des contracteurs. Ainsi rendent-elles plus vulnérables encore des organismes qui, reposant sur le libre engagement de chacun de leurs souscripteurs, sont déjà par nature des édifices fragiles. Ils le sont d'autant plus qu'ils sont presque toujours, en France, fondés sur l'absence de tout loyer de l'argent, dans un monde où l'épargne à long

terme ne s'investit, en général, que contre des taux d'intérêt substantiels, et que, faute de disposer de garanties de capitaux extérieurs, le retrait d'une part des adhérents du groupe ou même le ralentissement de recrutement de nouveaux membres entraîne immanquablement l'effondrement de l'édifice.

L'épargne collective immobilière est cependant largement florissante, dès que l'on sort de France. On a souvent rappelé que l'origine des sociétés de crédit différé remonterait à la création en Angleterre, à Birmingham, en 1781, de la première d'entre elles, mais ces Building-societies ont été peu à peu appelées à jouer en Angleterre le rôle des Caisses d'épargne en France et ont pu disposer de capitaux extérieurs suffisamment abondants pour que le délai d'attente se trouve, en fait, pratiquement supprimé; il en a été de même, suivant une évolution analogue, aux États-Unis où ces sociétés sont groupées dans la puissante United States Savings and Loan League. En Allemagne, au contraire, où les sociétés constituées ont, en général, utilisé des prêts sans taux d'intérêt et où l'appel à des fonds d'épargne n'a été autorisé que peu avant 1939, les sociétés de crédit différé ont connu un développement beaucoup moindre; elles ont connu également un maigre développement en Suisse, tout au moins jusqu'à ce qu'une ordonnance de février 1935 exigeant que les sociétés de crédit différé appliquent à leurs prêts un taux d'intérêt et fassent appel à des concours extérieurs, ait permis à quelques organismes au moins de subsister.

En France, dans ce même temps, tandis que se créaient un certain nombre de sociétés de crédit mutuel à terme différé, se créait aussi, sous l'égide du Mouvement national d'épargne, une association dont les effectifs allaient parallèlement en croissant, l' « Association des victimes des sociétés de crédit à terme différé ». Signe grave que ces créations parallèles, signe que les textes réglementant suffisamment le crédit différé tardaient chez nous à être proposés et adoptés par le Parlement, alors que la loi du 3 juillet 1913 relative aux sociétés d'épargne interdisait en fait l'évolution normale et nécessaire des sociétés de crédit différé vers une organisation en véritables caisses d'épargne. Les décrets enfin parus en décembre 1952, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi adoptée le

24 mars 1952, offrent encore à des organismes gérés avec légèreté ou avec malhonnêteté, un certain nombre de possibilités d'échapper aux obligations imposées.

Le scandale tout récent de l'effondrement du Crédit Mutuel du Bâtiment et le problème que pose la liquidation des milliers de contrats dont il avait obtenu la souscription rendent désormais urgente la création d'une Caisse mutuelle de crédit gérée par un puissant organisme bancaire qui puisse rendre efficace cette solidarité latente des Français, dont beaucoup sans doute immobiliseraient volontiers pour quelque temps leurs épargnes, s'ils étaient assurés de pouvoir vraiment aider quelques-uns de leurs frères.

René Parès.

Malaise paysan et corporatisme agricole

Lorsque le prix de la viande sur pied baisse de 30 %, lorsque le vin est acheté au producteur à des prix dérisoires, le citadin s'étonne à bon droit de la fermeté des cours du bifteck ou du litre de vin. Mais combien serait plus vive sa réaction, si les salaires des travailleurs des villes recevaient brusquement une amputation du tiers, même s'il avait l'espoir d'une compensation en des temps meilleurs. Il comprendrait alors le malaise paysan dont l'épisode des barricades est une manifestation publicitaire.

Pour beaucoup de producteurs agricoles qui vivent bien, en période de stabilité, sur leur exploitation et pour beaucoup d'autres qui vivent chichement, sur une exploitation trop petite ou inadaptée aux progrès économiques, l'effondrement des cours est une catastrophe.

Sans suppléer à la nécessaire réforme des structures agricoles, une organisation des marchés est indispensable pour amortir les effets des crises saisonnières ou de longue durée. Les procédés sont connus et utilisés depuis longtemps dans les pays grands producteurs agricoles qui pratiquent une politique de garantie de prix pour certains produits : le stockage

et l'exportation sont les clés de l'organisation des marchés nationaux.

Le consommateur des villes doit être, avec le producteur agricole, le bénéficiaire d'une telle politique. Il est vain d'attendre dans le système politique actuel une diminution de la marge énorme accordée aux distributeurs de denrées agricoles. L'heure n'est pas non plus à une fiscalité économique qui s'adapterait à la conjoncture : en période de sous-production et de pénurie la hausse des produits achetés par la ménagère est et sera donc beaucoup plus forte que la hausse à la production. Une politique de stockage intéresse les deux bouts de la chaîne dont les maillons intermédiaires sont intouchables. Mais il est clair que pour avoir un rôle bienfaisant et régulateur le stockage ne doit pas être entre les mains des spéculateurs.

A l'heure actuelle, le stockage annuel, destiné à permettre l'écoulement du blé ou du beurre sur le marché tout au cours de l'année, est réalisé grâce à un financement bancaire. Un stockage dit de « rapport », de plus grande importance et de plus longue durée, pour éviter l'effondrement des cours nécessite un financement correspondant au prix d'achat et aux frais de conservation des produits qui serait de l'ordre de 120 milliards pour l'année 1953. Pour remplir ce rôle de régulateur il faudrait pouvoir stocker 15 millions de quintaux de blé, des produits laitiers équivalant à 10 millions d'hectolitres de lait, 30.000 tonnes de viande et 300.000 tonnes de sucre. On juge de l'importance de ces opérations, mais leur financement serait sans danger pour le Trésor si le gouvernement acceptait d'envisager la rentalibité de l'opération à une échéance d'une dizaine d'années [1].

Cette politique devrait être complétée par des mesures favorisant l'exportation : si les excédents ou déficits accidentels ou saisonniers peuvent être compensés par les stocks, les excédents permanents doivent être exportés. (Il est vrai que certains produits en excédent ne trouvent pas d'acquéreurs à l'étranger, et seule une politique d'orientation de la production pourra y porter remède.)

L'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre ont besoin de blé,

1. Toutes les données chiffrées de cette note nous sont fournies par Pierre Coutin.

de viande, de produits laitiers, de sucre, mais il faudrait qu'ils puissent trouver chez nous des fournisseurs permanents et non occasionnels, vendant aux prix mondiaux des produits de qualité. Ceci est plus facile à souhaiter qu'à réaliser, l'économie agricole française est loin de permettre la réunion de ces conditions; d'autres obstacles paralysent cette politique : une hostilité de certains industriels, la routine des producteurs, la fausse sécurité d'une politique traditionnelle de protection, mais aussi les intérêts divergents des producteurs agricoles. Le projet de pool européen de l'agriculture est pour l'instant la victime de ces coalitions et de ces antagonismes.

Pour parvenir à l'organisation des marchés agricoles français, le gouvernement vient d'utiliser ses pleins pouvoirs. Il s'en est fallu de peu qu'il laisse échapper tout droit de contrôle sur cette organisation. Un premier projet prévoyait l'institution des comités professionnels groupant tous les intéressés à la production, la transformation et la distribution d'un produit, assistés de quelques fonctionnaires. Ces comités dotés d'autonomie financière auraient perçu des taxes. Ils auraient détenu ainsi des moyens d'action considérables. C'était d'un coup reconstituer le corporatisme, paralyser toute politique agricole d'ensemble. On connaît la puissance devenue symbolique des betteraviers. Qu'on imagine une puissance analogue pour chaque catégorie de producteurs, c'était multiplier des citadelles de défenseurs d'intérêts privés. Car, même additionnés, des intérêts ne font pas une organisation économique.

Le projet devenu décret-loi a heureusement subi des modifications substantielles : des Comités nationaux interprofessionnels, pour chaque produit de base sont créés, mais demeurent purement consultatifs; des Organismes d'interventions, sociétés professionnelles ou autres à caractère semi-public, seront chargés, sous un contrôle strict de l'État, des opérations d'achat, vente, stockage et exportation destinés à stabiliser le marché; enfin un Fonds de garantie mutuelle, pierre angulaire de l'édifice, accordera son crédit aux Organismes d'intervention.

Un effort est donc fait pour atténuer le malaise agricole, grâce à l'action d'un ministre non technicien, le remède proposé n'est pas pire que le mal. Cependant ce texte ne

comporte aucune option pour une politique déterminée de production agricole, il ne touche pas aux circuits de distribution, mais il favorisera stockage et exportation.

Des défauts importants subsistent : le Fonds de garantie mutuelle n'a pas de ressources bien certaines. Pour son lancement l'État devrait faire l'effort financier principal, sous peine de se contenter d'une organisation apparente mais illusoire. Des taxes professionnelles devraient peu à peu couvrir l'essentiel des dépenses puisqu'il s'agit en définitive d'une prime d'assurance contre la mévente.

Le corporatisme originel du projet n'a pas totalement disparu, les Comités interprofessionnels peuvent être plus nuisibles qu'utiles. Les exploitations agricoles, qui sont en majorité de polyculture, sont mal représentées par des associations spécialisées, mais surtout une politique d'ensemble devrait être étudiée par des organismes à caractère général, les divers ministères intéressés conseillés par les commissariats au Plan et à la Productivité assistés de la C.G.A.[2] et des organismes nationaux du commerce. Si, au lieu d'intégrer la politique agricole dans une politique économique d'ensemble, on ajoutait aux facteurs de stagnation la rivalité de bastilles agricoles puissantes, il faudrait attendre une nouvelle nuit du 4 août pour procéder dans tous les secteurs à « la désorganisation professionnelle » qui sera bientôt la condition d'une politique d'expansion économique.

JACQUES LHUILLIER.

Doctrine chrétienne et syndicat unique en Allemagne

La quatrième Semaine Sociale de Munich qui rassembla, vers la mi-novembre, plusieurs centaines de catholiques allemands, a tenu une partie importante de ses promesses. Conformément au programme, il y fut question

2. Confédération Générale de l'Agriculture.

de la contribution que la propriété est susceptible d'apporter à la Sécurité Sociale. Des théologiens sociologues éminents exposèrent avec une autorité incontestée des doctrines traditionnelles, voire classiques. Ils nous montrèrent que la grande tâche sociale de notre temps consiste à mettre dans le dynamisme économique effréné de l'ordre par beaucoup de propriété privée. C'est, en effet, grâce à l'intérêt familialement compris des propriétaires que l'économie mondiale tend vers l'équilibre ordonné; c'est grâce aux économies qu'on réalise et qu'on apprend la bonne économie; c'est grâce à l'héritage que le pouvoir économique est transmis dans la tranquillité de l'ordre. Il était sans doute bon et utile de rappeler ces vérités trop oubliées, solidement fondées dans l'histoire de notre passé, dès avant Jésus-Christ. Peut-être n'aurait-il pas été inopportun d'insister moins unilatéralement sur les vertus d'une éthique de l'*avoir* qui ne semble guère mettre en valeur les virtualités proprement chrétiennes de la morale de l'amour. A un autre plan, l'économiste Gerhard Kroll a mis en doute la pérennité de certaines affirmations doctrinales, si adaptées qu'elles aient pu être aux conditions économiques du XIXe siècle. L'harmonie automatique de notre économie mondiale n'est, en effet, pour l'expert, guère sérieusement concevable; la valeur de l'épargne comme vertu inconditionnée a subi chez les économistes contemporains de sensibles dévaluations; pour ce qui concerne la question de la succession héréditaire, le statut anonyme du capital séparé de la gestion la pose depuis longtemps dans des termes qui rendent la réponse moins simple. Ce n'est pas sans angoisse que nous constatons à nouveau combien la Doctrine a du mal à ne pas se laisser trop distancer par les réalités auxquelles elle entend donner la réplique. Au moins le dialogue a été amorcé. Et c'est l'essentiel.

Nous nous garderons de juger à la légère des échantillons proposés d'expériences sociales en cours, qui n'excèdent pas le cadre du paternalisme éclairé. Il se peut qu'il vaille mieux réaliser timidement que pérorer avec hardiesse. Ce qui apparaît plus significatif, c'est que ces réalisations paraissent toutes proches de l'idéal. Sensiblement, toute l'assemblée vibrait à l'unisson, lorsque pour le ministre fédéral du travail le dépassement de la *politique* sociale par la *réforme* sociale sembla se condenser dans la vision d'une maison-

nette avec son jardinet. On aurait mauvaise grâce d'en vouloir aux hommes politiques de s'en être tenus au plan correspondant à leurs fonctions gouvernementales ou parlementaires. Mais l'observateur étranger ne saurait laisser d'être dans l'admiration devant une harmonie chrétienne-sociale si parfaite qu'au cours de ces journées personne ne semble avoir envisagé même l'éventualité que les exigences de la foi et les directives du parti actuellement au pouvoir puissent jamais manquer d'être identiques.

En fait, derrière la sereine façade les problèmes ne manquent pas. Le plus aigu, sans conteste, est celui de l'unité syndicale. Il ne pouvait point ne pas en être question à Munich. On n'en traita guère, on en parla partout.

Au lendemain de la guerre, en Allemagne occidentale, après douze ans de *Front du Travail,* il s'agit de rendre au syndicalisme ouvrier un statut démocratique, l'option pour l'*unité* syndicale, bien que favorisée par les alliés, n'est nullement un *diktat* imposé par l'occupant. Elle répond, à ce moment, au vœu quasi unanime des syndicalistes, mûri à travers les années tragiques, et surtout dans les camps de concentration où socialistes et chrétiens ont souffert, réfléchi et espéré ensemble.

Une telle unité suppose le respect mutuel des préférences politiques comme des convictions religieuses. La promesse fut, sans nul doute, sincère. A-t-elle été tenue ? En fait, dans l'appareil syndical les socialistes sont prépondérants. Comment pourrait-il en être autrement ? L'effectif des syndicats *chrétiens* d'avant Hitler ne dépassait pas le sixième de celui des syndicats libres (c'est-à-dire socialistes). De surcroît, la politique absorbe les personnalités les plus vigoureuses du syndicalisme chrétien, de Jacob Kaiser ou Karl Arnold jusqu'aux responsables locaux, qui auraient été susceptibles de s'imposer dans la direction syndicale. Sous l'impulsion de Hans Böckler, le D.G.B. [1] s'est efforcé d'assurer aux chrétiens une représentation porportionnelle parmi ses dirigeants. Ils n'en demeurent pas moins partout en minorité. Tout dépend donc, en fin de compte, de l'esprit démocratique des

1. *Deutscher Gewerkschaftsbund* : Fédération syndicale allemande.

majoritaires. Les occasions de friction n'ont pas manqué. Il est arrivé à des publications syndicales de blesser le sentiment religieux ou de prendre à l'égard de la politique familiale des attitudes en désaccord avec les positions des mouvements catholiques. Il est arrivé que le programme économique proposé par les syndicats ait heurté des doctrines sociales traditionnelles. Les premières protestations ne datent pas d'hier. Mais il est surtout arrivé que, par un manifeste malencontreux, le D.G.B. ait cru devoir intervenir dans la campagne électorale, contre la coalition gouvernementale.

La levée de boucliers des organisations chrétiennes fut un moment, au lendemain du triomphe électoral du 6 septembre, fort vigoureuse. Puis, peu après, le rang des protestataires se disloqua. Les syndicalistes chrétiens désirent une place au soleil, mais peu accepteraient le risque d'une scission au risque d'instaurer un crépuscule. Le cardinal Frings a dit que le syndicat unique ne s'impose pas tel un dogme. Cette déclaration donne matière aux plus subtiles exégèses. Il semble bien que, dans son ensemble, l'épiscopat allemand ne soit pas favorable à la constitution d'un syndicat chrétien autonome. Un tel syndicat n'attirerait guère sans doute qu'une fraction très restreinte des syndiqués catholiques (et de rares protestants); il serait à peu près dépourvu de cadres (d'autant plus que la grande majorité des fonctionnaires chrétiens du D.G.B. n'ont nulle envie de s'en séparer); il priverait (dans la mesure même de sa réussite) le syndicalisme non confessionnel, de présence et de rayonnement chrétiens; il aurait une doctrine au niveau de celle dont nous venons de rendre compte. La scission du syndicalisme allemand n'aura donc pas lieu.

J. Thomas.

Pitié pour les savants

Le sort des savants est bien triste : leur science intéresse désormais au premier chef la politique des États. Il faut d'ailleurs avouer que leur compétence

technique est bien rarement sollicitée pour élaborer des décisions, économiques ou autres. Il serait beau que les politiques demandent parfois à d'authentiques savants leur avis sur des problèmes éminemment techniques : ce serait une atteinte à la souveraineté des politiques, la démocratie serait en danger.

Non, on s'efforcera de placer les dits savants dans les meilleures conditions de « rendement » afin d'aboutir à des « résultats » précisés à l'avance par les politiques. On conditionnera les chercheurs comme les bonnes vaches laitières, à donner le plus de lait possible, et on les invitera gentiment à ne pas se mêler de ce qui ne les regarde pas.

Ces braves vaches, je veux dire les savants, écoutent bien sagement les chefs des deux plus grands États du monde faire des déclarations à la fois prudentes et sensationnelles, traduites par les journalistes en ces termes « U.S.A. et U.R.S.S. possèdent la bombe H ». Il leur apparaît, à travers une sévère critique des textes, que c'est bien cela qu'on a voulu suggérer des deux côtés de la barricade, mais que ce n'est pas tout à fait ce qu'ont dit les autorités. Il leur semble vraisemblable, grâce à une honnête induction scientifique et à quelques renseignements non secrets, qu'U.S.A. et U.R.S.S. ont en effet réalisé les premières expérimentations portant sur les effets thermonucléaires, mais que cette vieille idole de la bombe H ne s'est pas encore laissé posséder, selon le jargon à la mode, dans l'un ou l'autre hémisphère. Une installation thermonucléaire d'un poids considérable n'est pas une bombe. Il est en effet probable que le jour est proche où nous saurons manier de la manière la plus agréable, je veux dire la plus explosive, ces nouveaux jouets ; mais il est infiniment peu probable que c'est actuellement le cas et qu'il existe, fût-ce à deux ou trois exemplaires, une bombe H comme il existe des bombes A. Nous en reparlerons dans un ou deux ans.

En France, la sollicitude gouvernementale s'est récemment manifestée aux savants sous la forme de la création d'une commission de la Recherche scientifique et technique rattachée au Plan. Il s'agit bien entendu d'augmenter le « rendement » des chercheurs. Cette commission a ceci de particulier qu'elle ne comprend qu'une proportion infime d'authentiques chercheurs, universitaires ou techniciens. Elle groupe principalement ces préfets de la recherche que les politiques baptisent experts à l'occasion parce qu'ils s'entendent infiniment mieux avec eux qu'avec les chercheurs. Ces préfets, dans le meilleur des cas, ont commis une fois dans leur vie une thèse de doctorat, puis se sont consacrés à une tâche infiniment plus importante : l'organisation de la recherche des autres. La Recherche est en train de vivre son ère des organisateurs. Cependant si cette commission réussit à intéresser les pouvoirs publics aux problèmes de la recherche et au premier d'entre eux, en ce qui concerne la France, le problème du financement de la recherche, elle aura rempli un rôle utile.

Pendant ce temps, « l'inspiration » soufflant où elle veut, a suggéré la création d'un Centre européen de Recherches nucléaires qui va être construit à côté de Genève. La recherche française, principalement la recherche fondamentale, est exsangue faute d'argent, mais nos financiers inspirés ont facilement dégagé quelque argent pour cette entreprise. Le niveau de la recherche nucléaire en France atteignant à peine celui de l'un quelconque des pays scandinaves, nous risquons seulement dans l'aventure quelque ridicule qui ne rehaussera pas le blason scientifique français fortement ébranlé sur le plan international.

Il nous reste évidemment des mathématiciens : ils coûtent si bon marché.

André Gressin.

Propos d'un technocrate

Il est bien connu que notre civilisation est technicienne — et que nous sommes fiers de notre civilisation (*id est :* contents de nous).

Il est donc normal que le technicien soit bien considéré, et il l'est.

Mais, au fait, qu'est-ce qu'un technicien ? *Littré* ne nous serait, je pense, d'aucune aide! il « fait » déjà étymologie.

C'est l'homme qui maîtrise une technique, en connaît à fond les secrets... mais qu'est-ce qu'une technique ? Ce n'est ni une science ni un art, dans le sens des sciences pures ou des arts libéraux... cela suppose un peu des deux, c'est une « manière de faire ». Mais de faire quoi ?

Le technicien est de nos jours l'homme « qui sait faire »... mais sur quel terrain ?

Il semble que le domaine où le mot prend son sens le plus plein est celui des nouveaux artisanats scientifiques, et, par exemple, celui de la radio. On fera monter un radar par un « technicien éprouvé ». Et si nous collectionnons les adjectifs qui figurent à côté de ce mot dans les clichés les plus usés, nous trouverons le brillant technicien, mais bien plus le modeste technicien, le dévoué technicien, et même les obscurs techniciens (ce qui ne les empêche naturellement pas, au contraire, d'être individuellement brillants).

Mais le « savoir-faire » est qualifié technicité dans bien d'autres domaines : le directeur général de la S.N.C.F. est un éminent technicien, Raoul Dautry était classé ministre technicien, et la Chambre française a bénéficié longtemps des services d'un président technicien. Voilà qui dépasse singulièrement le domaine du tournevis et du voltmètre.

Devrons-nous conclure que le technicien est en toutes choses l'homme qui connaît bien « sa partie » — et qui, par exemple, sait très bien diriger les débats d'une Assemblée ?

Dans cette vue, la méfiance, que dis-je le discrédit, qui accable incontestablement le technocrate se comprend mal.

Car si je comprends bien, le technicien devient « ocrate » lorsque, sachant par hypothèse très bien ce qu'il faut faire, il l'ordonne. Serait-il indispensable de donner l'autorité à ceux qui ne « savent pas faire » ?

Le modeste technocrate (que ce qualificatif est inusuel !) qui dirige une fabrique de conserves se demande s'il doit s'en remettre, pour les directives générales et les décisions importantes, à un conseil qui comprend un amiral, un propriétaire terrien, un fonctionnaire en retraite du métro et un négociant en vins; ou à l'assemblée générale des actionnaires, qui offre un éventail encore plus ouvert de technicités; ou bien encore au soviet des femmes de ménage de l'usine...

Si, se disant qu'après tout il sait faire, il se livre à son propre conseil, le voilà en train d'instaurer, à l'étage des sardines en boîte, l'ère des managers, et de bâtir une variété particulièrement nocive de fascisme.

Que reproche-ton, au fond, à ce malheureux ? Si nous cherchons à technocrate des qualificatifs adéquats, il me semble que nous trouverons : borné, inintelligent, orgueilleux, brutal... Si nous pensons à la mentalité d'un technocrate, nous parlerons tout de suite d'esprit de géométrie, de schématisation abusive, etc.; nous lui dénierons l'intuition, l'esprit de finesse, et le fameux sens politique.

Mais, par ailleurs, pouvons-nous mettre au crédit du gouvernement de « ceux qui n'y connaissent rien » tant et de si éclatantes réussites ?...

Reproche numéro un : le technocrate est enfermé dans sa technique. L'ingénieur sait mettre les sardines en boîte, mais il ne sait rien des besoins des femmes de ménage de l'usine. Comme tout le monde ne peut pas tout savoir, cela veut dire que le technicien d'un domaine doit, lorsqu'il prend une décision importante, se soumettre à l'autorité du technicien qui connaît un domaine plus étendu; l'ingénieur des fabrications demandera l'avis du patron, qui, lui, connaîtra moins bien les conditions de cuisson des sardines, mais connaîtra (par la technicienne qu'est son assistante sociale) les conditions de vie de ses ouvriers — et qui aura été convenablement éduqué pour posséder la technique du chef d'entreprise.

Il faut voir où ce raisonnement nous conduit : tenir pour « technique » toute connaissance relative à l'action — et quelle est celle qui ne l'est pas peu ou prou ? — et supposer que

pour chacune de ces techniques il existe une éducation adéquate. Nous aurons des techniciens de tout... Cela suppose notamment qu'à l'échelle de la conduite des peuples, il y a une technique de gouvernement, basée sur l'étude des sciences sociales pour savoir ce qu'il faut faire, et sur l'étude de la psychologie pour savoir comment il faut faire. En somme, le gouvernement des sages, selon Platon.

Il semble qu'on l'ait rarement essayé, mais après tout... Si l'on ne peut pas faire que les empereurs soient sages, faisons que les sages soient empereurs.

Le reproche d'orgueil, de brutalité adressé au technocrate est d'origine différente. Celui-ci prend des décisions qu'on ne comprend pas : c'est un homme qui ne « s'explique » pas. Ceci tient au fait bien connu qu'il est beaucoup plus facile de vulgariser ce qu'on ne comprend pas que ce que l'on connaît bien.

Le technocrate, appréciant (à sa valeur au moins !) l'effort qu'il lui a fallu faire pour acquérir sa maîtrise, se dit qu'il est parfaitement vain d'essayer de faire comprendre quoi que ce soit à des non-initiés; et donc il ne leur dit rien. Malheureusement, ce sont eux qui paient (de leur argent, de leur peine, voire de leur sang) — alors ils aimeraient, surtout lorsqu'ils sont français, comprendre un peu.

D'où, soit dit en passant, la nécessité d'enseigner à l'École polytechnique l'art de l'exposé verbal; on verrait très bien ces jeunes gens descendre périodiquement de la montagne Sainte-Geneviève pour aller prêcher l'analyse mathématique dans les carrefours; celui qui retiendrait le plus longtemps son auditoire sortirait major.

Mais, inversement, les gouvernements qui expliquent brillamment les plus remarquables erreurs font-ils bien, à long terme, le bonheur de leurs peuples ? Tout n'est pas dans la rhétorique.

Il est, j'espère, évident pour le lecteur que la conclusion de ces propos est qu'ils n'ont point de conclusion; sinon qu'il faut — qu'il soit d'origine technicienne ou non — donner l'empire au plus digne.

GEORGES DESFAUDÉS.

AZIMUTS

Sociologies religieuses.

L'ânesse de Balaam, trois fois rétive, n'a pas empêché le fils de Béor de poursuivre son chemin, et, placé dans de bons jours pour faire la revue d'Israël, de comparer ses tentes et pavillons aux vallées, jardins, aloés et cèdres, de chanter, comme dira Bossuet en 1682, « son ordre, sa discipline, ses douze tribus rangées sous leurs étendards... le sacerdoce étroitement uni à la magistrature, tout en paix par le concours de ces deux puissances ». On pourrait comparer nos sociologues religieux à Balaam, mais ce serait de l'orgueil typologique que d'assimiler à son ânesse mon ami Pierre Hanvoille (cf. « Azimuts » de juillet 1953, pp. 113-114) et votre serviteur : nous ne prétendons pas avoir vu Yahvé ; nous avons cependant de commun avec ce personnage biblique qu'on ne nous ait pas toujours compris, d'avoir reçu des coups et de récidiver. A mon ami, le théologien indigne, j'ai envoyé les quelques lettres reçues, qui ont provoqué de sa part quelques réflexions. Mais j'attends qu'il ait lu la réponse du chanoine Boulard, dans les *Cahiers du Clergé rural* (n° 151, octobre 1953, pp. 365-368), pour vous faire part de ce dialogue. J'apporte au dossier, en attendant, quelques considérations d'un Jésuite des États-Unis, le P. Fichter. Auteur d'essais de sociologie religieuse urbaine, il répond, dans *American Ecclesiastical Review* (mai 1953, pp. 369-384), aux questions majeures soulevées par ceux, catholiques ou non, qui ont recensé son dernier livre.

1) *L'influence de l'évolution urbaine sur le comporte-*

ment religieux. Ce problème est double : quelles sont les différences entre le comportement religieux de nos contemporains et celui de la génération précédente ; en second lieu, à quels facteurs urbains faut-il attribuer ces différences ? Des réponses satisfaisantes à ces deux questions exigent beaucoup de recherches menées avec soin et un certain nombre de jugements difficiles. Sur quels critères scientifiques peut-on décider progrès ou décadence dans les coutumes d'une paroisse urbaine ?

D'une part, on constate une chute dans l'assistance aux services du soir. Les mariages mixtes augmentent. De prêtres à paroissiens, les relations se font de plus en plus formelles. Chute aussi d'intérêt et d'activité en ce qui concerne tant les organisations formellement paroissiales que les dîners, fêtes et bals paroissiaux... D'autre part, progrès dans les communions et les confessions. Progrès dans l'assistance mâle adulte (Ah! qu'en termes galants...) à la messe. Le premier vendredi et le premier samedi amènent beaucoup de gens. La récollection du week-end est en faveur, etc. De ce bref bilan, s'il est présomptueux de conclure que l'Église a soutenu avec succès le défi de l'urbanisation américaine, il semble raisonnable de dire que la vie spirituelle du catholique urbain, quoique différente, n'est pas inférieure à celle de la génération précédente.

2) *L'Église comme « appareil de puissance »*. Le professeur Lynd, protestant, qui regarde l'Église catholique comme la structure de puissance internationale la mieux organisée, demande dans quelle mesure et de quelle façon cet appareil de puissance affecte les fonctions, relations et structures sociales. A l'Église, répond le P. Fichter,

> a été confiée la tâche monumentale de restituer au Christ la société avec toutes ses formes et institutions. Cela signifie que l'Église vise à exercer une formidable influence morale, culturelle et sociale sur tous les aspects de la société humaine. En ce sens, l'Église est une structure de puissance interne qui aura nécessairement un effet social externe.

De là, les craintes protestantes. Mais, dit le P. Fichter, on craint ce qu'on ignore. Or, les sociologues américains ignorent le catholicisme comme système social et culturel. Nous ne devons donc pas nous étonner si, dans l'autorité sacrée de la hiérarchie et le dévouement loyal du laïcat, ils voient à l'œuvre une espèce nouvelle de « structure de puissance », ni s'ils y subodorent un relent de fascisme (à quoi les catholiques américains répugnent autant qu'eux).

3) *L'intégration sociale comme conséquence du libre choix religieux.* Ce titre un peu obscur va s'éclaircir : quelle est la base la plus solide de l'unité sociale : partager les mêmes pratiques et valeurs doctrinales, ce qui est l'effort de l'Église catholique, dit le P. Fichter, ou bien, ce que soutient un sociologue méthodiste : se mettre d'accord pour ne pas être d'accord ?

Les études anthropologiques sur diverses sociétés et communautés à travers le monde mènent à conclure que les relations sociales sont le mieux intégrées là où l'on trouve le consensus le plus étendu sur les plus hautes croyances et valeurs... Toutefois, encore que je maintienne, à titre d'hypothèse, que la solidarité sociale est basée sur un consensus touchant les valeurs, j'ai trouvé dans ma recherche modeste parmi des paroisses catholiques urbaines, que chez les catholiques, les idéologies profanes unissent davantage que les valeurs religieuses communes. Ainsi, les catholiques blancs sont souvent étroitement intégrés avec les protestants blancs, dans les relations sociales concrètes, coopèrent activement avec eux dans des groupes divers, tandis qu'ils refusent d'avoir aucune association avec les Noirs qui sont leurs coparoissiens et membres avec eux du Corps mystique du Christ... .

Le problème soulevé par M. Eister, et, en particulier, son postulat que la liberté du choix religieux est un principe d'intégration sociale requièrent des analyses et des recherches scientifiques. Logiquement, sa position n'apparaît pas tenable. Et l'on ne peut l'accepter sur la seule base que beaucoup d'Américains la tiennent. Nous aimons à penser aux États-Unis que la démocratie et la fraternité universelle peuvent réussir une unité sociale et une culture intégrée qui

permet des divergences fondamentales sur les fois religieuses... Pour deux raisons principales : premièrement, pour autant que nous sommes une société relativement bien unie, nous y avons réussi en dépit de, non à cause de, la différence de nos croyances religieuses; secondement, peut-être avons-nous, par une mentalité d'indifférentisme religieux, subordonné nos valeurs religieuses à des valeurs patriotiques et matérialistes. Nous autres catholiques, du moins sur une base théorique et doctrinale, offrons un principe tout à fait différent de celui de M. Eister : savoir que ce large consensus religieux tend à diminuer les antagonismes de groupe et accroît ainsi l'unité nationale et l'intégration sociale.

4) *L'implication sociale des sacrements et de la liturgie.* Un catholique, cette fois, a reproché au livre de Fichter de n'avoir pas mentionné la formidable puissance qu'offrent les sacrements et la liturgie pour l'harmonie sociale dans la vie catholique et civique. Sans doute, dit le P. Fichter :

La grâce de Dieu nous unit *réellement* sur un plan spirituel, et *devrait* nous engager à vivre plus harmonieusement dans nos relations sociales quotidiennes. Cette doctrine a été largement prêchée comme un motif contraignant pour l'amélioration des relations sociales concrètes parmi les catholiques. Mais le sociologue travaille à un plan inférieur, il gratte dans le profane et le mesurable. Il admet sans peine que le comportement social externe qu'il observe, les mots qu'il entend pourraient bien tenir quelque vigueur de la grâce sacramentelle et de l'idéal liturgique, mais il regrette aussi de ne pouvoir mesurer le fonctionnement de la grâce divine en lui-même. Il se heurte à des faits pénibles : quand il étudie une paroisse catholique où riches et pauvres n'ont aucun contact social et peu de sympathie mutuelle, où Blancs et Noirs sont séparés en castes rigides, où le matérialisme qui a réussi jouit d'un prestige social supérieur à celui du saint tuberculeux qui meurt faute de soins, il se demande où l'idéal sacramentel et liturgique reçoit son accomplissement social et observable. Le sociologue ne s'attend pas aux miracles, et il doit toujours distinguer avec soin *ce qui devrait être* et *ce qui est*. Mais il accorde avec respect qu'il y a une grande sagesse au proverbe : A leurs fruits vous les reconnaîtrez. Le fait qu'il y ait des implications sociales dans les

doctrines religieuses ne garantit nullement que ces implications s'expliciteront dans la conduite sociale des paroissiens.

Ici le P. Fichter esquisse quelques moyens de mesurer les résultats sociologiques des sacrements, pour conclure :

Autre chose de prêcher une hypothèse, autre chose de la prouver. Pour le progrès de l'Église, se rendre compte avec réalisme des faits de la vie sociale est finalement de plus grande valeur que de défendre magistralement une hypothèse discutable.

5) *La motivation du comportement religieux.* Le P. Fichter dialogue en ce point avec le fameux sociologue J. Wach, qui lui dit qu'un même comportement peut avoir des mobiles tout à fait différents. Le P. Fichter répond que l'Église réserve aux canonisations l'emploi de critères pour discerner l'action continue de la charité. Et l'on ne canonise que les morts. On peut toutefois, pense notre auteur, poursuivre l'effort de la psychologie sociale et en perfectionner les instruments. Certains tests astucieux sont difficiles à employer dans une large unité comme une paroisse : les frais financiers seraient énormes. Reste l'interview sociologique, avec ses limites.

En dépit de ces difficultés, les découvertes de l'analyse des motivations, pour autant qu'on puisse s'y fier, seraient d'un très grand secours à l'Église et à la paroisse. Si, dans une situation donnée, il y avait une connaissance, même seulement générale, des motivations du comportement religieux, le clergé et le laïcat pourraient coopérer pour manipuler les facteurs en cause et leur faire rendre les résultats favorables et désirés. En provoquant des changements dans les schèmes institutionnels et les structures sociales on pourrait encourager les facteurs positifs et décourager les négatifs.

La prédication de l'Église souligne avec insistance les plus hauts motifs de conduite humaine. Il n'en peut être autrement, car l'Église, de par sa nature, doit fonctionner d'une façon inspirationnelle et — peut-on ajouter — elle n'est pas un amateur des techniques de propagande. Mais sans rien diminuer de cette force particulière d'influence spirituelle sur

l'individu, elle peut trouver un modeste allié dans des motifs plus prosaïques pour maintenir une conscience sociale. En d'autres termes, on a besoin de comprendre dans quelle mesure et de quelles façons des motifs non spirituels affectent le comportement religieux. Ce n'est pas seulement une étude des conditions sociales de fait, existant dans une paroisse, mais une étude aussi de la relation causale dans laquelle les conditions sociales deviennent, ou sont rationalisées comme motifs du comportement religieux. Cette connaissance pourrait contribuer beaucoup aux essais de l'Église pour élever le niveau paroissial des idéaux de comportement. Le problème dans le domaine de l'application pratique est non seulement d'élever les motifs standards et de les purifier : il est aussi de connaître les motifs naturels du comportement social en vue de les manipuler.

6) *Réforme des structures paroissiales*. Le P. H. Reinhold a soulevé ce problème dans sa recension du P. Fichter. Celui-ci évoque, après la solennelle solidité des décisions conciliaires et canoniques, le fait que l'Église, au cours des siècles, s'est montrée elle-même excellente anthropologiste par son intelligence des institutions d'un peuple, et un compétent « ingénieur social » en adaptant de nouvelles formes aux nouveaux besoins. Il reconnaît sous les expériences nouvelles un besoin psychologique et sociologique de relever le défi que jette à la vie spirituelle une culture en évolution. Il semble voir une tendance dans le laïcat à des activités extra-paroissiales ou à des communautés d'intérêts.

Ils satisfont leurs besoins spirituels et sociaux dans des groupes de leur choix plutôt que dans le groupe paroissial auquel ils appartiennent en vertu de leur résidence. Il semble aussi y avoir une tendance à des mouvements de masse larges et à structure lâche... Au point de vue technique, il y a une multiplication de modestes chapelles urbaines autour desquelles de petits groupes se forment et où les relations du prêtre et des fidèles sont plus étroites et moins formelles. En bref, tous ces exemples paraissent montrer que dans notre société urbaine un statut préfix dans des groupes prédéterminés est devenu moins efficient aux plans culturel et psychologique qu'un statut qu'on se fait dans des structures de son choix.

Jusqu'à ce que des sociologues professionnels soient chargés de cette entreprise, c'est au clergé et au peuple des groupes à changer de se faire les ingénieurs et les manœuvres de ces changements sociologiques. Cependant, le sociologue doit être au fait de ce qui est surtout en cause dans cette restructuration sociale.

Des changements importants ont eu lieu dans toutes les autres institutions, quelques-uns orientant vers une société meilleure, d'autres vers la désintégration des relations sociales. Ces exemples de changements dans les institutions et structures extra-religieuses ont été étudiés à fond par les sociologues. Les connaissances obtenues par ces études comparatives pourraient être d'un grand secours pour comprendre les possibilités de restructurer les paroisses urbaines.

Ces résumés et traductions, qui respectent parfois le vocabulaire technique du P. Fichter, n'auront point déformé, je l'espère, sa pensée : je voudrais aussi objectifs que possible les réticences et le léger frisson que je souhaite à ceux dont j'ai fait ses lecteurs.

La sociologie religieuse, nous la voyons d'abord en France sous des apparences assez bénignes : l'étiquette est récente, les méthodes comptables rajeunies ; mais on en a déjà fait sans le savoir avant 1940. De la sociographie, de la sociométrie, de la géographie religieuses, on trouverait des traces intéressantes dès Montaigne, saint Vincent de Paul et Mme de Sévigné. La sociologie religieuse garde encore chez nous, même dans ses grands travaux, un caractère artisanal très sympathique ; elle ne cache pas les intuitions apostoliques qui l'ont lancée : en quoi elle vérifie ce qu'un Anglais disait des statistiques, qu'elles sont pour la politique ce qu'est le bec de gaz pour l'ivrogne, un appui avant d'être une lumière. Déjà, cependant, elle pose des problèmes assez redoutables dont les moindres ne sont pas la distinction sous les mêmes mots des réalités sociologiques et des réalités théologales, le rapport des unes aux autres, pour la pensée et l'action catholiques.

Mais telle qu'elle se profile derrière certains propos tranquilles du P. Fichter — certains, car d'autres me

sont très sympathiques —, elle me laisse rêveur. Cet idéal « d'intégration sociale autour des valeurs religieuses » dont on nous dit qu'il est catholique, sans dire pourquoi, cette « manipulation » des structures sociales, ces ingénieurs chargés de faire jouer à des fins désirées les motifs humains du comportement religieux, tout cela nous mène plutôt vers un Constantin modernisé que vers un Paul remédité. Cette sociologie religieuse tourne à la cybernétique religieuse. C'est, d'une part, à la mode ; ce n'a jamais été absent de certaines imaginations catholiques ; on y retrouve même un certain nombre de valeurs de l'Ancien Testament ; mais je préférerais un usage plus typologique de cet Ancien Testament, ou que ces valeurs fussent plus explicitement mises au service des valeurs spécifiques du Nouveau.

Surtout, maniée par des savants non catholiques, même non prévenus, je crains que la sociologie religieuse du catholicisme ne rajeunisse pour l'apologétique des problèmes assez graves. Ils peuvent insister par commodité scientifique sur les grands appareils de l'Église, ses bureaux, sa centralisation, ses systèmes osseux et nerveux plutôt que sur son aspect de communauté de charité, moins quantifiable. Ils tenteront aussi, marxistes ou positivistes, de découvrir ou souligner dans l'Église les lois d'évolution historique communes à toutes les sociétés religieuses d'un type apparenté, et d'expliquer naturellement ce qui paraît exceptionnel. De vieux arguments seront relancés contre la transcendance, auxquels je crains que certains propos bien intentionnés de sociologues catholiques ou de canonistes offrent son tremplin. A cette offensive, comme aux précédentes, une certaine apologétique répliquera par un refus des constatations les mieux garanties, à cause des questions qu'elles se mettront à poser ; une autre apologétique répondra par un durcissement des appareils et des méthodes sociologiques. Une troisième, d'usage interne, et de type plus théologique et aussi quelque peu marxiste, cherchera à

parer aux difficultés en faisant de la vie de l'Église, définie par des critères sans rigueur, un lieu théologique majeur monté à la troisième place et presque sur le même rang que l'Écriture et la Tradition.

Bref, je crains que la sociologie religieuse ne pose sous de nouvelles formes, et très insidieuses, le problème de la nature et de la grâce à propos de l'Église. Les principes thomistes, toujours valables, sont d'un usage délicat dans le concret. La grâce suppose, guérit, parfait la nature et ne la détruit pas. Mais il y a des manières dangereuses de thomistiser ou thomistifier les rapports de la nature et de la grâce. A trop souligner, en particulier dans l'Église, ce qui répond aux aspirations sociologiques humaines et joue des méthodes sociologiques humaines, la transcendance de l'Église ne risque-t-elle pas de se dissoudre ? Et comment souligner le contraire sans contredire les apparences, et de façon que le divin reste accessible à l'expérience ? En d'autres termes, quels sont les critères sociologiques de la présence dans l'Église du Dieu de Jésus-Christ : qu'elle obéisse aux lois sociologiques humaines ou qu'elle les contredise ?

A.-Z. SERRAND.

J'aurais voulu faire mieux que simplement signaler dans *Bible et Vie chrétienne* (Maredsous, cahier 3, l'article de Don Charlier, « Le mouvement biblique à la croisée des chemins »; dans *La Revue Nouvelle,* depuis juin, la série des articles de Roger Aubert sur la théologie catholique au milieu du XXe siècle. — Dans *Commonweal,* 6 novembre 1953, celui de H. A. Reinhold sur l'avenir de la liturgie, très intéressant dans le contexte de ces azimuts — dans l'intelligent *Theology Digest,* 3, des jésuites américains, entre autres choses, la précieuse bibliographie sur le problème Église-État et les controverses aux États-Unis. Et pourquoi pas, pendant que j'y suis, l'agenda liturgique *Alleluia,* de A. Cruiziat (42, quai Henri-IV).

LE PRÉSIDENT VINCENT AURIOL

« VINCENT! » — *Je n'oublierai pas l'inflexion, le halètement affectueux, dont Léon Blum recouvrait le prénom de son ami. Déjà Vincent Auriol était à « la Présidence », le premier magistrat de la République et de l'Union Française. Et déjà, Léon Blum sentait venir sa propre fin, après s'être confronté et confondu, dans la tension la plus nerveuse, avec la conduite du parti socialiste et du gouvernement. Mais quand il téléphonait à l'Élysée et qu'il appelait Vincent, c'était, dans les traits de l'analyste de Stendhal, le rayonnement de la simple amitié.*

Vincent Auriol est né en plein peuple de terroir, de parents boulangers, à Revel, Haute-Garonne, le 27 août 1884. Il mérite d'être poussé aux études et il fait son droit à Toulouse. En 1914, il est élu député socialiste et commence une carrière du type classique en France sous la IIIe République. Il est très jeune, il a trente ans, va-t-il brûler les étapes? Il connaît la valeur des charges provinciales, l'assise et l'expérience qu'elles donnent, et comment elles complètent et soutiennent les réputations de Paris : il sera maire de Muret en 1925 et conseiller général en 1928. A l'avènement du Front populaire, en 1936, Léon Blum lui confie les Finances. Le voici au Louvre, dont Caillaux a fait le super-ministère de l'État.

Sous l'occupation allemande il est suspect, traqué, et il réussit à s'évader. L'Assemblée consultative d'Alger le réserve pour les grands rôles. Il préside l'Assemblée constituante en 1946. Elle l'élit triomphalement à la Présidence de la République — et de l'Union Française — le 16 janvier 1947.

Car, aux termes de la Constitution d'octobre 1946 qu'il a aidée à naître, il est Président de l'Union Française par le fait même qu'il est Président de la République.

En France comme à l'Étranger, dans le Monde *comme dans le* Times, *les chroniqueurs ont marqué ces temps-ci le tour important qu'il aura fait prendre à sa double fonction présidentielle.*

Dans la cascade des gouvernements de coalition qui se déversent, il est statutairement l'homme qui demeure, et personnellement le témoin autorisé qui assure la liaison entre la République ancienne et la nouvelle.

Sa pérennité septennale le met en mesure d'arbitrer, et d'exercer une magistrature d'influence qui n'a pas besoin de règles écrites. Il doit bien rire du cliché qui représente l'hôte de l'Élysée comme un soliveau. Avec une aisance méridionale faite de verve et de bonhomie, il sait jouer du clavier présidentiel qui touche aux ressorts de toutes les assemblées, de toutes les administrations et de tous les partis.

Et il sait aussi qu'il n'est plus l'homme d'un parti. Sans erreurs, il s'est haussé à la présentation nationale des affaires et à la continuité de l'État.

Il a foi dans cette magistrature dont les cérémonies cachent les arcanes, et dont le public blague volontiers le dépositaire, mais sans admettre qu'il la néglige ou la déforme. Il prend au sérieux les tâches minutées que lui impose l'emploi du temps officiel et que surcharge l'événement. Il applique à bon escient la grande loi tacite qui lui enjoint d'être, non pas une individualité, mais la garantie vivante, et visible, du fonctionnement républicain.

Il est de l'époque et du milieu où la République a le sens et la portée d'un mode de civilisation, et le socialisme n'est que l'expression populaire de cette République-là, dans laquelle on se reconnaît soi-même par ce qu'on porte de peuple en soi.

Fidèle à la Constitution d'octobre 1946 et au passé républicain qu'elle a fait lever un siècle après 1848, le président Vincent Auriol ne sépare pas la République des Territoires d'outre-mer. Il leur témoigne une attention qui va jusqu'au détail. Son voyage au printemps de 1947 en Afrique noire fut tout le contraire d'un circuit protocolaire, sous des acclamations de commande, mais une rencontre aussi familière et humaine que l'intonation de Léon Blum à Vincent.

Mais le temps n'est pas à l'idylle. Les orages cernent l'horizon.

Guerre d'Indochine, commencée avec le septennat et qui ne sera pas terminée avec lui. Elle pèse sur l'Union Française à peine édifiée, et sur la France en Europe même, à l'heure que nous aurions besoin de toutes nos forces pour affronter de tragiques options concernant l'Allemagne et l'Avenir.

Autre drame connexe : le communisme! Comment la classe ouvrière, par cinq millions d'électeurs, a-t-elle pu créer la situation intérieure qui ne laisse place qu'à de précaires coalitions, orientées de plus en plus à droite! Comment l'échelle des valeurs républicaines est-elle à ce point remise en question!

Et dans les bouleversements cosmiques, il y a quelque signe émouvant attaché à la permanence de cet homme qui se lève de bonne heure pour travailler, en artisan, à l'État, derrière la guérite du garde républicain.

Le président Vincent Auriol ne désespère pas. Il a l'optimisme qui tient à la fibre populaire. Habile et cordial manœuvrier, il croit aux ressources des hommes et des choses, comme il croit à la chance qu'il laisse au condamné, en le graciant, et à celle qu'il surveille chez les Présidents du Conseil.

Pourquoi ne pas le dire? Dans son équilibre, il a la femme, l'épouse qu'il faut. La présence de Mme Vincent Auriol caractérise le premier septennat de la IVe République. L'enfant de la verrerie ouvrière d'Albi a su-

saisir avec discrétion et innover avec charme et bonté le titre auquel on ne songeait pas avant elle et dont elle léguera la délicate succession : Première dame de France. Des reines ne s'y sont pas trompées. La France non plus.

ROBERT DELAVIGNETTE.

Chroniques

Essai et romans

Où *sont les coupables?*[1] demande Louis Casamayor dès le titre de l'essai qu'il vient de publier dans la collection « Esprit ». Notez tout de suite qu'il n'affirme pas comme Cayatte : *Nous sommes tous des assassins*. Je ne suis pas sûr qu'il ne le pense pas aussi fort que Cayatte — seulement, si nous sommes tous coupables, Casamayor se dit que, notre culpabilité se dissolvant au sein d'une culpabilité universelle, il en résulte peut-être une atténuation semblable à celle de la douleur dans le sommeil. Casamayor ne veut pas que nous dormions. Il prend toutes dispositions nécessaires — depuis le constat objectif jusqu'à l'ironie percutante — pour que nous ne puissions fermer l'œil... « Un pouvoir ignorant, écrit-il, prend parmi tant d'autres des hommes et les frappe. »

Ignorant : la Justice connaît les lois plus que les hommes; si elle essaie, parfois, de connaître l'inculpé, elle veut ignorer les conséquences d'une condamnation: le désespoir, peut-être le suicide du conjoint, ou du fils (ce qui, en définitive, aboutit à faire acte de réparation en faveur de la première

1. Éditions du Seuil.

victime au prix d'une ou de plusieurs nouvelles victimes...) *Des hommes* : et ce n'est pas assez de dire qu'ils sont tous pétris de la même boue; l'injustice de la Justice est dans la discrimination des mobiles et dans la généralisation par classes : mobile « psychologique », donc noble, du crime bourgeois — mobile primaire, donc sordide, du crime populaire. *Et les frappe* : je renvoie le lecteur à l'admirable chapitre, au chapitre vengeur, intitulé : *La culpabilité du bourreau*, où Casamayor parvient à rendre si hideuse la mort légale, la mort à huis clos, que le plus acharné partisan de la peine capitale se défendrait mal d'un salutaire vertige... Un livre poignant : un livre où le sentiment s'intellectualise en rigueur et en noblesse.

Dans son dernier roman, *Celui qui cherchait le soleil*[2], Henri Queffélec aborde un problème inconfortable : le suicide peut-il, dans certains cas, échapper à la condamnation des théologiens ? Dire que l'auteur pose ce problème est peut-être une facilité de langage : Queffélec est de ceux-là qui n'utilisent point le roman comme prétexte à philosophie — et Dieu sait si la tentation de byzantinisme lui est étrangère. Disons plutôt que le personnage central de ce roman, Lucien Cateau, après une évolution psychologique et sociale qui le conduit de la solidarité prolétarienne à l'amitié avec Dieu, en arrive à mettre fin à ses jours parce que « pour faire un monde, il faut des hommes... qui se tuent en signe de protestation et vont donner l'alerte ». Peu importe si cette espèce de suicide n'entre dans aucun cadre, ne supporte aucune étiquette. Elle est encore une démarche de vivant. Elle est même la vie — puisque c'est par amour de la lumière que Lucien quitte une chambre de pauvre, par amour des hommes qu'il laisse les hommes dans leurs peines et dans leurs joies sordides. « Les saints ne se tuent pas », dit l'abbé Chevassu. Mais il le dit « comme avec une nuance de regret ». Est-ce hérésie d'affirmer comme il le fait que « Dieu seul sait tout ce qui va germer dans l'acte (de Lucien) » ? Ne savons-nous pas que les desseins divins sont impénétrables ? Mais qu'aussi la miséricorde est sans bornes ?

A lire ce roman, on pense au major Scobie du *Fond du Problème*. La démarche de Queffélec est, sans doute, très

2. Éditions Stock.

différente de celle de Graham Greene. Celui-ci a, dès le départ, une vue pessimiste de l'existence : le divin s'insère pour lui dans l'épaisseur de la matière, un peu à la façon dont l'éclair palpite au sein de la nuée. Queffélec semble considérer, ou contraire, le sentiment religieux comme omniprésent, invisible mais toujours prêt à jaillir, et pas seulement dans une atmosphère d'orage... Son art triomphe de la monotonie par la rigueur d'une écriture populaire, où le quotidien le plus terre-à-terre nourrit l'inquiétude dont s'alourdissent les grandes créations. J'aime que les personnages de Queffélec ne soient ni glorieux ni satisfaits : le témoignage de leur existence gagne en profondeur, l'étroitesse même de l'horizon terrestre y garantissant l'ampleur humaine sur quoi débouche leur destinée.

Après *Allons z'enfants,* Yves Gibeau courait le risque de nous donner un livre en retrait sur la vigueur du précédent. *Les gros sous*[3] sont là, qui prouvent le talent et que l'auteur se maintient sur la ligne d'où l'on fait œuvre d'art sans perdre de vue ni la souffrance ni le scandale. L'intrigue de cet ouvrage tient en une recherche cupide, hallucinante, d'un trésor prétendûment caché dans une maison ardennaise. S'il n'y avait pourtant que cela, nous aurions un récit d'aventures bien conduit, palpitant, cinématographique. Ce ne serait pas du Gibeau. Car Gibeau a de la condition humaine une conception plus proche de celle de Vigny que de celle des auteurs boy-scouts. Les héros de son cru sont peut-être simples, apparemment frustes, mais reliés par des liens complexes à l'humanité et à une espèce de fatalité voisine de celle du *Mythe de Sisyphe.* En tant que fond, on y retrouve la guerre, créatrice d'atmosphère, pourvoyeuse de misères, inspiratrice de meurtres et de vols, la même, bien sûr, — fatalement stupide, — sur laquelle s'achevait *Allons z'enfants.* Avec *Les gros sous,* Gibeau affirme non seulement un style, mais une âme.

Michel Boutron, dans *Les enfants du matin*[4], affirme aussi une âme en communion avec les autres hommes, toute gonflée de fidélité à la paix de ce monde. Près d'Allenport, aux U.S.A., un camp international d'enfants. Une expérience

3. Éditions Calmann-Lévy.
4. Éditions Julliard.

vivante : faire s'aimer les gosses de neuf pays différents. Expérience difficile, longtemps négative, enfin triomphante. D'où l'optimisme peut-être trop sensible du roman : l'édification montre le bout de l'oreille. D'indéniables qualités, cependant, au nombre desquelles une poésie virile et ample, une attention jamais prise en défaut, une chaleur des mots et des portraits où se dévoile le vrai don du romancier.

MAURICE CHAVARDÈS.

Premier bilan de l'art actuel, Éditions du « Soleil noir », Paris.

Plaisir de l'œil, plaisir du toucher, plaisir de l'esprit. J'ai vu ces images — couleurs composites, formes ellipsoïdales, rêve ombilical de Max Ernst; fauves plénitudes tendues de révolte de Diego Rivera — des géométries exsangues (*Les témoins oculistes,* de Duchamp et l'*Aerial Act,* de Richard Lippold); des masques forcenés, fermés ou délirants, épais comme une ancre ou ravagés comme une dentelle...

Les textes — dont une *Seconde naissance de l'Art abstrait,* par Robert Vrinat — évaluent, comparent, exhaussent, éclairent et redistribuent l'art international. Un beau livre, un bon livre.

M. C.

LITTÉRATURES

ET TOUT LE RESTE EST CINÉMA

Deux, trois fois, quelquefois quatre par semaine, il m'arrive de lire dans quelque journal ou revue une proclamation qui voue la parole littéraire à l'extinction; ou, plus souvent encore, l'affirmation énoncée comme une évidence que le cinéma a tué la littérature, laquelle ne tient plus debout qu'enroulée autour du fil de fer de l'usage. Un chiffon sur un clou!

J'avoue qu'il faudrait croire en ce piteux destin si toutes les conditions en étaient remplies; essentiellement si l'écrivain n'avait plus rien à dire qu'il fût seul à pouvoir dire. Mais il n'en est rien. Ce n'est pas le roman, ni la poésie, encore moins la critique qui sont rassurants quant à l'avenir de l'écriture. C'est, si je puis me permettre, le seul fait que l'écrivain écrive aujourd'hui avec ses pieds. Il se déplace, il se marie au mouvement. Il n'est plus du tout l'homme du cabinet, de la chambre et du laboratoire; l'être immobile qui réinvente le monde à défaut de pouvoir le vivre. Sa politique de présence veut qu'il soit partout là où il se passe quelque chose, où quelque chose se découvre et où quelque chose s'agrandit. L'écrivain est en ce moment l'acteur le plus précieux, c'est-à-dire le plus actif du siècle. Il est explorateur, voyageur, aviateur, physicien, sociologue, chimiste, politicien, inventeur, sportif, recordman. Et tant qu'il restera encore du réel à découvrir la littérature sera encore possible.

Je me dis tout cela en lisant le livre du plongeur sous-marin Philippe Diolé, *Les portes de la mer*[1]. Plongeur, cela veut dire morceau de caoutchouc dans les dents, air comprimé sur le dos, lunettes sur les yeux, palmes aux pieds. Mais Philippe Diolé fait plonger la littérature avec lui. Il emporte un crayon et une plaque de rhodoïd où il note, note, note, tant qu'il peut respirer. Il est l'écrivain sous la mer. Et il rapporte plus de poèmes que de photographies, plus d'analyses psychologiques que de poissons, davantage de littérature que d'algues ou de coraux. Ses exploits sont littéraires. Sa merveille est poétique. Et tout le reste est cinéma.

Supplique au gouvernement

En 1952, la France a exporté 190.128 quintaux d'imprimés dits « intellectuels ». Nous vendons pour 5 milliards de francs de livres au reste du monde. Les États-Unis nous en achètent pour 172 millions de francs. Ces chiffres, dans leur masse compacte, semblent importants. Nos romanciers, poètes, philosophes et essayistes de toutes natures peuvent être fiers de savoir que leurs circonvolutions cérébrales pondent tant de tonnes de papier, qui vont nourrir les crânes américains,

1. Albin Michel.

anglais, italiens, péruviens ou chinois. Vous pensez, le peuple le plus cultivé de la terre...

Seulement, ces exportations de calories intellectuelles ne cessent de baisser. Depuis 1938, la courbe s'incline et s'essouffle. Si la vente du livre français augmente en direction de l'Union Française et de l'Amérique du Sud, elle diminue partout ailleurs. L'Europe fait la moue; l'Amérique du Nord dit zut! avec une grande franchise.

A ce stade, cela devient un problème gouvernemental. Or le gouvernement français offre de lui-même une solution à ce problème grave entre tous. Car enfin, il dispose de rouages admirablement conçus pour régler la question et il est surprenant qu'il n'y ait pas encore songé.

Voyons les choses dans leur ensemble. Nous n'exportons pas assez de livres : c'est le premier point. Second point : nous en produisons trop. Il est bien connu qu'une bonne partie de la production des éditions françaises finit au pilon, moisit chez les bouquinistes ou expire dans une série d'usages pour lesquels elle n'est point faite. Songez que nous avons 20.000 écrivains et à peine plus de lecteurs. D'où un important excédent qu'il est urgent de résorber.

Or, le livre n'est pas le seul produit français à connaître cet avatar d'être trop nombreux. Exemples célèbres : le vin et les betteraves. Que fait le gouvernement en pareil cas? Il rachète l'excédent, il en devient l'unique propriétaire et l'exclusif responsable. Je me suis laissé dire que cette prodigieuse générosité lui valait quelques ennuis. Qu'à cela ne tienne. Que le gouvernement rachète immédiatement tous les romans, les poèmes et les ouvrages de philosophie, d'histoire et d'autre chose, qui, en France, ne se vendent pas; et qu'il jette cette manne sur le monde entier comme un pollen d'esprit, une pluie de talent, un orage de génie. Ce serait tout bénéfice, et pour la France, et pour le monde.

Frenchie

Que le livre de Jean Bradley[2] n'ait pas fait grincer de joie les critiques littéraires de France, de Navarre et même

2. Jean Bradley, *Frenchie* (Julliard).

de Paris prouve seulement qu'une fatigue profonde nous couvre les oreilles, les yeux et le cœur. Car c'est un livre extraordinaire. Je le découvre par hasard et en parle plusieurs mois après sa parution.

Jean Cartier s'est pourri le cœur dans un camp de concentration. Il a besoin de l'alcool de l'action : pour oublier. L'Indochine, la Palestine manquent de goût. L'amour d'Anne est un risque d'embourgeoisement. A New-York, il rencontre Mac Allister, un jeune gars de Memphis. Et ils partent pour la Corée. Jean y est tué. Mac reparcourt à rebours, sur pièces et sur place, le passé de son ami. Anne se suicide. Mac, revenu en Corée, se fait volatiliser par une bombe. Un nettoyage complet.

Le roman est aussi bref qu'un souffle. Mais il prend à la gorge et vous empêche de respirer. Sa merveille est la création d'un langage — ce langage que cherchent tous les écrivains de ce temps et que Jean Bradley est peut-être le seul à réussir : dire l'action en supprimant presque tout l'espace entre l'acte et le mot. Aussi sommes-nous ici saisis par une rafale, soufflés par un vent. Il y a là un rythme physiologique qu'il faudrait pouvoir expliquer.

Le roman pose encore le curieux problème d'une américanisation de la mentalité. Tout y est américain, bien que son français soit fort bon et le plus souvent très beau. Qui est Jean Bradley ?

L'Homme et les hommes

Tel est le dernier livre de Charles Plisnier[3]. Il n'est pas exceptionnel. Encore ne faut-il pas le lire par seul fidélité ou pour saluer une mémoire; mais parce qu'il le mérite. Recueil d'articles sur la littérature, la peinture, l'Europe, le marxisme, la poésie, la paix et cent autres sujets — on y trouve de tout. Jamais n'importe quoi. De sorte que ce journalisme élevé jalonne un itinéraire intellectuel et spirituel dont l'honnêteté est une leçon, la beauté d'âme un exemple, et l'intelligence une amitié. Charles Plisnier a l'air facile : il est exigeant. Il fut l'un de ces quelques hommes à qui nous devons une Europe qui n'est pas devenue barbare,

3. Charles Plisnier, *L'homme et les hommes* (Corrêa).

comme il devait arriver sans eux. Je veux dire : la barbarie de l'esprit, par l'esprit, la pire. A condition que la lecture de Charles Plisnier ne soit pas un pèlerinage mais une action et une décision, elle fera tout le bien qu'elle pourra.

Bibliothèque enfantine

Pour apprendre aux enfants à se servir de leurs yeux et de leur esprit, un très bon ouvrage est à conseiller : *Observons pour connaître* composé par Eugène Goumy et illustré par Madeleine Parry[4]. Se présentant comme un livre de sciences, ce volume permet en fait d'accomplir un voyage, en quelque sorte, à travers objets, éléments, flore et faune. Les explications, la mise en page, l'illustration, n'ont rien de commun avec tous ces livres scolaires connus par leur aspect terne et leur contenu ennuyeux.

Mme Yvonne Surrel donne un livre, *Plein air* (éducation physique et activités dirigées)[5], qui s'adresse plus spécialement aux jeunes filles et qui est un modèle du genre. Il rendra les plus grands services à ceux qui se préoccupent du problème (indiquons seulement que son plan d'exposition est déterminé par les cadres différents et les saisons successives).

Pour les éducateurs, les parents, les instituteurs, les grands frères et les grandes sœurs, il faut signaler *La Géographie et l'Histoire locales* de Cressot et Troux (avec cartes, plans, documentation, bibliographies)[6]. Ce guide pour l'étude du milieu est fort capable de rendre intelligents les voyages les plus vains et intéressantes les vacances les plus vides.

Qui est André Malraux ?

La collection « Écrivains de toujours » est aujourd'hui assez copieuse pour qu'on puisse y trouver du très bon, du bon et du moins bon. Je crois qu'avec le *Stendhal* de Claude Roy, le meilleur volume en est ce *Malraux* de Gaétan Picon

4. Éditions Bourrelier.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*

qui vient de paraître[7]. Et d'abord l'illustration (rassemblée par Malraux lui-même, dit-on) suffit à rendre le livre non seulement irremplaçable, mais unique en son genre. Elle enfonce en quelque sorte l'écrivain dans son temps, au milieu duquel il apparaît comme une figure à ramifications dont les bras et les racines cernent et investissent l'événement, entourent le fait historique, protègent de lucidité le destin le plus épais, le plus bestial.

L'étude de Gaétan Picon vibre d'intelligence. Elle fait sonner l'œuvre de Malraux aux bons endroits, comme un butoir sur une surface de bronze. Elle la fait chanter. Et les annotations que l'écrivain donne dans sa marge, même quand elles la contredisent, en éprouvent en retour la densité et la juste tonalité.

Il n'existe assurément pas de livre plus fort sur Malraux.

GABRIEL VENAISSIN.

THÉATRE

Deux pièces et sans doute deux succès. *L'Alouette,* de M. Jean Anouilh, au théâtre Montparnasse-Gaston-Baty, *La Maison de la nuit,* de M. Thierry-Maulnier, au théâtre Hébertot. Les qualités des œuvres, l'intelligence de leur présentation, la réussite remarquable de certains interprètes assurent à ces spectacles une heureuse et longue vie. On ne regrettera pas d'avoir vu Mme Suzanne Flon et M. Michel Bouquet dans la première, M. Michel Vitold et Mme Annie Cariel dans la seconde.

L'Alouette... C'est « la petite alouette chantant dans le ciel de France au-dessus de ses fantassins » : autrement dit, c'est Jeanne d'Arc. Mais pourquoi ce titre ? Il a un sens

7. Éditions du Seuil.

très précis, malgré l'ambiguïté des formules qu'emploie M. Jean Anouilh dans l'espèce de préface, *Mystère de Jeanne,* ajoutée au programme : « M. le professeur Homais, sommité sorbonnarde », se charge d'expliquer « le phénomène Jeanne » en montrant qu'il « était prêt socialement, politiquement, militairement »; cette explication n'est pas fausse, elle est raisonnable (et le spectateur attentif en reconnaît parfois les traces dans la pièce); elle a seulement l'inconvénient de ne rien expliquer : « Il n'y a pas d'explications à Jeanne... » C'est ici qu'est l'équivoque : ce que M. Anouilh appelle « mystère » n'implique ni ordre surnaturel ni transcendance comme dans la philosophie de Gabriel Marcel : c'est, au contraire, ce qu'il y a de plus naturel dans la nature. « Il n'y a pas d'explications à Jeanne. Pas plus qu'il n'y a d'explication à la plus petite fleur qui pousse au bord du fossé. Il y a une petite fleur vivante qui savait de tous temps, imperceptible graine, combien elle aurait de pétales et jusqu'où ils pousseraient, jusqu'à quel ton de bleu irait son bleu, de quel mélange exact serait son fin parfum. Il y a le phénomène Jeanne, comme il y a le phénomène pâquerette, le phénomène ciel, le phénomène oiseau. » Sommes-nous si loin de ceux qui disent « le phénomène Jeanne prêt socialement, politiquement, militairement »? Mais peu importe; il s'agit ici d'images et non d'idées, de poésie et non de philosophie : Jeanne d'Arc ou le phénomène Alouette.

Que chante l'alouette? La chanson d'Antigone, d'Antigone vue par M. Anouilh, bien entendu : Jeanne ou la femme qui dit non. Antigone disait non au pouvoir temporel; Jeanne dit non au pouvoir spirituel; mais c'est le même non. Le rideau se lève au moment où le procès commence : Jeanne a devant elle l'évêque Cauchon, le collaborateur par nécessité, un brave homme qui voit en elle une fille orgueilleuse et qui veut la sauver; le promoteur, un fanatique que ses refoulements ont rendu furieux et qui sent dans cette femme le diable; l'inquisiteur enfin... Avec les deux premiers, le drame se joue au niveau de l'humain, trop humain; avec le troisième, il trouve son sens et ses dimensions : l'ennemi que l'Église poursuit n'est pas le diable, mais l'homme, et ceci, parce que l'homme est l'être qui dit non. Il s'agit donc de savoir si Jeanne d'Arc sera l'homme qui dit non. Elle

commence par dire oui à l'excellent Cauchon qui obtient une abjuration en règle. Puis une méditation de Jeanne sur son propre destin la jette au bûcher : voit-on Jeanne vivotant dans un monde où tout finit par s'arranger ? Voit-on Jeanne prenant de l'embonpoint, une figure bouffie ? Voit-on Jeanne mariée ? etc. Non, et ce non fait la sainte, la sainte selon le nouvel humanisme.

Que chante encore l'alouette ? *La Madelon.* Bien sûr, la chanson n'y est pas, mais le ton y est. Le rideau se lève au moment ou le procès commence, mais à mesure que Jeanne raconte son histoire, celle-ci s'anime et nous découvrons que, jusqu'à Chinon inclusivement, la vie de Jeanne d'Arc est une suite de sketches où domine la note vaudevillesque. Quand ses voix lui disent de rejoindre, son père lui administre une raclée en la traitant de fille à soldats. Après le sketche paysan, badinage sur le thème du voleur volé : non seulement le sire de Baudricourt n'arrive pas à faire valoir le droit du seigneur, mais Jeanne, comédienne aux ruses innombrables, « le possède », à sa façon, en lui faisant croire qu'il est un politique très intelligent. Quant à la scène de Chinon, laissons le chroniqueur de *France-soir* en exprimer la profondeur comique : « La scène entre Jeanne et le gentil Dauphin, rondement, fermement et spirituellement menée, avec, dans la bouche de Charles VII, des expressions foncières ou argotiques comme : *T'as un truc ?* comme : *Quelle époque! Faut être prix de gymnastique pour y être quelqu'un!* ou comme : *Quelle bonne bille!* a été bâclée par les effets. Le vieux drame archi-connu s'était soudain transformé en une chose vivante, actuelle. On riait, et on pleurait à la fois. Jeanne et Charles, sortis de la légende et de la poussière des livres, étaient redevenus des êtres de chair. »

Nous aurons un dialogue entre Jeanne et La Hire dans le style « poilu » le plus rajeunissant : l'épée géante du bon « copain » fait étinceler un souvenir de *Rosalie.*

Devant l'enthousiasme de la grande presse et de la critique habituellement la plus impitoyable, on se demande si l'on fut bien témoin des mêmes faits. Ce qui a été dit sur l'excellence de la présentation n'est pas excessif : Mme Suzanne Flon, en particulier, se révèle aussi grande tragédienne que grande comédienne dans la diversité des person-

nages qui se succèdent sous le nom de Jeanne. L'affiche n'indique pas le metteur en scène : M. Jean Anouilh renoue avec la tradition de l'auteur-metteur en scène; sa réussite prouve qu'il est un homme de théâtre. Le découpage cinématographique de la pièce, allant du présent au passé et du passé au présent, avec autant de virtuosité dans l'atterrissage que dans le décollage, bouleversant la chronologie, faisant surgir le sacre de Reims après le bûcher de Rouen, tout cela est opéré avec une maîtrise qu'il faut reconnaître. Malgré les longueurs de la seconde partie, la pièce n'est jamais ennuyeuse : les intentions intelligentes accélèrent son rythme jusqu'à la fin. Ceci dit, qu'on ne nous parle ni de « fraîcheur », ni de « profondeur », ni de renouvellement. Ce qui est vrai, c'est que M. Jean Anouilh n'a pas vieilli : il refait *Antigone,* mais *L'Alouette* n'est pas le plagiat du jeune auteur survivant dans l'homme mûr. Il y a là le signe, à certains égards émouvant, d'une volonté de se renouveler qui arrive seulement à se retrouver. Ceci est éclairé par l'abus des « trucs » dans la recherche des effets : anachronismes, argot, simplifications caricaturales des personnages... Il est pénible de voir un de nos rares hommes de théâtre authentiques user de toutes les facilités, même les plus vulgaires, pour fabriquer une « Jeanne d'Arc 1953 ».

Ce qui pose un problème de *convenance.* Il n'y a pas *inconvenance* à prendre le personnage d'un vieux mythe pour en faire une héroïne moderne; une Antigone 1944 n'était pas *inconvenante.* On peut rajeunir un mythe : mais rajeunir l'histoire? Il y a un fait Jeanne d'Arc et dans ce fait est inscrite la foi de Jeanne d'Arc. Bien sûr, de multiples éclairages sont concevables : celui de Schiller n'est pas celui de Péguy, mais regarder Jeanne à travers une vision contemporaine du monde est une chose; attribuer à Jeanne une vision contemporaine du monde en est une autre. Auguste Comte a vu Jeanne à travers la philosophie positiviste de l'histoire : Il n'a pas fabriqué une Jeanne positiviste. La Sauvage déguisée en Jeanne d'Arc est un personnage de carnaval.

La pièce de M. Thierry-Maulnier vit d'une contradiction. Cette contradiction a donc le mérite de la faire vivre; elle a aussi l'avantage de faire ressortir la différence entre *action* et *intrigue.*

L'action est liée à une situation politique qui pose une question : la politique ou l'humain ? en créant un conflit où l'on voit la politique écraser l'humain et l'humain se révolter contre la politique. Bien entendu, politique et humain ne sont pas des concepts vides : la politique est ici la vision de l'histoire qui sacrifie la personne à l'État et la vie des individus au bonheur de l'homme futur; l'humain est défini par la pitié, la pitié plus essentielle au cœur que l'amour, la pitié qui peut remplacer l'amour. M. Thierry-Maulnier, qui a commencé par écrire un Nietzsche, nous présente aujourd'hui Schopenhauer contre Marx.

« Je n'ai pas voulu écrire, déclare-t-il, et je ne crois pas avoir écrit une pièce à thèse, non pas même une pièce où le conflit fût dans l'affrontement des thèses... Cette pièce ne veut rien prouver, et je ne crois pas que l'auteur dramatique soit jamais en mesure de prouver quoi que ce soit. Elle n'est pas politique... » Et encore : « Je ne prouve pas et ne prouverais pas même si je m'y efforçais. J'essaie même de ne pas plaider... Je n'ai pas l'hypocrisie de prétendre que je ne prends pas parti. Mais on peut, semble-t-il, prendre parti sans se faire l'allié et la dupe du grossier manichéisme des propagandes... C'est par souci de cette objectivité particulière, qui est indispensable à toute œuvre dramatique, que j'ai voulu mettre dans tous mes personnages, même les plus durs, même les plus médiocres, une même humanité, cette humanité qui est au fond de tous les êtres humains, même de ceux qui la refusent. » Ceci est exact. *La Maison de la nuit* est l'œuvre d'un homme qui a pris parti non d'un partisan.

M. Thierry-Maulnier a enfermé ses personnages dans la maison d'un « passeur », située sur le territoire de l'Allemagne de l'Ouest, mais à quelques pas de la frontière. Il y a là deux pseudo-fugitifs qui sont, en réalité, des agents du Parti, surveillant le ministre socialiste Franz Werner, qui « choisit la liberté » pour ne plus jouer le rôle déshonorant de complice et de dupe dans un gouvernement qui a besoin d'un non-communiste inefficace pour ne pas avoir l'air totalitaire. Mais les personnages ne sont pas réduits au rôle que la situation politique crée en chacun d'eux : ils sont « engagés », avec des passions, une vie privée, un style d'existence, un stock d'habitudes quotidiennes, avec un passé

personnel les préparant à des drames qui, sans les circonstances politiques, eussent éclaté à travers d'autres péripéties. Ce ne sont ni des symboles ni des abstractions : c'est pourquoi M. Jean-Jacques Gautier a raison d'écrire : « M. Thierry-Maulnier vient, cette fois-ci, de faire œuvre théâtrale. »

Oui, mais à quel prix! Dès que l'action prend forme dans les péripéties qui font l'intrigue, quelle chute. Au moment où le rideau se lève, on est déjà un peu surpris de voir l'espace du drame si idéalement défini pour permettre le drame : la maison du passeur est sur le territoire de l'Allemagne de l'Ouest, mais sans jouir de sa protection, de sorte qu'elle reste à la merci des coups de main des voisins d'en face; ceci même quand un ministre de l'Allemagne de l'Est franchit la frontière! Ensuite, nous n'aurons pas fini d'être étonné : l'étourderie d'un ami met la femme de Werner et la police sur la piste du ministre qui a choisi la liberté; l'étourderie d'une servante énamourée le livre au policier qui l'a suivi; l'homme politique se laisse duper par ledit policier avec une complaisance qui défie la bonne volonté du spectateur; nous avons aussi le truc de la conversation entendue par celle qui ne devait pas entendre et trop visiblement tenue pour être entendue de celle qui ne devait pas entendre...

Ainsi, M. Thierry-Maulnier a juxtaposé une action tragique à une intrigue mélodramatique et le mélodrame nous empêche de prendre au sérieux la tragédie; les artifices qui nouent et dénouent l'intrigue enlèvent à l'œuvre cette « crédibilité » sans laquelle l'action ne peut être sentie comme tragique.

Desire under the Elms fut publié pour la première fois à New-York en 1924. Le dialogue est écrit en une langue dont il est impossible de donner une traduction ni même une transposition : faut-il parler d'argot ? de patois ? ou plutôt d'un accent si accusé qu'il change phonétiquement l'orthographe des mots ? Je ne sais si l'on pouvait mieux faire que Mme Pauline de Beaumont : elle suit le texte d'Eugène O'Neill aussi fidèlement que le permet le français, personne ne lui reprochera quelques coupures.

Le Désir sous les Ormes est une tragédie religieuse inscrite

dans un drame paysan et non pas un drame paysan tournant parfois à la dissertation religieuse.

Le vieil Ephraïm Cabot est un homme à qui Dieu parle, un Dieu dur qui impose des tâches dures, un Dieu difficile qui commande toujours d'éviter les solutions faciles, un Dieu solitaire qui condamne à la solitude ceux qui vivent selon son commandement. La faute du vieil Ephraïm Cabot est, semble-t-il, de n'avoir pas compris ce dernier appel : dans cette Amérique du XIXe siècle, les tâches faciles ne manquaient pas, il suffisait d'aller vers l'ouest pour labourer des terres fertiles et, plus loin, en Californie pour ramasser l'or; Dieu a fixé son serviteur dans la Nouvelle Angleterre, il lui a donné une terre remplie de cailloux... Mais Ephraïm a vainement essayé d'échapper à la solitude : un premier mariage lui a donné deux fils et, pendant vingt ans, une épouse qui ne le comprenait pas; un second lui a donné un fils et, pendant dix ans, une épouse qui ne le comprenait pas : alors, portant allégrement ses soixante-dix ans, il épouse une jeune veuve de trente-deux ans... Celle-ci lui donne un fils dont il est, en réalité, le grand-père. C'est alors qu'il « réalise » la solitude comme essentielle à l'homme aimé de Dieu.

La jeune femme, Abbie Putnam, épouse le vieil homme parce qu'elle ne veut plus habiter « chez les autres », travailler « pour les autres ». Elle se condamne à épouser Ephraïm pour en devenir l'héritière et elle manœuvre pour dépouiller le troisième fils devenu le seul héritier de son père, après le départ de ses demi-frères. Or, il se produit dans cette âme une véritable conversion : l'amour déracine la cupidité, l'amour humain devient une espèce d'absolu qui la conduit au crime... On a parlé de Phèdre : Abbie Putnam fait plutôt penser à quelque héroïne de Graham Greene

La ferme, une bien belle ferme, représente la chose terrestre dont la possession possède chaque personnage du drame : mais justement chaque personnage se libère et son désir cesse d'être désir de posséder. C'est là qu'est la véritable action, dans une triple conversion qui purifie le désir de toute cupidité.

Le décor de Waklevitch est ingénieux et pittoresque : peut-être ne donne-t-il pas aux ormes le rôle qu'O'Neill précise dans une courte introduction : « Deux énormes ormes de chaque côté de la maison; ils penchent leurs branches vers le

toit. Ils semblent protéger et en même temps subjuguer. Il y a une sinistre maternité dans leur aspect... » D'autre part, Mlle Françoise Christophe a trop de charme pour Abbie, qui est une gaillarde plus instinctive qu'intelligente. L'interprétation et la présentation sont d'ailleurs dignes de cette pièce difficile profondément religieuse sous des apparences réalistes dont le metteur en scène et les acteurs doivent bien tenir compte.

HENRI GOUHIER.

CINÉMA

Un film de Marcel Carné

THÉRÈSE RAQUIN

L'évolution du cinéma français est commandée depuis une vingtaine d'années par la position des auteurs de films à l'égard du réalisme. En réalisant immédiatement avant la guerre *Quai des Brumes*, *Hôtel du Nord* et *Le jour se lève*, Marcel Carné donnait les meilleurs exemples et peut-être les modèles de ce qu'on a pu appeler depuis l' « école réaliste française ». « Réalisme » très littéraire, très poétique, et très noir qui devait beaucoup à l'apport du scénariste Prévert. Une fois dissociée l'équipe Carné-Prévert, il était logique que Carné, à la recherche de scénarios, songe à s'inspirer du naturalisme littéraire dans la tradition duquel se situe si naturellement cette trilogie. C'est donc, après bien d'autres tentatives du cinéma français, une adaptation de Zola que nous propose aujourd'hui le maître du réalisme français. Il a fait appel à Charles Spaak qui a signé les dialogues et qui a participé à un travail qui dépasse beaucoup la simple transposition d'un livre à l'écran. La Thérèse Raquin de Marcel Carné et Charles Spaak vit en 1953 et Laurent est devenu conducteur de camions. Il est devenu par la même occasion

italien pour les besoins d'une co-production franco-italienne : c'est l'Italien Raf Vallone qui joue son rôle. Le décor et les personnages n'ont pas seulement été habillés à la moderne. Le sujet lui-même a été remanié pour entrer plus facilement dans l'univers de Carné et le personnage du « destin », qu'on retrouve si souvent errant dans ses drames, prend cette fois le visage d'un démobilisé d'Extrême-Orient (remarquablement interprété par le jeune comédien Roland Lesaffre).

Il est légitime d'oublier toutes références littéraires pour juger une adaptation cinématographique selon ses propres mérites. On ne peut pourtant manquer d'être frappé en voyant le film de Carné par le sentiment de l'inactualité du drame qui nous est proposé. Non pas qu'elles n'existent plus, à Lyon et ailleurs, ces familles étroitement enfermées dans les limites d'un univers mesquin et ces personnages rancis dans leur petite haine et leur fondamentale méchanceté. Mais cette histoire d'une orpheline élevée par Mme Raquin et destinée par elle à son fils souffreteux, si nous pouvons la trouver vraisemblable, nous n'arrivons guère à y croire. Simone Signoret, dans le rôle de Thérèse, a trop de vitalité, trop de décision, semble trop imprégnée des idées de notre temps pour que nous puissions la croire retenue auprès de cette belle-mère insupportable et de ce mari insuffisant par je ne sais quel respect des conventions. Peut-être son comportement pourrait-il s'expliquer par sa reconnaissance à l'égard de celle qui l'a recueillie et par sa pitié pour ce pauvre mari. Mais cette fois c'est l' « auteur du film qui nous interdit de croire à ces bons sentiments en poussant au noir tous les traits de tous les caractères. Le thème de *Thérèse Raquin* est celui d'un mélodrame qui ferait pleurer sur les malheurs d'une fille pauvre, vibrer d'espoir devant l'amour qui se propose à elle et trembler devant le malheur qui frappe le couple enfin réuni. Mais justement Carné s'interdit de jouer de ces sentiments simples. Il ne veut pas faire un mélodrame ou un drame; il vise à la tragédie. La grandeur de son style cinématographique, le sens plastique très sûr qui le guide dans le choix des images et son art de la mise en scène lui permettent de créer la forme d'une tragédie. Mais la matière même du tragique lui échappe : ces personnages si bien photographiés ne sont pas des êtres de chair et de sang, et Charles Spaak ne leur fait pas parler un

langage qui soit au niveau des ambitions tragiques. On reste sur l'impression d'une magnifique réussite formelle d'une belle histoire jouée par de grands acteurs, dirigée par un maître, mais qu'on contemple sans prendre parti, qu'on admire sans être touché.

Cette impression est d'autant plus vive que le personnage du démobilisé, qui fait irruption dans le récit de Zola, est marqué d'une vérité contemporaine qui fait éclater la convention dans laquelle évoluent les autres personnages. Ce mari, cette femme et cet amant sont taillés sur le patron de mille personnages de romans véristes ou de drames bourgeois. Au contraire ce maître-chanteur improvisé vibre de la rancœur de ceux de notre génération qui ont fait ou qui font la guerre et se jugent à leur retour escroqués par la société. Au lieu du respect formel d'un morale sociale que l'on tourne en la révérant, il essaie de se faire une morale à lui dans laquelle il n'est pas à l'aise et dont il n'est pas sûr. Il juge qu'il a bien le droit de faire « cracher » à ces commerçants aisés l'argent dont il a besoin pour s'établir. Mais il ne voudrait pas passer à ses propres yeux pour un « salaud ». Malgré l'invraisemblance de son rôle, malgré sa fonction de *deus ex machina*, c'est un personnage auquel on peut croire, un personnage qu'on peut aimer. N'est-ce pas parce que les auteurs eux-mêmes y ont cru et l'ont créé avec ce minimum de sympathie qui donne aux personnages fictifs leur chaleur humaine ?

La clef de la déception qu'on éprouve devant cette œuvre si soignée, si polie, il faudrait sans doute la chercher dans le manque d'amour des auteurs pour les autres personnages, dans le refus de leur concéder le moindre geste désintéressé, la moindre aspiration vers un espoir qui les dépasse. Par peur d'être dupe des bons sentiments, il semble que ce réalisme-là, à la suite du naturalisme, néglige un aspect essentiel de l'homme qui fait croire à la vérité des personnages et qui s'appelle l'humanité.

J.-L. Tallenay.

Document

DÉCEMBRE 1944 : TEMPÊTE SUR L'ACROPOLE

Le mois de décembre ramène le neuvième anniversaire de la révolution manquée qui ensanglanta Athènes et qui était, avant même que la guerre mondiale ne s'achevât, une préfiguration des embarras tragiques de l'après-guerre. Ainsi, dans l'histoire contemporaine, les temps sont brouillés comme dans un roman de Faulkner, et ce qui doit arriver après se manifeste déjà avant. Athènes 1944, c'est en effet la première fissure grave dans la grande alliance des Anglo-Saxons et des Russes. Les communistes grecs, sur le point d'instaurer peut-être la première république populaire de l'après-guerre, sont écrasés par le feu des mitrailleuses britanniques. Des hommes qui avaient combattu jusqu'alors ensemble contre le nazisme et le fascisme se trouvent dramatiquement aux prises alors que Hitler et Mussolini ne sont pas encore complètement abattus. Une troisième guerre mondiale commencerait-elle avant la fin de la seconde ? Il n'est pas question de proposer une explication objective de ces semaines historiques dont la confusion inextricable n'a d'égale que l'immense importance. Nous nous contenterons de mettre sous les yeux de nos lecteurs et nous commenterons deux documents empruntés

à deux personnalités qui, chacune de leur côté, ont vécu l'affaire et qui ont essayé ensuite de la raconter et de la penser avec ce qu'ils avaient de mémoire et de philosophie. L'une est M. Winston Churchill, premier ministre de Grande-Bretagne, qui assuma la responsabilité de l'intervention britannique. L'autre est M. Kostas Axelos, jeune philosophe engagé dans le camp opposé.

Les règles de la propriété littéraire nous empêchent de reproduire littéralement les chapitres consacrés à l'affaire grecque[1] des *Mémoires* de Churchill, nous nous contenterons d'une adaptation très librement commentée, mais qui respecte scrupuleusement le sens, le mouvement et l'esprit d'un texte dont l'intérêt politique est exceptionnel.

I

Perspectives churchilliennes sur la crise grecque

En octobre 1944, les troupes britanniques entrant en Grèce viennent d'occuper Athènes. Un gouvernement de coalition groupant tous les partis résistants est au pouvoir sous la direction de M. Papandreou. Celui-ci place tous les maquis grecs sous l'autorité du général britannique qui porte un nom de personnage de Graham Greene, le général Scobie (lequel montrera moins de goût pour le suicide que son homonyme littéraire). L'E.L.A.S. (armée populaire de la libération nationale), d'obédience communiste (l'équivalent de nos F.T.P.), refuse d'obéir à cette décision bien que l'E.A.M., Front de Libération Nationale (l'équivalent de notre Front National), soit représenté au gouvernement et ait partagé ainsi la responsabilité de l'accord intervenu.

1. Ils sont en cours de parution dans le *Figaro* en même temps qu'ils sont édités par la Librairie Plon. Celle-ci nous a aimablement donné l'autorisation d'en reproduire certains passages.

La guerre civile paraît alors imminente. Pour l'éviter Papandreou propose au gouvernement un projet de démobilisation des guerilleros ou maquisards communisants. Les ministres de l'E.A.M. paraissent d'abord d'accord, faisant la politique qui sera celle, en France, de Maurice Thorez accordant au général de Gaulle la dissolution des milices patriotiques, puis reviennent sur leur décision, et, soit hésitation soit tactique, font traîner en longueur les pourparlers, jusqu'au moment où ils donnent leur démission et quittent le gouvernement de coalition. Le décret est publié. L'E.L.A.S. refuse de mettre bas les armes, et c'est à Athènes la grève générale d'abord et la guerre civile ensuite. « Bien que le général Scobie, écrit Churchill, eût ordonné à l'E.L.A.S. d'évacuer Athènes et le Pirée sans délai, les troupes communistes et des civils armés tentèrent de s'emparer de la capitale par la force. »

Dès ce moment, Churchill en personne prend toute la responsabilité de l'affaire. Les communistes, explique-t-il, avaient déjà occupé tous les postes de police d'Athènes, massacrant les policiers qui refusaient de se joindre au mouvement. C'était le dimanche 3 décembre, dans la nuit. Il n'est pas question, peut-être n'est-il pas possible de convoquer le cabinet britannique. Churchill et Eden sont seuls devant les télégrammes pessimistes qui arrivent d'Athènes. Eden est d'accord avec son chef, mais il succombe le premier à la fatigue. Churchill l'envoie se coucher à trois heures du matin et, comme il convient à un grand homme, reste seul devant la décision à assumer. Il ordonna, et ici il faut citer, « au général Scobie et à ses cinq mille soldats britanniques — que la population avait, dix jours auparavant, reçus en libérateurs et avec des transports d'enthousiasme — d'intervenir et d'ouvrir le feu sur les perfides agresseurs ». « L'E.L.A.S., câble-t-il à Scobie, essaiera de pousser des femmes et des enfants en avant partout où la fusillade sera ouverte. Il vous faudra manœuvrer habilement

en cette circonstance pour éviter toute erreur... Mais (et cette phrase est soulignée par l'auteur) n'hésitez pas à agir comme si vous vous trouviez dans une ville conquise où serait déclenchée une révolte locale... Il nous faut tenir Athènes et dominer la situation. Ce serait pour vous une grande chose d'y parvenir sans effusion de sang si c'est possible, mais aussi avec effusion du sang si c'est inévitable. »

Le récit des vicissitudes de ce mois sanglant peut être abrégé. Les troupes britanniques sont d'abord assiégées dans Athènes. Leurs vivres et leurs munitions sont comptés. Il faut, pour éviter le désastre, dérouter une division britannique en cours de transport d'Italie en Égypte pour que, dans la deuxième quinzaine de décembre, la balance des forces se trouve renversée au bénéfice des Britanniques.

Il convient d'insister davantage sur les remous de diplomatie et d'opinion provoqués alors par l'intervention britannique en Grèce. La presse américaine et le Département d'État, dirigé par M. Stettinius, ne cachent pas, les uns leur étonnement indigné, l'autre sa réaction défavorable. En Angleterre, le *Times* et le *Manchester Guardian* blâment le Premier Ministre. Les buts de guerre de la coalition démocratique n'étaient-ils pas ainsi bafoués par Churchill lui-même et de la manière la plus effrontée? action unilatérale de la seule Grande-Bretagne, intervention armée dans les affaires intérieures d'un petit peuple, les chefs d'accusation ne manquaient pas et le réquisitoire pouvait être accablant — d'autant plus que le fameux télégramme à Scobie du 5 décembre, quatre heures et demie du matin, tout personnel et ultra-secret qu'il était, avait pu, à la suite d'une fuite étrange, être connu par la presse et l'opinion publique américaine, et par conséquent dans le monde entier. Churchill démonte les mécanismes de la fuite dont le Département d'État américain paraît avoir été responsable et il commente la mésaventure avec sérénité : l'événement, expli-

que-t-il, « aurait pu, à l'époque, faire l'effet d'une bombe et provoquer de fâcheuses complications ». Cet « à l'époque » fait à lui seul toute une philosophie de l'histoire : « à l'époque », en effet, il y avait dans le camp de la liberté un nombre considérable de combattants à croire encore à l'idéalisme politique. Ils devaient manquer de cette expérience historique dont Churchill était, au contraire, abondamment pourvu.

En Grande-Bretagne le cabinet de guerre maintient sa confiance en son chef et, malgré les troubles de conscience de beaucoup, la majorité de la Chambre des communes suit et trois cents députés votent la confiance. Au lendemain de la publication du message à Scobie, les syndicats se réunissent à Londres. La conjoncture était difficile pour Churchill qui pouvait craindre une révolte travailliste contre sa politique en Grèce : « Il semblait probable que la publication des termes draconiens de mon message au général Scobie produirait une mauvaise impression. Mais M. Bevin, qui représentait le cabinet de guerre à ce congrès, justifia notre politique en Grèce avec son courage et sa loyauté habituelle : les syndicats accordèrent leur appui au gouvernement à une énorme majorité, faisant une fois de plus la preuve de leur sagesse politique et de leur sens des responsabilités dans les heures critiques. »

Le président Roosevelt semble, de son côté, très embarrassé et il essaie de compatir de son mieux et en même temps à l'épreuve de la Grèce et à l'épreuve de Churchill : « Quel que soit mon désir de vous apporter le concours maximum dans cette épreuve, écrit-il au Premier Britannique, il y a certaines limites imposées d'une part par la politique traditionnelle des États-Unis et d'autre part par la réaction de plus en plus hostile de l'opinion publique dans notre pays. Personne ne peut mieux que vous comprendre que je sois nécessairement sensible à l'état de l'opinion à titre personnel et en tant que chef de l'État. C'est pourquoi il n'a pas été possible

à notre gouvernement de se ranger pleinement à votre côté dans la conjoncture présente en Grèce. »

Roosevelt essaie ensuite mais assez timidement de trouver raison et excuse à l'attitude de l'E.A.M. qui pourrait bien être justement méfiante à l'égard des intentions du roi Georges II, lequel n'est pas encore rentré en Grèce. Celui-ci semble vouloir s'imposer avant que les Grecs aient pu exprimer leur sentiment par un libre référendum, et on peut comprendre l'inquiétude des républicains ou plus généralement des démocrates grecs. Les réserves de Roosevelt sont très enveloppées. Le blâme, si blâme il y a, reste assez déguisé derrière un langage qui fait sa part à l'amitié personnelle et aux conventions diplomatiques. Au total, Roosevelt reste assez inerte, ne propose pas sa médiation, se contentant de suggérer l'idée d'une régence pour essayer de calmer les esprits. Il semble que le président, qui approche du terme de sa course, soit désormais inégal aux problèmes imprévus et d'une ampleur démesurée qui vont surgir en même temps que la victoire alliée. Churchill lui en veut de son silence : « J'ai amèrement regretté, lui écrit-il, que vous n'ayez pu donner un mot d'explication en faveur de notre action, mais je comprends vos difficultés. »

Churchill ne devait tarder à avoir sa revanche sur les États-Unis, puisque, avant trois ans, dès 1947, la politique churchillienne en Grèce devait être reprise par le Département d'État, jusqu'à l'intervention militaire inclusivement. Dans l'immédiat, c'est cependant l'idée rooseveltienne d'une régence qui permet un essai de compromis entre les partis helléniques. Churchill juge la situation assez difficile et assez grave pour qu'il lui soit nécessaire de se rendre sur place. Il passe la nuit de Noël 1944 à bord de l'*Ajax* dans les eaux de la Grèce. Cette politique grecque a été, il l'a assez dit, son affaire personnelle, et c'est personnellement qu'il entend trancher ou dénouer le nœud. L'archevêque orthodoxe Da-

maskinos accepte de jouer le rôle de médiateur. Une conférence se tient entre les gouvernementaux et les représentants de l'E.L.A.S. tandis que fusillades et canonnades font au débat un fond sonore assez dramatique. L'entretien n'est pas sans résultat. Le roi Georges accepte de ne pas rentrer avant un libre référendum, nomme Mgr Damaskinos régent, et un républicain, le général Plastiras, devient chef de gouvernement. Les combats se poursuivent cependant jusqu'à ce que les communistes soient refoulés hors d'Athènes. Les Britanniques tiennent alors toute l'Attique. Une trêve est signée le 11 janvier. Le premier épisode était clos. Mais cet armistice n'était pas la paix civile. La guerre devait se rallumer inexpiablement.

Churchill considère avec satisfaction le rôle capital qu'il a joué durant cette bataille de six semaines « livrée, écrit-il, pour prendre Athènes et, comme le démontre la suite des événements, pour affranchir la Grèce du joug communiste ». Car Churchill s'attribue le mérite de la clairvoyance prophétique au temps où les plus fortes têtes politiques donnaient dans les chimères et les illusions. Écoutons parler sa bonne conscience : « Si l'on jette aujourd'hui, après quelques années écoulées, un regard sur ces événements, on constatera avec étonnement combien l'évolution des faits a justifié la politique pour laquelle mes collègues et moi avons si obstinément combattu. Pour moi je n'ai jamais éprouvé le moindre doute à ce sujet, car je voyais clairement que le communisme constituerait le péril de la civilisation après la défaite du nazisme et du fascisme. »

Une énigme reste cependant à élucider : la passivité du gouvernement et, si l'on peut dire, de l'opinion soviétique pendant ces semaines où la tempête souffla sur l'Acropole. Alors que le *Times* et le *Manchester Guardian* accusent Churchill de pratiquer en Grèce « une politique réactionnaire », ni la *Pravda* ni les *Izvestia* n'articulent le moindre reproche contre l'homme qui vient

de donner l'ordre d'ouvrir le feu sur les communistes grecs, et Staline, dont nous savons qu'il ne manquait pas d'adresser à Churchill et à Roosevelt des messages comminatoires chaque fois qu'il les soupçonnait de quelque tentative de manquement aux règles de l'alliance, le voici cette fois qui s'établit dans un état d'indifférence totale pour les affaires grecques. Ce combat où les siens tombent sous les balles britanniques lui paraît d'un intérêt politique aussi vif qu'une bataille dans l'*Iliade* ou une guerre dans l'Olympe. La Grèce s'est détachée de son univers ; elle flotte, on ne sait où, irréelle. Tout ce qui se passe là-bas est affecté d'un curieux coefficient d'inexistence. On connaît maintenant et grâce aux *Mémoires* de Churchill le secret du mystère. Mais avant d'en venir à l'explication dernière il ne sera pas inutile d'entendre la voix d'un Grec qui était engagé du côté de l'E.L.A.S. et qui essaie de comprendre, en s'aidant des seuls concepts marxistes, la page d'histoire à laquelle il s'est trouvé activement mêlé.

II

Note sur la guerre civile en Grèce

« Les hommes qui tombaient étaient réellement morts; les cris des blessés étaient des cris pour tout de bon; et, de plus, l'affaire entière était si intensément historique! » Marx, *La guerre civile en France* (1871).

« Il faut apprendre au peuple à avoir peur de lui-même, afin de lui donner du courage. » Marx, *Introduction à la Critique de la Philosophie du Droit de Hegel.*

Voici l'historique des événements de décembre 1944 qui ont eu Athènes comme théâtre[1]. La Grèce se libère de sa triple occupation (allemande, italienne et

1. Cette courte étude, conçue au début de l'année 1946, se pro-

bulgare) en octobre 1944. Cette libération est due à la poussée de l'armée Rouge dans les Balkans (armée du général Tolboukhin), au débarquement anglais et à la guérilla des partisans. Un gouvernement d' « Union nationale » représentant tous les partis politiques et reconnu par les alliés vient s'installer à Athènes ; ce gouvernement s'était constitué après les longs et pénibles pourparlers de l'accord du Liban (mai 1944), la Gauche s'étant pliée presque volontairement à un certain nombre de conditions imposées par la Droite. Le gouvernement d' « Union nationale » — au sein duquel prédominaient les partis traditionnels — veut désarmer les partisans ; de son côté, la Gauche réclame le désarmement simultané de certaines troupes de l'extrême droite — qui s'étaient constituées en corps d'armée en Égypte, sous la direction des Anglais — pour qu'on bâtisse sur des bases nouvelles l'armée nationale (qui devait être populaire). Ainsi, la question militaire, à savoir le conflit opposant Anglais et partis traditionnels à la Gauche sur la question du désarmement des partisans et des troupes de droite, devient l'occasion de la rupture de la collaboration des partis et la cause occasionnelle des sanglants événements de décembre. Le 2 décembre les ministres communistes et socialistes démissionnent du fameux gouvernement d' « Union nationale ». Le 3 décembre une manifestation monstre a lieu — puissante protestation contre le désarmement des partisans ; elle est attaquée à main armée par les gouvernementaux sous la tolérance encourageante des Anglais, et les manifestants dessinent des croix gammées avec le sang des victimes de cette démonstration

pose d'offrir une *analyse marxiste* d'un *fait marxiste* — joignant ainsi *l'arme de la critique* à *la critique des armes*; sa logique veut concorder avec la logique de l'événement en le suivant d'aussi près que possible, pour que surgisse la relation dialectique entre *la passion de la vérité* et *la vérité de la passion*.

de force sur les chars anglais qui se promenaient chargés de menace à travers les rues de la capitale.

Le lendemain (4 décembre) la Gauche et la Résistance organisent et effectuent la grève générale et une immense procession populaire enterre les morts de la veille; la police attaque de nouveau par les armes cette manifestation mi-pacifique mi-agressive et le général britannique Scobie proclame la loi martiale, intervenant ainsi ouvertement dans le jeu. Les forces populaires répondent maintenant elles aussi par les armes, commencent par occuper les postes de police et essaient de s'emparer de la capitale tout entière; les journées du 5 et 6 décembre voient la guerre civile généralisée dans Athènes. Les Anglais avec leurs chars, leur flotte, leurs avions et leurs troupes mercenaires défendent, aux côtés de la Droite grecque et de ses petites troupes, leurs intérêts communs et menacés. La lutte armée dure trente-trois jours à Athènes. Les forces de la Gauche sont arrivées à contrôler toute la Grèce et presque toute la capitale (sauf quelques quartiers d'Athènes où se réfugia l'État). Le projet de faire sauter à la dynamite l'hôtel Grande-Bretagne, centre de l'état-major anglo-grec et « lieu » de l'État, projet minutieusement organisé et prêt à se transformer en explosion, est annulé à la dernière seconde, car Churchill vient d'arriver à Athènes, au moment de Noël. Ainsi se perd irrémédiablement l'unique occasion de s'emparer totalement de la capitale, car, après l'explosion qui devait faire sauter en l'air l'état-major anglo-grec, une offensive générale aurait eu lieu. De plus, les négociations en vue d'un armistice (négociations auxquelles participait Churchill en personne) échouent à cause de l'intransigeance de la Gauche. Cette même Gauche est pourtant condamnée à céder de plus en plus de terrain sous la pression militaire de l'adversaire, et dans la nuit et vers l'aube du 6 janvier 1945 le mot d'ordre de retraite est lancé; toute l'armée populaire (E.L.A.S.) et ses réserves, sui-

vie de milliers de civils, commence à battre la retraite, retraite qui sera longue et très pénible. Les forces armées anglo-grecques ont eu raison de leur adversaire commun. Les représentants militaires et politiques de la Gauche, réfugiés à l'intérieur de la Grèce après la retraite, reprennent les pourparlers en vue d'un armistice — armistice qui est signé le 15 janvier ; mais les pourparlers continuent à traîner et ce n'est que le 13 février que l'accord de Varciza se trouve signé ; Mac Millan et Leeper sont les garants de cet accord. La Gauche céda donc politiquement aussi sans arriver même à masquer sa défaite sous la forme d'un compromis mutuel : en effet, c'est la Droite victorieuse qui imposa ses conditions. Néanmoins l'accord de Varciza ne pacifia point le pays : la Droite passa à la phase de la répression contre-révolutionnaire du mouvement de la Gauche et celle-ci préparera la nouvelle phase de la révolte qui sera, elle aussi, condamnée à l'échec [2].

Telle est la brève histoire des dramatiques événements de décembre dont il faut maintenant dégager le caractère social. Du côté de la Droite, nous assistons à une contre-attaque armée, se dirigeant contre un certain processus de révolution sociale qui se manifestait déjà dans les cadres de la Résistance (ne visant qu'apparemment la seule libération nationale) et dépassait largement les buts de cette dernière. Pour les Anglais, qui firent corps avec la Droite, la Grèce était une précieuse zone d'exploitation économique et un point stratégique d'une grande importance pour la domination de la Méditerranée. Ils ont donc tout fait pour ne pas la perdre, d'autant plus que l'évolution future de l'alliance anglo-russo-américaine se faisait déjà pressentir.

Des déplacements sociaux avaient naturellement lieu

2. J'ai donné une très brève « *esquisse de la situation en Grèce* » telle qu'elle se présentait en 1946, dans un petit article publié (par erreur) dans les *Nouvelles paroles françaises*, le 6 avril 1946.

des deux côtés et vers les deux côtés des puissances combattantes ; pourtant il y avait une démarcation sociale assez nette. D'un côté, la classe ouvrière, le prolétariat au sens large (car la Grèce ne possède pas de prolétariat industriel développé) et certaines couches de la paysannerie pauvre qui voulait conserver ce qu'elle avait conquis pendant la Résistance, du fait, par exemple, de l'expropriation de quelques importants domaines. Avec eux, des fractions fort nombreuses de la petite bourgeoisie radicalisée, d'ailleurs toute ivre encore du soulèvement pour la libération nationale. De nombreux intellectuels de gauche (c'est-à-dire des militants communistes) constituaient les cadres des différentes organisations politiques et militaires ; *l'intelligentsia* militante s'est vite militarisée. Le rôle des étudiants au cours de la lutte armée fut assez considérable : leur bataillon, nommé « Lord Byron », devint une efficace troupe de choc. De l'autre côté de la barricade, la grande et la moyenne bourgeoisie lançaient dans le combat leurs troupes, arrivant même à embrigader des hordes du *Lumpenproletariat* affamé.

Les événements de décembre étaient, certes, révolutionnaires, mais le soulèvement de décembre constitue-t-il une révolution ? Révolution, c'est-à-dire forme que prend la lutte des classes quand elle tend à renverser de fond en comble le régime social existant et la machine étatique correspondante. Son moment le plus aigu est marqué par l'insurrection armée qui vise la prise du pouvoir. La lutte pour la libération nationale menée par la Résistance (très nettement organisée et dirigée par le Parti communiste) prenait un certain caractère révolutionnaire du fait qu'elle n'attaquait pas seulement les nazis et fascistes étrangers, mais également la base économique de la ploutocratie indigène ainsi que l'appareil de l'État. Ceci est vrai, malgré et à travers toutes les illusions patriotiques et démocratiques, révolutionnaires et staliniennes qui dominèrent ce combat. A la

campagne libérée des occupants (car même sous le joug de la triple occupation, des îlots de « Grèce libre » arrivèrent à se créer à l'intérieur du pays), au vieil appareil étatique grec se substitua un « comité pan-populaire de libération nationale » (P.E.E.A.), appareil fortement entaché de bureaucratisme, mais brisant néanmoins l'ancien et le remplaçant par une forme de gouvernement plus « progressiste ». La logique de la lutte nationale que la Résistance déclenchait contre les occupants allemands, italiens et bulgares conduisait implacablement vers la lutte sociale qui s'attaquerait plus tard au capitalisme grec et à son protecteur anglais. La dialectique de cette marche se poursuivait fermement jusqu'au mois de décembre et tous les compromis (de part et d'autre) ne pouvaient pas la faire changer totalement de caractère. Le mouvement violent de décembre faisait donc suite au mouvement précédent et ne marquait pas le déclenchement autonome (ou relativement autonome) d'une révolution. La Gauche n'a pas déclenché de *révolution;* elle s'est trouvée contrainte par l'adversaire à prendre le chemin de la lutte armée et ceci au moment même où l'État grec se trouvait reconstitué et, de plus, soutenu par les britanniques. La Droite déclenchait, elle, une *contre-révolution* non pas contre une révolution, mais contre un *processus révolutionnaire* : elle voulait arrêter la marche des hommes et des choses. A cette contre-révolution, les masses populaires (dirigées par la Gauche, à savoir le P.C.) ripostèrent par les armes ; le caractère défensif de cet aspect des événements demeure fortement marqué. Décembre n'était qu'un moment concret dans l'évolution de la lutte des classes, celle-ci prenant forme de guerre civile, et ayant de ce fait, comme toute guerre civile moderne, un caractère international. Les exemples historiques de la commune de Paris, de la révolution d'Octobre en Russie et de la guerre civile en Espagne nous aident à mieux comprendre le rôle des armées et du matériel fourni par

l'étranger dans une guerre civile. « Le plus haut effort d'héroïsme — écrit Marx dans *La guerre civile en France* — dont la vieille société est encore capable est une guerre nationale; et c'est maintenant prouvé qu'elle est une pure mystification gouvernementale, conçue pour retarder la lutte des classes, et pour être jetée de côté aussitôt que cette lutte de classes éclate en guerre civile. La domination de classe ne peut plus se déguiser avec un uniforme national, les gouvernements nationaux ne font qu'*un* contre le prolétariat! »

Replaçons les événements de décembre dans leur cadre international. C'était l'époque de l'alliance Angleterre-États-Unis-Union Soviétique et de toutes ses illusions. Le dualisme U.S.A.-U.R.S.S. n'apparaissait pas encore très clairement à ce moment. Il est à souligner que dans le cadre grec des événements de décembre les uns ne luttaient pas pour l'U.R.S.S. et les autres pour l'Occident; le conflit n'était pas — avant tout — conflit entre l'impérialisme anglais et la poussée soviétique. Pensons aux mouvements populaires dans l'Europe toute entière et aux contre-mouvements bourgeois pour reconquérir le terrain perdu pendant la Résistance. Néanmoins la Grèce était, suivant des plans préalablement établis (très probablement pendant les accords des alliés à Téhéran), contenue dans la zone de l'activité militaire britannique, c'est-à-dire était considérée comme une zone d'influence anglaise. L'U.R.S.S. et le P.C.G. dissimulaient hypocritement ce fait, faussant ainsi la perspective des événements de décembre et enlevant par conséquent aux combattants la possibilité de toute conscience claire. La Russie soviétique resta effectivement neutre dans ce conflit : ses quelques émissions radiophoniques et ses écrits dans la presse soviétique ne suffisaient nullement à contrebalancer l'effet des tanks et des avions britanniques.

Donc, même si les événements de décembre ne réalisaient pas pleinement et concrètement au niveau grec

le conflit latent (à l'époque) entre l'Angleterre et les pays capitalistes et la Russie soviétique, du fait qu'ils opposaient violemment une Droite (anglophile) à une Gauche (russophile), ils impliquaient la dialectique du développement de la politique internationale. Il faut discuter et essayer d'analyser le mouvement de décembre en acceptant le langage de sa propre logique se dévoilant dans un temps et un lieu déterminés. Et tout mouvement révolutionnaire local doit être compris à l'aide du mouvement global. Lénine écrit dans sa *Préface* à la traduction russe des *Lettres à Kugelmann* de Marx : « Marx savait voir aussi qu'il y a des moments de l'histoire où une lutte désespérée des masses, même pour une cause perdue d'avance, est indispensable pour l'éducation ultérieure de ces masses elles-mêmes et leur préparation à une lutte suivante... Marx, en septembre 1870, six mois avant la Commune, avait expressément averti les ouvriers français ; l'insurrection sera une folie, déclarait-il dans la fameuse Adresse de l'Internationale. Il dénonçait d'avance les illusions nationalistes... Mais quand les masses se soulèvent, Marx veut marcher avec elles, s'instruire en même temps qu'elles en cours de lutte, et non pas donner des leçons bureaucratiques. Il comprend que toute tentative d'escompter d'avance, avec une précision parfaite, les chances de la lutte serait du charlatanisme ou du pédantisme incurable. Il met au-dessus de tout le fait que la classe ouvrière, héroïquement, avec abnégation et initiative, créa l'histoire du monde ; Marx considérait l'histoire du point de vue de ceux qui la créent sans avoir la possibilité d'escompter, infailliblement, à l'avance, les chances de succès, et non du point de vue de l'intellectuel petit-bourgeois, qui vient faire de la morale : « Il aurait été facile de prévoir... on n'aurait pas dû se risquer... »

Cependant les chemins qui suivent l'histoire et la politique *universelle* (par rapport auxquels s'orientent les sentiers de l'histoire et de la politique *locales*) restent

sinueux même quand ils sont éclairés par la lumière marxiste. Et la pensée marxiste a eu toujours de la difficulté à embrasser la réalité néohellénique. Marx et Engels considéraient les Néohellènes comme un peuple d'origine slave (branche des Slaves du Sud) et pour tout dire les déconsidéraient[3] ; ils pensaient encore que la guerre d'Indépendance menée par les Néohellènes contre les Turcs (1821-1832), ne profitait qu'aux Russes qui voulaient succéder aux Turcs. Ainsi, d'une part, l'Empire turc était vu comme une puissance réactionnaire empêchant le développement des pays balkaniques et, d'autre part, il était affirmé que l'écroulement de cet Empire ne profiterait qu'à l'expansionnisme du tsarisme russe — qui deviendrait de cette manière l'obstacle majeur à l'évolution démocratique et révolutionnaire de l'Europe. Et les Néohellènes, tout en ayant plus d'intérêts communs avec l'Europe occidentale qu'avec la Russie trouvèrent néanmoins chez les Russes des « protecteurs » qui les aidèrent à se libérer des Turcs. Lénine ne se lassa jamais d'expliciter la thèse que les intérêts globaux de la révolution doivent avoir le pas sur les intérêts locaux et nationaux ; le particulier se trouvait sacrifié dans cette perspective à l'universel. Mais la problématique de l'universel concret n'est pas toujours facile à saisir et le mouvement de la pensée rate parfois le mouvement de la réalité.

Revenons à la dialectique — réellement complexe — des événements de décembre 1944. Pendant toute l'époque de la Résistance, la Gauche (essentiellement stalinienne) ne savait pas si et comment elle transformerait la guerre pour la libération nationale en une guerre de libération sociale ; le parti et ses organisations, l'armée

3. Cf. l'article « Les nationalités en Turquie », publié pour la première fois dans le journal américain *New-York Tribune* du 7 avril 1853, et se trouvant avec d'autres articles de la même époque dans *La Question d'Orient*, t. III, des Œuvres politiques de Marx, Costes, 1929.

et ses réserves aussi bien que le « gouvernement provisoire de la Grèce libre » n'assumèrent pas la responsabilité de l'évolution future de la lutte et ne se virent pas marché vers la prise du pouvoir — malgré l'appui des masses populaires dont ils jouissaient. Ils allèrent chercher ceux qui n'étaient pas là, c'est-à-dire la Droite réfugiée en Égypte et pactisèrent avec elle. Le firent-ils pour ne pas troubler la trouble alliance U.R.S.S.-Angleterre-U.S.A., alliance qui, pour sauvegarder d'autres intérêts bien plus vitaux pour la Russie, avait « sacrifié » la Grèce aux intérêts britanniques et, par extension, américains ? Mais alors si le stalinisme résistant croyait — ne serait-ce qu'à demi — au mot d'ordre qu'il ne cessait de proclamer à tue-tête, la fameuse « paisible évolution démocratique », ne voyait-il pas qu'il se prenait à son propre jeu puisque ses adversaires n'y croyaient pas. Autrement dit : la *Résistance* n'a rien fait, pour se développer en véritable *Révolution* et tout en parlant d'évolution pacifique elle a été amenée à la plus violente des *insurrections*.

Du début de la Résistance la Gauche fut victime de ses propres contradictions, contradictions qui ne sont même pas de celles qu'une dialectique peut synthétiser. Du début de la Résistance la Gauche déclenche un mouvement patriotique et social, exprimant les désirs et les intérêts des masses occupées et secourant *aussi* de cette manière l'U.R.S.S. en guerre. Dans cette situation les nazis allemands et les fascistes italiens sont ses ennemis absolus et les soviétiques russes sont ses amis absolus ; mais les Anglo-Américains ne peuvent être que ses amis-ennemis. Ce mouvement puissant n'est pas orienté vers la révolution sociale : commençant par la Résistance, il « dégénère » en insurrection quand il se trouve dans une très large mesure réellement débordé (les premiers jours de décembre) par les manifestations des *masses populaires* qui, par leur propre logique interne, dépassaient les limites (bien flottantes d'ailleurs) que

leur traçait leur *Direction*. Juste la veille du conflit armé un comité supérieur de théoriciens et de propagandistes du parti n'arrivait pas à fixer le mot d'ordre à lancer; il oscillait tout simplement entre le slogan de la « lutte pour l'évolution démocratique paisible » et celui de l' « insurrection ».

La Droite, par contre, ne fit rien, ou presque, au début de la Résistance; voulant après pactiser avec elle, elle le fit au bon moment. Tout en ayant atrocement peur de la mort, la bourgeoisie ne voulait aucunement mourir. Et elle arriva à imposer son jeu à la Gauche quand celle-ci accepta les conditions imposées pour la formation du « gouvernement d'Union nationale ». La Droite reliait ainsi son passé à son avenir, tandis que la Gauche perdait toutes ses acquisitions du présent et une grande partie de ses espoirs d'avenir. La Droite ne voulait que reconstruire son appareil étatique et, ayant châtré la Gauche avant qu'elle ne s'insurge, la poussa ensuite à l'insurrection au bon — c'est-à-dire au mauvais — moment, et dans de si mauvaises conditions qu'elle n'avait qu'à la massacrer.

Les Russes savaient déjà, bien avant décembre, que la Grèce était sphère anglaise; ils le savaient, car ils avaient eux-mêmes consenti à ce partage du monde en sphères pendant la deuxième guerre mondiale, afin de s'assurer leurs propres sphères d'influence. Ils ne firent absolument rien pour prévenir les événements de décembre, mais ils ne firent absolument rien non plus pour les déclencher; les événements de décembre n'eurent pas lieu sur ordre russe. Les Soviets pensaient-ils — tout en s'abstenant d'intervenir activement dans un sens ou un autre — que, malgré le fait que les jeux étaient faits, un conflit armé en Grèce contribuait à maintenir l'effervescence dans les Balkans, portant ainsi atteinte à la domination britannique de la Méditerranée et servant même « à l'éducation ultérieure des masses »? Néanmoins ce conflit armé ne pouvait que donner la victoire

à la Droite, risquant en plus d'éloigner — même passagèrement — les masses de leur direction communiste ; sans parler aussi des vies humaines sacrifiées — car « les hommes qui tombaient étaient réellement morts » — à une entreprise dont le destin était d'échouer. Tout ceci reste fort obscur et même en suivant le schéma marxiste officiel et orthodoxe il est vraiment très difficile de dire si les événements de décembre constituaient un errement ou une faute.

Les Anglais semblaient savoir ce qu'ils faisaient. Ils fleuretèrent un peu avec la Gauche puisqu'elle — comme eux — luttait contre l'Axe. Ils ne se firent pas d'illusions sur la véritable nature de la Résistance et ils surent obliger la Gauche d'accepter leur jeu en l'amenant jusqu'au combat, juste quand ils étaient assez forts pour la décimer. Possédant la Grèce comme zone d'influence ils intervinrent franchement dans la guerre civile et, tout en restant des alliés des Russes, ils dirigèrent la lutte des nationalistes grecs contre les communistes.

Il faut encore souligner que rien ne fut fait par les partis communistes nationaux pendant les années d'effervescence patriotique et révolutionnaire dans les Balkans pour orienter tous ces pays de « peuples-nains » (comme les appelait Engels) vers une Confédération balkanique qui mettrait fin à tous leurs antagonismes raciaux et nationaux. L'idée marxiste et léniniste d'une démocratie fédérale des pays balkaniques resta dans les limbes, sauvant au moins ainsi la Grèce de son absorbtion par les éléments slaves.

L'absence de perspective sur la marche générale de la Résistance et sur son évolution révolutionnaire obligea la Gauche à rester continuellement sur la *défensive*. Socialement, la Gauche restait sur la défensive parce qu'elle semblait ne vouloir que conserver l'acquis de la Résistance en se refusant de jeter des mots d'ordre révolutionnaires ; militairement, elle restait également sur la

défensive, parce que même les violentes *actions offensives* restaient dans le cadre plus général d'une activité défensive. En fixant notre regard sur le champ de bataille où se déroulèrent les trentre-trois jours de combat sanglant, nous constatons qu'ici encore la même attitude défensive régnait — surtout au début des opérations. Les deux premiers jours l'attaque ne fut pas foudroyante bien qu'elle aurait pu l'être. L'État bourgeois sacro-saint resta saint et sauf car la coalition des partis de gauche (l'E.A.M.) et son armée (l'E.L.A.S.) tenaient presque toute la Grèce sous leur contrôle, sauf quelques quartiers d'Athènes qui suffisaient à l'adversaire pour concentrer sur eux l'État. Pourtant tous les militants communistes savaient très bien, depuis Clausewitz et Lénine, que la meilleure *défense* est l'*offensive* et que Marx avait déjà critiqué le manque de résolution, de cohésion et de liaison avec les masses des dirigeants de la Commune : « dans sa répugnance à poursuivre la guerre civile ouverte par Thiers avec sa tentative de brigandage contre Montmartre, le comité central se rendit, cette fois, coupable d'une erreur décisive en ne marchant pas aussitôt sur Versailles, alors entièrement sans défense, et en mettant ainsi fin aux complots de Thiers et de ses ruraux ». Et Engels écrit, à l'occasion du vingtième anniversaire de la Commune dans une *Introduction* à « *La guerre civile en France* » : « ... Sous le rapport économique bien des choses ont été négligées, que, selon notre conception d'aujourd'hui, la Commune aurait dû faire. Le plus difficile à saisir est certainement le saint respect avec lequel on s'arrêta devant les portes de la Banque de France. Ce fut aussi une lourde faute politique. La Banque aux mains de la Commune cela valait mieux que dix mille otages. »

D'ailleurs, même le goût pour la compromission n'était pas assez sûr. Lorsque Churchill vint à Athènes à Noël la Gauche n'a pas su négocier, tout en sachant parfaitement bien que la guerre civile était irréparablement

perdue pour elle ; elle négocia un mois plus tard quand elle avait perdu jusqu'à son dernier atout.

Les événements politiques et militaires qui se déroulèrent pendant le mois de décembre — dans les cadres d'une situation internationale assez chargée — constituaient les formes concrètes d'un mouvement social qui négligea cependant l'aspect économique et social du conflit. Les comités populaires des différents quartiers, qui se substituèrent à l'administration étatique, n'ont pu prendre une forme vraiment coopérative et ne s'érigèrent pas en « soviets » ; ils sont restés des accessoires. Ce n'est pas seulement dans le feu de la lutte que les questions économiques furent esquivées ; elles restèrent dans l'ombre dès le début : ainsi le conflit se présenta surtout comme un conflit concernant la question militaire — cause occasionnelle de la guerre civile — sa cause véritable restant dans l'obscurité. Est-ce dire qu'un mouvement économique et social se travestit en formes politiques et militaires, ou sommes-nous en présence — une fois encore — de la suprématie du politique (lié certes au « social ») par rapport au social ? Et ce rapport entre le politique et le social est encore plus enchevêtré du fait de la relation des choses nationales avec le réseau international.

En tout cas la question du caractère *populaire* du mouvement de décembre demeure discutable. Il est indiscutable que des masses populaires (petites bourgeoises entre autres) ont dépassé leur inertie et se manifestèrent d'une manière radicale. Armée et peuple étaient dans une très large mesure liés. La constitution des réserves (en matériel et en hommes), le ravitaillebent, les secours médicaux étaient, dans une très grande partie au moins, effectués avec le secours et le concours des masses. Par contre, presque aucune action sociale n'a eu lieu à côté de l'action militaire ; la grave question programmatique de la *dualité du pouvoir* (former à côté du pouvoir étatique et bourgeois un pouvoir soviétique

et populaire à tous les échelons, tout prêt à se substituer au premier dans le feu des opérations), cette question grave et décisive pour le destin d'une lutte sociale fut théoriquement et pratiquement esquivée. Est-ce dire que le mouvement était bureaucratique plutôt que populaire ? Il est vrai que tout le mouvement était orienté vers la conception de la « démocratie populaire » et non pas vers celle du socialisme ; pourtant la démocratie populaire n'est qu'une étape vers le socialisme, le terme socialisme ayant le sens que lui donne l'histoire contemporaine qui réalise, avec des écarts et sous forme de régime collectiviste, la prophétie communiste de Marx.

Un mot encore sur les atrocités de cette guerre civile dont on a tant parlé, c'est-à-dire de celles commises par l'E.A.M. donc le P.C. : en effet, il y eut meurtres, exécutions de gens de toute couleur politique (trotskystes y compris, comme de bien entendu, pillages, arrestations et déportations d'otages, régime de terreur. Tout ceci est vrai, c'est-à-dire qu'en plus des violences inhérentes à toute guerre civile (du soulèvement de Spartacus à la Révolution française et de la Commune de Paris à la Révolution russe), il y eut des violences supplémentaires et irrationnelles, des arrestations et des assassinats inutiles et déraisonnables. Mais naturellement les gouvernementaux et les Anglais n'en firent pas moins.

Comment conclure ? Conclure est si difficile, car il s'agissait moins de démontrer que de montrer. Nous avons voulu montrer la logique d'un fragment d'histoire en l'exprimant dans son propre langage. La vérité et l'erreur se combinant étroitement au sein du mouvement même, il était impossible de les empêcher d'avoir accès dans le domaine de l'expression de ces événements mouvementés dans un essai de présentation théorique et analytique.

Retenons pourtant les réalités suivantes. Nous avons

vu la Résistance, née de la lutte contre la triple occupation de la Grèce, contenir les germes d'un processus social plus profond, que la Direction du mouvement exprimait et n'exprimait pas. Cette Direction, acculée au pied du mur par ses propres contradictions et attaquée par l'ennemi au moment qui lui convenait, conduisit le mouvement à sa perte; néanmoins c'était cette même Direction qui se mettait et qui était à la tête des luttes. Quand le parti des trotskystes grecs déclara que l'action de l'E.A.M. (cette sorte de Front populaire patriotique qu'il ne faut pas identifier absolument avec son animateur — le parti communiste) et de son armée, par conséquent du P.C.G., était nationaliste, petite bourgeoise, réactionnaire, au service de l'impérialisme anglo-saxon, et que le mouvement de décembre était un putch militaire de la « Gauche » il était dans l'erreur. De fait, la Direction (stalinienne) du mouvement (populaire) entretenait des relations assez troubles avec la logique même du mouvement, trouble qui se trouvait accru du fait de l'existence d'un cadre international dans lequel s'inscrivaient les événements « nationaux ». Trouble reste encore la relation entre le caractère populaire et le caractère bureaucratique de ces événements. Quoi qu'il en soit, faire de la politique signifie se mouvoir, et on ne peut croire que l'on fait de la politique en se réfugiant dans la dialectique du non-mouvement.

Les événements de décembre ne furent pas déclenchés tout simplement; pour servir la cause russe : ils auraient été beaucoup mieux organisés dans ce cas; ils n'ont pas été non plus le résultat d'une pure provocation anglaise qui ne chercherait que le prétexte à la liquidation de l'extrême gauche grecque : l'histoire ne s'édifie pas selon la trame d'un roman policier.

Les événements de décembre 1944 à Athènes virent se rencontrer, d'une manière réellement dramatique, l'État national et les Puissances internationales, les Masses et leur Direction, le Peuple et la Direction d'un Parti; ils

ne se déclenchèrent ni pour échouer ni pour réussir (au moins dans les limites de leurs propres cadres spatio-temporels) — là réside toute l'antithétique de leur dialectique.

KOSTAS AXELOS.

III

DES GRANDS HOMMES COMME ANIMAUX POLITIQUES

On vient de voir comment une pensée qui ne veut délibérément user que des ressources du marxisme a essayé de faire la philosophie d'une révolution manquée à propos de la crise grecque. L'auteur ne dissimule pas ses propres embarras idéologiques, qu'on ne se chargera pas de résoudre à sa place. Quelle que soit l'interprétation que peuvent donner l'orthodoxie ou les hétérodoxies du marxisme sur la signification des Communes avortées, il reste une question, moins abstraite, et qui se peut maintenant éclairer : pourquoi l'U.R.S.S., et nommément Staline, ont-ils laissé écraser la Commune grecque sans esquisser le moindre geste de secours militaire, diplomatique ou même moral ? Les incertitudes et les hésitations des chefs de l'E.L.A.S. s'expliquent fort bien si Moscou les laissait sans instructions et sans inspiration : quand les dieux se taisent, les hommes sont comme des enfants perdus.

La vérité est toute simple : le sort de la Grèce avait déjà été réglé, d'homme à homme, ou plutôt de grand homme à grand homme, entre Staline et Churchill au mois d'octobre précédent à Moscou. Nous connaissons maintenant le détail de la scène que Churchill, dans ses *Mémoires,* nous conte sans précaution et sur le ton de l'humour froid. On allait parler de la Pologne et il

s'agissait de créer le climat. Aussi Churchill prend-il l'initiative avec bonhomie : « Réglons nos affaires des Balkans, dit-il à Staline, évitons de nous heurter pour des questions qui n'en valent pas la peine. » Ces questions de peu d'importance, quand elles sont vues du haut du ciel des grands hommes, elles s'appellent pourtant Roumanie, Grèce, Yougoslavie, Hongrie et Bulgarie. Mais grâce à la vivacité d'esprit du Premier Britannique, leur sort va être réglé en quelques minutes : bel exemple d'acclélération de l'histoire.

Écoutons le discours que tient Churchill à Staline :

En ce qui concerne la Grande-Bretagne et la Russie, que diriez-vous d'une prédominance de 90 % en Roumanie pour vous, d'une prédominance de 90 % en Grèce pour nous, et de l'égalité 50 % à 50 % en Yougoslavie ? Et le mémorialiste ajoute : « Pendant que l'on traduisait mes paroles j'écrivis sur une demi-feuille de papier :

Roumanie : Russie 90 %. Les autres : 10 %.

Grèce : Grande-Bretagne (en accord avec les États-Unis) : 90 %. Russie : 10 %.

Yougoslavie et *Hongrie* : 50 % à 50 %.

Bulgarie : Russie 75 %. Les autres : 25 %.

Je poussai le papier devant Staline. Il y eut un léger temps d'arrêt. Puis il prit son crayon bleu, y traça un gros trait en manière d'approbation et nous le rendit. Tout fut réglé en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire.

Churchill note qu'il y eut ensuite un long silence. Il fallait bien que les grands hommes laissent reposer leurs génies fatigués. Quelques anges noirs durent passer. Churchill a cependant un commencement de remords et il s'en confesse avec ingénuité à son partenaire : « Ne trouvez-vous pas un peu cynique, lui dit-il, que nous ayons l'air d'avoir réglé ces problèmes dont dépend le sort de millions d'êtres d'une façon aussi cavalière ? » Et désignant le papier rayé de bleu demeuré au centre de la table : « Brûlons-le », suggère-t-il. Mais soit que, dans sa conscience d'acier, Staline ne comprenne pas le

scrupule de son hôte, soit qu'il veuille dans un accès de magnanimité lui faire don d'un document historique véritablement sensationnel, sa réponse est superbement et généreusement négative : « Non, gardez-le. » Et c'est ainsi que le papier rayé de bleu a pu passer à la postérité.

Une des énigmes capitales de l'affaire grecque se trouve désormais éclaircie, et Churchill l'explique en deux mots : « Staline, écrit-il, s'en tint strictement et fidèlement à notre accord d'octobre. » Les insurgés athéniens de décembre ignoraient, dans leur candeur révolutionnaire, le papier rayé de bleu par lequel Staline abandonnait leur pays à l'influence britannique. Assuré de recevoir ailleurs, il payait d'avance à Athènes avec le sang et, ce qui est peut-être plus grave, avec le désespoir de ses amis, cependant que Churchill, persuadé que le communisme est, comme il le disait, un péril majeur pour la civilisation chrétienne, livrait à l'antéchrist les populations chrétiennes de Roumanie et de Bulgarie. Ainsi va l'histoire faite par les grands hommes, ces beaux animaux politiques, suivant les maximes de cette morale réaliste qui se moque de la morale.

On a voulu dérouler seulement un documentaire, et on ne dispose pas de la philosophie ou de la théologie de l'histoire qui permettrait à la conscience chrétienne de prendre son parti ou de ne pas prendre son parti du train du monde quand il tourne au scandale. Devant cet éternel problème de la politique et de la morale, qui n'a guère été résolu jusqu'ici que par des compromis, le marxiste de la plus stricte observance est beaucoup moins décontenancé que le chrétien ou, si l'on veut, « le personnaliste ». Si, selon le marxisme, la règle est, pour avoir raison, d'être en accord avec l'Histoire, auront tort aussi bien ceux qui sont en avance que ceux qui sont en retard. Une Commune avortera si elle est partie trop tôt. Il y a cependant une différence entre les deux destins : l'Histoire écrase en les déshonorant les rétrogrades et

les réactionnaires, mais elle écrase en leur tressant des couronnes les exaltés qui voulaient prendre une avance déraisonnable. Ainsi, ni l'Histoire ni son interprète, en l'espèce Staline, ne pourront se tromper même si, dans l'apparence du moment présent, ils semblent nous tromper. Le marxisme est capable de justifier tout — et comment ne pas s'étonner qu'il passe pour une pensée rigoureuse lui qui, ployable en tous sens, est si exactement la philosophie de l'après-coup ?

Ainsi, les idéologies trop systématiques se détruisent-elles elles-mêmes. L'histoire concrète est en fait livrée à l'empirisme et au pari, ce qui pourrait laisser plus de chances qu'on ne croit, et même temporelles, aux chrétiens et aux personnalistes. Car avant même qu'un feuillet britannique et un crayon bleu soviétique ne collaborent pour dessiner et chiffrer une politique de partage des peuples en sphères d'influence, la démonstration avait été faite que renvoyer la justice ce n'est pas être plus capable de construire la paix. Ce n'est pas seulement la guerre civile grecque, c'est toute la guerre froide qui est sortie de la rencontre d'octobre 1944 à Moscou. Le prétendu réalisme politique est souvent bien commode dans l'immédiat, mais ruineux en profondeur et à longue échéance : pratiquer d'autres maximes n'est donc pas se condamner à l'inefficacité.

ÉTIENNE BORNE.

D. L., 4e trimestre 1953. — Imprimeur, n° 910.
Imprimerie AUBIN, LIGUGÉ (Vienne).
Directeurs gérants : A.-J. MAYDIEU, R.-C. CHARTIER. N.M.P.P.

LA VIE INTELLECTUELLE

XXVe ANNÉE — JANVIER 1953 A DÉCEMBRE 1953

TABLES

I. — TABLE DES ARTICLES SUIVANT L'ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS

ALBIN-MARTEL (P.) : Le code du travail d'outre-mer..	1	90
ID. : Union Française : dépendance ou interdépendance ?	5	27
ID. : L'Indochine dans la boue	6	80
ID. : Le Maroc en suspens	10	91
ID. : Le casse-tête indochinois	10	95
AYCOBERRY (P.) : La politique internationale de l'U.R.S.S.	3	35
AZAOLA (J. M. DE) : Miguel de Unamuno et l'Existentialisme	1	31
BARTH (M.) : Les variations de la politique religieuse en Allemagne soviétique	7	52
BECARUD (J.) : Le destin de l'Espagne d'après quelques livres récents	6	29
ID. : Les accords hispano-américains	11	91
BETONCOURT (J.) : Paradoxes occidentaux et conflits asiatiques	1	72
ID. : Le gouvernement Mayer et l'outre-mer	2	83
BLANCHARD (P.) : Folie collective ou vraie Révolution..	5	125
BOANERGE (J.) : Le général Peron et l'Amérique du Sud.	1	15
ID. : L'Argentine vole à la conquête de l'Europe.....	3	85
ID. : Quelque chose au Chili	4	96
ID. : Remous chez Peron. Élection surprise au Brésil..	5	92
BORNE (E.) : Pascal confesseur de Maurras	10	55
ID. : De l'éminente dignité des laïcs dans l'Église.....	12	21
BRIZAY (P.) : Le coût du marché commun	2	78
BUTTIN (P.) : Sagesse et violence au Maroc	1	56
CARRÉ (A.-M.) : Pourquoi des prêtres-ouvriers	11	7
CARROUGES (M.) : Le vrai mythe du XXe siècle	8-9	102
CAUSSE (A.) : Naissance de la couleur	4	98
CHAMBRE (H.) : Le problème idéologique des guerres capitalistes	3	58
CHARLES (H.) : L'humanité consciente de sa faim	8-9	51
CHARTIER (R.-C.) : A propos des prêtres-ouvriers	10	106

CHASTAING (M.) : Les chemins de la liberté 4 112
CHAVARDÈS (M.) : Chronique littéraire.... (dans chaque numéro)
ID. : Le chanceux et les paltoquets 1 91
ID. : Apollinaire en pied 1 102
C. I. C. : Document : Le prolétariat marocain 1 131
ID. : Document : Le Saint-Office 2 137
ID. : Document : Tito, les catholiques anglais et le Vatican 4 137
ID. : Document : L'information religieuse 5 140
CLÉRY (F.) : L'Islam qui bouge 10 6
COINDRE (J.) : L'histoire est-elle intelligible ? 11 58
COLIN (P.) : Le congrès de philosophie de Strasbourg. 1 109
CONGAR (Y.) : Du nouveau sur la question de Pierre, le *Saint Pierre* de M. O. Cullmann 2 17
ID. : Dimensions de la foi 6 114
COURNIL (P.) : Le plan d'équipement scolaire 5 101
COURTET (F.) : La conférence de Rome marque-t-elle la fin d'une Europe ? 4 86
CRUBELLIER (M.) : Histoire et Foi 6 5

DELAVIGNETTE (R.) : Chômage européen en Afrique et Salut social 3 98
ID. : L'homme du 18 juin 6 78
ID. : Mise en branle des peuples asiatiques et africains. 8-9 45
ID. : Notre double vocation : l'Europe et l'Afrique..... 12 39
ID. : Le Président Vincent Auriol 12 110
DESFAUDES (G.) : « Économie d'aujourd'hui » 8-9 26
ID. : Propos d'un technocrate 12 98
DIOP (A.) : Colonisation et conscience chrétienne 7 5
DUCATTILLON (V.) : Des lois de la guerre à la guerre sans loi 12 6
DUMONTIER (J.) : Confusion dans la pensée économique. 2 74
ID. : Les trois relances 4 38
ID. : L'économie des groupements 8-9 114
DUPLOYÉ (P.) : Du vrai nom de la pétulance : Le dixième anniversaire du Centre Pastoral Liturgique 6 61
ID. : Sacre royal 7 77

FÉRON (B.) : La succession de Staline 4 84
ID. : Où va la paix ? 6 94
ID. : L'examen des Bermudes 7 72
ID. : Le nœud triestin 11 96
ID. : Stratégie américaine 12 81
FERRY (M.) : Le « Newman », de Louis Bouyer 4 116
FEST (J.) : Berlin sans Reuter 11 107
FRANÇOIS (G.) : De l'armistice coréen à la conférence politique 10 81
ID. : Chronique du « maccarthysme » français 10 103
FRISCH (A.) : Vérités sarroises 1 85
ID. : L'inactivité gouvernementale à l'échelle européenne 2 79
ID. : Konrad Adenauer 2 111

ID. : La politique britannique vue de Paris 3 89
ID. : Offensive générale contre l'idée européenne.... 4 89
ID. : Consécration de la renaissance allemande 5 84
ID. : Tensions dans le camp occidental 6 87
ID. : Incertitudes allemandes 7 94
ID. : Nouveaux regroupements des puissances 8-9 39
ID. : La technocratie héritière du capitalisme 8-9 151
ID. : Les problèmes allemands restent inchangés 10 82
ID. : L'Europe entre les États-Unis et l'Allemagne.... 11 38
ID. : L'économie européenne en panne 12 84

GEOUFFRE DE LA PRADELLE (R. DE) : La responsabilité collective au procès d'Oradour 2 44
GOUHIER (H.) : Chronique du théâtre..... (dans chaque numéro)
GRÉGOIRE (A.) : Réformes agraires en Allemagne orientale 1 64
ID. : Les charrettes d'Allemagne orientale 2 92
ID. : Embauchage et recrutement en Allemagne orientale. 3 95
GRESSIN (A.) : Un glorieux savant à l'Académie des Sciences 7 101
ID. : Pitié pour les savants 12 95
GUILLEMIN (H.) : Rimbaud, Etiemble et quelques autres. 4 64

HAYNES (R.) : Hilaire Belloc, Anglais de France..... 11 121
HENRY (A.-M.) : Les Fraternités Charles de Foucauld. 10 128
HOURDIN (G.) : Henri Cartier-Bresson réhabilite le journalisme 2 96
ID. : Le journal de Paule Régnier 6 55
ID. : La propagande politique 8-9 134

JULIENNE (L.) : Les causes profondes des troubles du Maroc 2 5

LAMBERT (R.) : Festival et festin à Bucarest 10 98
LECLERCQ (J.) : Y a-t-il des hérésies morales ?... ..... 1 4
L'HUILLIER (J.) : Malaise paysan et corporatisme agricole 12 89
LICHNEROWICZ (A.) : La physique mathématique 5 47
ID. : Une civilisation méconnue 8-9 81
LUZY (G.) : Tâches militaires françaises au Viet-Nam et en Union Française 4 92
ID. : Parler avec Tunis ? 11 77

MADAULE (J.) : Marcel Proust et le Paradis perdu.... 2 54
MARTEL (P.-A.) : Les caïds et l'avenir 7 102
ID. : La fin d'un régime provisoire 8-9 124
ID. : Prendre les Vietnamiens au mot 11 82
ID. : Guyane britannique : complot en rouge, noir et blanc 12 79
ID. : Indochine sans fin 12 82
MAYDIEU (A.-J.) : Chrétiens en quête de l'unité : La route barrée 5 4
ID. : Catholicismes étrangers 5 115
ID. : Des chrétiens au travail 8-9 205

MERCIER (J.) : La chasse aux sorcières	1	80
ID. : Chronique du « maccarthysme » (*suite*)	11	75
MULLER (H.) : La crise des institutions internationales.	1	74
ID. : Élections partielles	1	88
ID. : De Pinay à Mayer	2	81
ID. : Le procès de Struthof	2	95
ID. : Histoire ou politique	5	103
ID. : Encore une petite minute, Monsieur le bourreau.	6	75
ID. : Un grand débat de politique générale	7	74
ID. : L'État n'est plus dans l'État	8-9	16
ID. : Décrets-lois	11	71
MURRAY (J.-C.) : L'Église et la Démocratie totalitaire (I)	3	6
ID. : L'Église et la démocratie totalitaire (II)	4	5
NANTET (J.) : Le procès de Prague et le Moyen-Orient.	1	82
ID. : Le général Neguib pousse ses dents de sagesse..	2	90
ID. : Mr Dulles sème la tempête sur le Nil	7	87
ID. : Une fable iranienne : Le chah et le vieux renard.	10	87
ID. : Soyons forts pour être faibles, pense Neguib....	11	94
ID. : L'incident israélo-jordanien de Kibia et ses conséquences	12	75
NATHAN-CHAPOTOT (R.) : Les prisonniers de Corée et le statut des réfugiés	10	74
NIEL (H.) : De Hegel à Marx	3	69
NOUAT (R.) : Le gouvernement Pella et les conflits sociaux	11	99
OLANIÉ (O.) : Les journées universitaires de Nancy..	5	72
PARÈS (R.) : Document : Réflexions sur les problèmes de financement de la construction	3	139
ID. : Le problème du logement deviendra-t-il explosif ?	5	100
ID. : Le mythe de la propriété individuelle du logement.	6	103
ID. : Grève dans le chemin de fer	7	105
ID. : Réflexions sur le crédit mutuel à terme différé..	12	87
PERROT (J.) : Les grèves d'août	10	39
PLANQUE (J.-R.) : Document : L'œuvre d'Augustin Fliche	6	139
QUEVREMONT (P.) : Fruits déguisés (un économiste chrétien s'interroge)	4	29
RAY (P.) : « Le rêve de la Croix »	4	58
RÉMOND (R.) : Les partis catholiques	8-9	173
RODET (É.) : L'affaire Finaly	3	99
ROLLET (H.) : Document : Les secrétariats sociaux....	7	141
ID. : Les grèves et la morale des affaires	10	105
RONDOT (P.) : Forces nouvelles en Orient	1	50
ID. : Pétrole, princes et peuples en Orient	12	70
ROTTIER (G.) : L'économie du Commonwealth et l'économie internationale	2	87
ID. : Couronnement du Commonwealth	7	78
ID. : Les partis anglais à la recherche d'un programme.	11	105
ROUILLIER (J.-E.) : Régie nationale et nationalisation..	6	100

ROUNAULT (J.) : Après la mort de Iosif Vissarionovitch Staline	4	73
ID. : Perspectives soviétiques	5	79
ID. : Retraites stratégiques à l'Est	7	80
ID. : U.R.S.S. : La Bombe H et les troupeaux	11	88
RUSTAN (M.-J.) : Jean Cayrol, romancier de l'espérance.	7	37
SCHWOEBEL (J.) : La victoire du Dr Malan...	5	93
SEMAMA (P.) : Élections en Italie	7	97
SENNAL (J.) : Réactions ouvrières en mai 1953	6	96
SERRAND (A.-Z.) : Azimuts	(dans chaque numéro)	
STERNBERG-SAREL (B.) : La jeunesse d'Allemagne orientale	4	46
TALLENAY (J.-L.) : Chronique du cinéma..	(dans chaque numéro)	
THOMAS (J.) : Une économie où l'on donne	8-9	146
ID. : La Semaine sociale de Pau ou la paix sans outrance	10	69
ID. : Les alternatives européennes de la France d'après la presse étrangère	11	138
ID. : Doctrine chrétienne et syndicat unique en Allemagne	12	92
VACHERET (B.) : Syndicalisme universitaire et mouvement social	3	75
VENAISSIN (G.) : Chronique littéraire....	(dans chaque numéro)	
ID. : Les droits de l'événement	8-9	69
ID. : Jean Giraudoux	3	117
V. I. : Nous sommes tous des hérétiques	1	1
ID. : Alarme à Casablanca	2	1
ID. : L'Alsace douloureuse	3	1
ID. : Pâques, annonce d'unité	4	1
ID. : Le risque de paix	5	1
ID. : Naissance de l'Europe	6	1
ID. : Les journées de Juin	7	1
ID. : Sur les grèves : Moralités sans moralisme	10	1
ID. : Églises humiliées	11	1
ID. : L'Église est vivante	12	1
VIALATOUX (J.) : Valeur et portée de l'idée de droit.	7	15
VIATTE (A.) : Le choix du président Eisenhower	1	78
ID. : Einsenhower s'oriente	3	81
ID. : Les États-Unis et l'armée européenne	6	89
ID. : Les intempérances du sénateur Mc Carthy	7	90
ID. : La Birmanie et le communisme asiatique	11	84
VIGNAUX (P.) : Le mouvement ouvrier en France	8-9	190
VRINAT (R.) : D'une saison à l'autre	1	105
ID. : Peut-on faire le point sur l'Art sacré ?	2	114
ID. : Les belles images	4	107
ID. : Au berceau de l'art religieux moderne	5	119
ID. : Mai artistique	6	122
ID. : Un exemple plus vivant que jamais : Cézanne	10	111
WEIL (S.) : Le christianisme et la vie des champs	7	62
WILLIGERS (A.) : La Hollande maintient	3	91
WINTZEN (R.) : Le cinéma allemand	12	54

II. — TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

ANDRADE (J.C.) : Dicté par l'Eau	7	125
ARBAN (Dominique) : Dostoïevski le coupable	7	122
ARNOUX (Alexandre) : Études et caprices	3	131
BARTHES (Roland) : Le degré zévo de l'écriture	7	125
BÉGUIN (Albert) : Les Indes, l'Inde	4	124
BEUCLER (André) : Vingt ans avec Léon Fargue	2	120
BEVAN (Aneurin) : Pour vaincre la peur	3	128
BILLY (André) : Sainte-Beuve	2	126
BLONDIN (Antoine) : Les Enfants du bon Dieu	2	123
BOUTRON (Michel) : Les enfants du matin	12	116
BOUYER (Louis) : Newman. Sa vie. Sa spiritualité	4	116
BRADLEY (Jean) : Frenchie	12	118
BRAUN (F.-M.) . Aspects nouveaux du problème de l'Église	2	18
BRETON (André) : Anthologie de l'humour noir	7	120
BRUHAT (Jean) : Destin de l'Histoire	6	8
CADOU (René-Guy) : Hélène ou le règne végétal	1	115
CALAFERTE (Louis) : Le *Requiem* des innocents	3	123
CALVO SERER (Rafael) : Espana din problema	6	47
CAPLAIN (Jean-Marie) : Le Conquérant	2	126
CARY (Joyce) : Missié Johnson	4	126
CASAMAYOR (Louis) : Où sont les coupables	12	113
CAYROL (Jean) : Les mots sont aussi des demeures	5	134
CERVIONE (Jacques) : La chaleur des autres	7	127
CHAVARDÈS (Maurice) : Le Rendez-vous de l'aube	11	129
CONGAR (Yves-M.) : Jalons pour une théologie du laïcat	12	21
CRESSOT et TROUX : La géographie et l'histoire locales	12	120
CULLMANN (O.) : Saint Pierre. Disciple-Apôtre-Martyr	2	19
DALI (Salvador) : Vie secrète de Salvador Dali	2	126
DANIÉLOU (R. P.) : Essai sur le Mystère de l'histoire	6	19
DANINOS (Pierre) : Tour du monde du rire	7	116
DAVIES (Valentine) : Le miracle de la 34e rue	10	121
DEBIDOUR (V.-Henry) : Problèmes de l'Art sacré	2	115
DEDIJER (Vladimir) : Tito parle	7	129
DENOEL : Mon oncle Joseph	7	130
DEVILLERS (Ph.) : Histoire du Viet-Nam	5	29
DIOLE (Philippe) : Promenades d'archéologie sous-marine	2	126
ID. : Les portes de la mer	12	117
DORGELÈS (Roland) : Portraits sans retouches	2	126
ECHARD (Ch.-M.) : Monsieur des Lourdines	7	127
ELIADE (Mircea) : Le mythe de l'éternel retour	6	12
ELUARD (Paul) : Anthologie des écrits sur l'art, I, Les Frères voyants	1	117
ETIEMBLE : Hygiène des lettres	2	126

FEJTO (François) : Histoire des Démocraties populaires. 2 128
FLOCON (Albert) : Traité du Burin 7 127
FLORENNE (Yves) : Prière pour un agonisant : Fin de l'Art sacré ? 2 115

GADENNE (Paul) : La plage de Scheveningen 3 122
GIBEAU (Yves) : Allons z'enfants 2 125
ID. : Les gros sous 12 116
GONNET (Hubert) : Karl 10 114
GUÉRARD DES LAURIERS (M.-L.) : Dimensions de la foi. 6 114
GUIGUES (L.-P.) : Lisbeth 10 118
GUILLEMIN (H.) : Victor Hugo : Souvenirs personnels.. 4 126

HANLEY (James) : Le Tourbillon 2 124
HERVIEU (Louise) : La Rose de sang 7 126
HIMES (Chester) : La Croisade de Lee Gordon..... 3 124
HOWLETT (J.) : Un temps pour rien 11 128
HUTIN (P.-A.) : L'amateur de théâtre ou la règle du jeu. 2 121
HUTIN (Serge) : Les Sociétés secrètes 2 121
HUXLEY (Aldous) : Les diables de Loudun..... 7 126

JACQUEMARD (Simonne) : Sable 6 127
ID. : Vincent 11 130
JANOUCH (Gustav) : Kafka m'a dit 1 116
JEANSON (F.) : La phénoménologie 4 112
JOUHANDEAU : De la grandeur 1 116
JOURDAIN (François) : Sans remords ni rancune..... 7 126
JUNGER (Erns) : Héliopolis 2 126

KOEPPEN (Wolfgang) : Pigeons sur l'herbe..... 10 115
KOESTLER (Arthur) : La corde raide 7 123

LABOURET (H.) : Colonisation, Colonialisme, Décolonisation 5 35
LAIN ENTRALGO (Pedro) : Le generacion del Noventa y Ocho 6 30
ID. : Espana como problema 6 33
LANDSBERG (P. L.) : Problèmes du personnalisme..... 2 120
LAS VERGNAS (Raymond) : Le Bal continue..... 2 123
LATREILLE (A.) : L'Église catholique et la Révolution française 3 9
LA VARENDE : La dernière fête 4 118
LEFEVRE (L.) : L'étude du milieu 3 131
LELEU (Michèle) : Les Journaux intimes 6 129
LEMELIN (Roger) : Pierre le Magnifique..... 5 132
LE PORRIER (Herbert) : Le Paradis terrestre 6 128
LONDON (Jack) : La Croisière du Snark 10 121

MAGNANE (Georges) : Où l'herbe ne pousse plus..... 2 122
MALAQUAIS (Jean) : Le Gaffeur 11 129
MANOT (Léon) : Ce Temple où tu m'attends..... 1 115
MAURRAS (Charles) : Le bienheureux Pie X 3 127
ID. : Pascal puni, conte infernal 10 57

MENU (Ch.-L.) : Le marteau et la tenaille 7 126
MEYERSON (I.) : L'entrée dans l'humain..... 4 112
MIAILHE (Mireille) et TASLITZKY (Boris) : Algérie 1952. 10 120
MITTELHOLZER (Edgar) : L'ombre des hommes..... 6 135
MORAVIA (Alberto) : Le Conformiste 2 124
MORTON (Frédéric) : L'heure d'Iris 10 116
MURAIL (Gérard) : Célia ou le mal des falaises..... 10 116

PARRY (Madeleine) : Observer pour connaître 12 120
PASSERON (René) : Io Lourde 4 122
PAULHAN (Jean) : Petite préface à toute critique..... 2 126
PEYREFITTE (Roger) : Du Vésuve à l'Etna..... 3 131
PICHARD (Joseph) : L'Art sacré moderne..... 7 128
PICON (Gaëtan) : Malraux 12 110
PIQUOIS (C.) : Observations 5 134
PLISNIER (Charles) : L'homme et les hommes..... 12 119
PONCEAU (Amédée) : La musique et l'angoisse..... 4 112
POULET (Robert) : La hutte de cochenille..... 7 127

QUEFFÉLEC (Henri) : Celui qui cherchait le soleil..... 12 114

RÉGAMEY (P.-R.) : L'Art sacré au XXe siècle..... 2 114
RÉGNIER (Paule) : Journal 6 55
REMARQUE (E.-M.) : L'Etincelle de vie 4 119
RENARD (Jean-Claude) : Fables 1 114 5 133
REUS (Robert) : Portrait morpho-psychologique de Maxence van der Meersch 1 115
RIBES (Louis) : Le chemin de croix 7 127
ROBBE-GRILLET (Alain) : Les Gommes 6 128
ROBIDA (M.) : Le haut du pavé 4 119
ROUNAULT (Jean) : Le Troisième Ciel 5 125
ROUSSEL (Jean) : Charles Péguy 3 125
ROUSSELET (E.) : Le tambour du Royal-Auvergne..... 10 121
ROUSSELOT (Jean) : Panorama critique des nouveaux poètes français 1 118

SAINT-PAULIEN : Le Soleil des morts 4 118
SIEBURG (Friedrich) : Je passais au bord de la Seine.. 4 126
SIMON (Yves) : Traité du Libre arbitre 4 112
SORIANO (Marc) : L'enclume ou le marteau..... 6 133
SPERBER (M.) : La Baie perdue 6 134
SUREL (Yvonne) : Plein air 12 120

TEULON (Fredy) : Sa main toute-puissante..... 4 126
TRESMONTANT (Claude) : Essai sur la Pensée hébraïque. 8-9 75

VANINO (Maurice) : De Rethondes à l'île d'Yeu..... 2 127
VILLALLONGA (José Luis DE) : Les ramblas finissent à la mer 10 119

WEIL (Simone) : Cahiers 7 124
WIECHERT (E.) : Missa sine nomine 4 119

Collection « UNAM SANCTAM »

Vient de paraître :

A. GRATIEUX

LE MOUVEMENT SLAVOPHILE

A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION

DMITRI A. KHOMIAKOV

suivi du traité d'ALEXIS KHOMIAKOV

L'ÉGLISE EST UNE

Traduit par R. TANDONNET, S. J.

Avertissement de Y. CONGAR, O. P.

Un volume in-8° carré de 248 pages (tirage limité) : **660** fr.

Le chanoine Albert GRATIEUX, décédé en juillet 1951, avait laissé un manuscrit d'un grand intérêt que les Editions du Cerf publient dans le présent ouvrage sous le titre : *Le mouvement slavophile à la veille de la Révolution. Dmitri A. Khomiakov.*

Sur la base d'une documentation de première main, puisque l'abbé GRATIEUX connut personnellement le fils d'Alexis Khomiakov, la tradition de pensée issue du grand Slavophile est retracée jusqu'en 1917, date de la Révolution qui a fait succéder une autre Russie à l'ancienne. à laquelle Dmitri Khomiakov ne survécut que de quelques mois. Le volume contient également les souvenirs du jeune abbé Gratieux sur ses voyages ou séjours en Russie, entrepris sur les indications du P. Portal. Il intéresse donc autant les amis du regretté chanoine Gratieux ou ceux du P. Portal, que les curieux d'histoire ou de pensée russes.

Un des motifs qui nous ont poussé à publier cette étude du chanoine Gratieux est le désir d'offrir aux Occidentaux, théologiens et hommes d'Eglise aussi bien que philosophes et historiens, un moyen d'entrer sympathiquement, sans pour autant abdiquer les droits de la critique, dans la considération d'un monde humain auquel l'avenir réserve à coup sûr un rôle de tout premier plan.

A la suite de l'étude du chanoine Gratieux, dans le même ouvrage, nous publions la traduction d'un petit écrit d'Alexis Khomiakov, *L'Eglise est une*, traduit pour la première fois en français par le P. Tandonnet.

Parus dans la même collection :

A. GRATIEUX : *Khomiakov et le mouvement slavophile.*
I : Les hommes : XXXIV-204 p. et 2 hors-texte. **360** fr.

A. GRATIEUX : *Khomiakov et le mouvement slavophile.*
II : Les doctrines : VIII-276 p. . . . . **390** fr.

Y. CONGAR : *Jalons pour une théologie du laïcat.* 688 p. **1.500** fr.

LES ÉDITIONS DU CERF